

- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN -

SaguenayensiA

Volume 41, No 3 —Juillet-septembre 1999



- De l'histoire des premiers grands feux à Chicoutimi
- Expédition de l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin dans le domaine du roi en 1732
- Petite histoire de l'édifice de la « Cie de Téléphone Saguenay-Québec »
- L'année 1899, à l'aube d'un nouveau siècle

6,25 \$

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS!

MEMBRES HONORAIRES

Mgr René Bélanger, Québec
M. Robert Bergeron, Saint-Lambert
Me Marcel Claveau, Chicoutimi
Mgr Jean-Guy Couture, Chicoutimi
Mgr Marius Paré, Chicoutimi
M. Anthony Price, Québec
M. Paul-Gaston Tremblay, Chicoutimi
Alcan

MEMBRES CORPORATIFS (1 000\$ ET PLUS)

Abitibi-Consolidated inc.
CEM Consultants inc., Chicoutimi
Fondation Asselin, Jonquière
Fondation Mathew Ralph Kane, Québec
Fondation Thomas-Léon Tremblay, Chicoutimi
M. Gilbert Gravel, Chicoutimi
Le Groupe Riverin, Jonquière
Les Augustines de la Miséricorde, Chicoutimi
MRC du Fjord, Saguenay
Raoul Blackburn Ltée, Chicoutimi
M. Jacques Tardif, La Salle
Gilles Tremblay Syndic, Chicoutimi
M. Jean-Paul Tremblay, Chicoutimi
Ville de Roberval
Ville de Dolbeau

MEMBRES À VIE (500\$ ET PLUS)

Dr Louis Bélanger, Montréal
M. Paul-A. Bergeron, Chicoutimi
Caisse Populaire Desjardins, Chicoutimi
Dr Jean-Charles Claveau, Québec
Mme Annette S.-Fortin, Hébertville
M. Gérard Gaudreault, Chicoutimi
Me Claude Gauthier, Chicoutimi
Dr Richard Harvey, Sherbrooke
M. Desmond Hudson, Plainfield, NH
M. Patrick Lapointe, Jonquière
M. Roger Larouche, Falardeau
M. Jean-Marie Lemay, Alma
M. Paul-Eugène Lemieux, Jonquière
Abbé Ernest Lévesque, Chicoutimi

M. Réal Lévesque, Jonquière
M. Paul Murdock, Chicoutimi
M. Maurice Ouellette, Chicoutimi
M. Bernard Pelletier, Chicoutimi
M. Georges-Henri Perron, Chicoutimi
M. Gilles Rinfret, Chicoutimi
Scierie Saguenay, La Baie
M. Roger Samson, Beauport
M. Gérard Tremblay, Chicoutimi
Mme Gertrude Tremblay, Alma
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi
M. René Tremblay, Chicoutimi
Mme Céline Turcotte, Chicoutimi
Abbé Jean-Paul Vincent, Albanel

MEMBRES BIENFAITEURS (50\$ À 499\$)

Abitibi-Consolidated Inc., Jonquière
Mme Laurette Angers, Jonquière
Mme Antoinette Brassard, Jonquière
Mme Marie Dharmalingam, Toronto
Mme Jeanine Dufour-Boucher, Jonquière
M. Aimé Gagné, Montréal
M. C.-A. Gauthier, Jonquière
M. Michel Gauthier, Falardeau
M. Paul-André Gervais, Chicoutimi

Mme Michelle Harvey, Sainte-Foy
M. Jean Lacasse, Piedmont
M. Alyre Martin, Chicoutimi
M. Majoric Néron, Chicoutimi
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière
M. Rémy Roussel, Chicoutimi
Dr Yves Savard, Chicoutimi
Dr François Tremblay, Chicoutimi

MEMBRES DE SOUTIEN (25\$ À 49\$)

M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou
Dr René Bastarache, Tracy
Mme Céline T.-Beaulieu, Québec
Mme Jacqueline Beaulieu, Chicoutimi
M. Charles-Henri Bergeron, Chicoutimi
M. Ulric Blackburn, Chicoutimi
Mme Andrée Boily, Chambord
M. Paul-André Cantin, Beauport
M. Paul-Émile Carrier, Montréal
M. Jean-Marie Claveau, Jonquière
M. Jeffrey T. Colvard, Binghamton, N. Y.
M. Miville Corneau, Chicoutimi
Abbé Rosaire Côté, Metabetchouan
M. Ernest Dauphinais, Falardeau
M. Pierre De Champlain, La Baie
Mme Marthe Delisle, Jonquière
Mme Céline Desgagnés, Jonquière
R. P. Albert Dumont, Montréal

Dr Armand Gagnon, La Baie
M. Fernand Gagnon, La Baie
M. Victor Gagnon, Chicoutimi
M. François Gilbert, Sillery
M. Fernand Gravel, Chicoutimi
Imprimerie DeLuxe Inc., Chicoutimi
M. Charles Jalbert, Outremont
M. Raymond Labbé, Sainte-Claire
M. Roger Lajoie, Alma
M. Jacques Lambert, Sainte-Foy
M. Alain Larouche, Montréal
M. Réginald Lavoie, Saint-Fulgence
Mme Rose-Marie Lavoie, Chicoutimi
M. Raymond Lemieux, Chicoutimi
M. Jean Lessard, Boisbriand
Abbé Camil Lévesque, St-Fulgence
M. Gilles Maltais, Chicoutimi
Mme Florence Masson, Chicoutimi

Dr Alyre J. Picard, Alma
Placement Denis Côté Inc., Chicoutimi
Dr Camille Plourde, Chicoutimi
M. Claude Potvin, Laterrière
R. Gravel Inc., Chicoutimi
Dr Claire St-Pierre, Chicoutimi
M. Marcel Ste-Croix, Saint-Fulgence
M. Laurent-Yves Simard, Anse-Saint-Jean
Abbé Robert Simard, St-Fulgence
M. Claude Potvin, Laterrière
M. Marcel Ste-Croix, St-Fulgence
Mme Geneviève Talbot, Québec
Mme Jeannine Tardif-Hébert, Brossard
Mme Claire Tremblay, La Baie
M. Jean-Joseph Turcotte, Normandin
Dr Léo Vandal, Chicoutimi
Mme Pierrette Vézina, Chicoutimi
M. Antoine Villeneuve, Chicoutimi

La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres.

SAGUENAYENSIA

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 41, numéro 3, juillet-septembre 1999

La revue d'histoire régionale *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par:

Société historique du Saguenay
930, Jacques-Cartier Est,
Chicoutimi, Qc
G7H 7K9
Tél.: (418) 549-2805
Fax: (418) 549-3701

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti.

Envoi de publication: enregistrement no 08720.
Postes Canada: # client 02093618.

La revue *Saguenayensia* est répertoriée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et dans *Canadian Historical Review*.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

La revue *Saguenayensia* est subventionnée par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt légal: 3e trimestre 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement:
Particulier: 25\$
Corporations et institutions: 35\$
Autres pays: ajouter 5\$
Ce numéro: 6,25\$

Couverture: *Le feu sur la rue Racine à Chicoutimi en mars 1944. Sur la photo: la Banque de Montréal et à gauche la Banque canadienne nationale.*

Source: ANQC, carton SHS # 1059

Sommaire

3

De l'histoire des premiers grands feux à Chicoutimi

par Russel Bouchard

11

Expédition de l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin
dans le domaine du roi en 1732

par Marcel Leblanc

24

Petite histoire de l'édifice de la
« Cie de Téléphone Saguenay-Québec »

par Russel Bouchard

29

L'année 1899, à l'aube d'un nouveau siècle

par Éric Tremblay

33

L'éducation en ce temps-là...

texte d'une conférence prononcée par Sœur Marguerite Boivin

37 À TRAVERS LES ARCHIVES

39 À PROPOS DE GÉNÉALOGIE

41 OPINION...

43 COMPTES RENDUS

34 EN BREF...

49 SITES ET MONUMENTS DE LA SAGAMIE

ÉDITORIAL

Le mandat que le conseil d'administration de la Société historique du Saguenay m'a confié en tant que nouvelle directrice générale de cette organisation, est de développer une de ses principales missions : la diffusion de l'histoire. Qu'il s'agisse de livres, de documents écrits ou photographiques, la Société historique peut être en mesure de retracer l'histoire de la région. Donc, le travail ne manque pas et les moyens sont nombreux puisque la diffusion de l'histoire peut se faire de bien des manières...

Pour débiter, nous avons établi de solidifier nos acquis, soit de rendre accessible notre bibliothèque et d'augmenter le nombre de nos abonnements pour la revue Saguenayensia. La bibliothèque de la Société historique occupe une part importante de ce futur rôle de diffusion. Afin de le remplir adéquatement, nous avons entrepris la classification des 20 000 imprimés (volumes, brochures, périodiques et journaux) que nous possédons. Notre but est de faire de cette masse informative, un centre de documentation sur l'histoire de la région accessible à tous les amateurs de l'histoire.

En matière de diffusion, la revue Saguenayensia est un des outils majeur de la Société historique du Saguenay. Déjà en décembre 1997, le comité d'édition de la revue avait eu pour mandat de faire mieux pour moins cher! Cette mission a été accomplie avec la nouvelle image de la revue. Cette année, le comité d'édition s'était donné comme objectif de sortir la revue au début de chaque trimestre. Encore une fois, la mission est accomplie!

Il importe maintenant de donner à la revue d'avantages de ressources, de la développer et surtout, il est primordial de la faire connaître au public en augmentant son nombre d'abonnés. À ce sujet, la démarche qui avait été entreprise au début de 1998 pour atteindre 2 000 membres à l'an 2000, se met de nouveau en branle dès l'automne. Vous êtes tous invités à participer à cette campagne, en nous recrutant au moins un membre.

Aussitôt arrivé l'an 2000, nous allons nous attaquer aux activités de diffusion; publications, conférences, camp historique, etc. Ces activités se poursuivront toujours en lien avec nos objectifs, c'est-à-dire de colliger, conserver, publier et diffuser tout ce qui concerne notre histoire régional.

Pour le présent numéro de Saguenayensia, nous vous présentons des articles diversifiés. Nous sommes heureux de compter sur le retour d'un collaborateur de longue date, Russel Bouchard qui nous présente deux excellents articles, l'un portant sur les feux à Chicoutimi et l'autre sur l'édifice de la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec. Notre fidèle collègue de Roberval, Marcel LeBlanc, nous fait découvrir l'expédition de l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin dans la région en 1732. Pour terminer, Éric Tremblay, nous fait revivre les événements marquants de l'année 1899.

Je terminerai en souhaitant que les nouvelles orientations que le conseil d'administration ont données à la Société historique de Saguenay lui redonnent les ailes qu'elle avait au temps de ses fondateurs!

Louise Bouchard
Directrice générale

Saguenayensia

Comité d'édition

Directeur: Éric Tremblay

Membres: Louise Bouchard, Dany Côté, Jérôme Gagnon, Sylvain Gaudreault, Érik Langevin, Pascal Lavoie, Évoque Pelletier.

Représentant de la Fondation de l'UQAC:

Jean-François Moreau

Responsable du numéro: Éric Tremblay

Conception graphique:

Jean-François Hébert

Mise en page:

Louise Bouchard

Révision des textes et épreuves:

Jacqueline Blais, René Laberge, Raymond Lemieux, Lise Murray, Éric Tremblay,

Impression: Imprimerie Deluxe inc.

Société historique du Saguenay

Conseil d'administration

Président: Jacques Chouinard, c.a.

Vice-président exécutif: Alex Tremblay

Trésorier: Jacques Gravel

Secrétaire: Hervé Leclerc

Directeurs: Me Gaston Allard, Mimi-Constance Couture, Jean Laflamme, Val Rasmussen, Aurélien Tremblay, Roland Tremblay, Rosaire Villeneuve.

Conseillers

Dolbeau: Joseph-A. Perron

Hébertville: Annette S.-Fortin

Normandin: Gérald Bélanger

Roberval: Gérard Guay

Saint-Félicien: Gemma Lepage

Photographe: Alain Tremblay.

Personnel bénévole :

Albert Larouche,

La Fondation Mgr-Victor-Tremblay inc.

Président: Me Marcel Claveau

1er vice-président: Gilbert Gravel

2e vice-président: Eddy Lalancette

Trésorier: Charles Tremblay

Secrétaire:

Directeurs: Pierre Bergeron, Jean Gagnon, Jean Laflamme, Benoît Lalancette, Jacques Chouinard, c.a., Georges-Henri Perron.

De l'histoire des premiers grands feux à Chicoutimi

par Russel Bouchard

Parmi les faits divers rattachés à la petite histoire de Chicoutimi, le feu a toujours été perçu comme l'une des pires menaces, un véritable fléau frappant indifféremment les plus démunis comme les mieux nantis. Même si les grandes conflagrations qui ont ponctué le cours de l'évolution de la ville n'ont curieusement pas fait beaucoup de victimes sur le plan humain, le patrimoine bâti par contre a eu à payer un lourd tribut à cet élément imprévisible. Dans les années qui suivirent la fondation de la ville, les habitations s'étaient entassées à un rythme effréné le long des principales artères et offraient bien peu de protection à ce chapitre. Construites essentiellement en bois et éparpillées anarchiquement entre la rivière Chicoutimi et le Rocher-de-la-Vieille, les maisons de ferme

côtoyaient alors sans méfiance les hangars délabrés, les cordes de bois rangées nerveusement sur des terrains en friche et les édifices commerciaux qui avaient plutôt tendance à se regrouper le long de l'avenue qui allait devenir la rue Racine. Certains notables, plus prévoyants que d'autres, s'étaient dit inquiets des conséquences désastreuses que pouvait avoir un incendie en période de grand vent. À plusieurs reprises, ces gens s'étaient prononcés contre une insouciance populaire généralisée et certains avaient même tenté de corriger les lacunes les plus évidentes. À ces messages timides qui semblaient s'adresser à une population de sourds, rien n'y fit! Les changements ne vinrent que tardivement hélas, et furent dictés malheureusement par les événements.¹



Vue générale de Chicoutimi vers 1892.

SHS, Fonds Léonidas Bélanger, # 5.102

Depuis l'arrivée des premiers *euro-canadiens* en sol sagamien, c'est d'abord la forêt qui fut la plus durement touchée par les incendies. Si l'histoire nous révélait tous ses secrets à ce chapitre, nous serions sans aucun doute surpris de voir l'ampleur des dégâts. En 1725, lors d'une expédition organisée dans le but d'évaluer la forêt chicoutimienne, l'explorateur Jean-Baptiste Legardeur de Tilly remarquait justement dans son rapport que tout près des installations du poste de traite, entre les rivières du Moulin et Chicoutimi, la plus belle pinière de l'endroit avait été entièrement détruite par le feu quelques années auparavant; s'étalant sur une longueur d'environ deux lieues et demi, cette pinière était composée principalement de pins rouges de belles proportions et les troncs partiellement calcinés ne pouvaient plus servir qu'à faire du goudron.

Quelque temps après le passage de Legardeur de Tilly, au printemps 1733, on note également le passage d'un incendie tout à fait désastreux qui dévasta « deux cents lieues de pays », un feu encore plus important que celui de 1870; ayant débuté dans les environs du grand lac Mistassini, les flammes vinrent s'éteindre tout près de Chicoutimi; on dit qu'à ce dernier endroit, le feu vint si près du poste de traite et de la mission, que le commis dut enterrer la poudre qu'il avait en magasin.

Après l'ouverture du Saguenay à la colonisation, les feux augmentèrent de façon catastrophique un peu partout à travers la région. Certains d'entre eux furent si dévastateurs qu'ils influencèrent le cours normal de notre histoire. Le feu du 5 mai 1846 à Grande-Baie notamment, consuma en moins de deux heures la plupart des bâtisses de l'Anse à Benjamin, une bonne partie de celles situées entre les rivières Ha! Ha! et à Mars, tout le village de Saint-Alexis, les moulins ainsi que les quais; une fraction de la population, complètement ruinée, profita alors des circonstances et partit fonder le Grand-Brûlé de Laterrière. Pensons également au plus célèbre d'entre tous, le Grand feu de 1870 qui, en éliminant toute la forêt sur son passage, favorisa lui aussi la colonisation et donna un second souffle à la marche du peuplement au Lac-Saint-Jean.

Dans l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le feu de 1870 fait évidemment annales et nous n'avons pas le choix de nous arrêter quelques instants pour rappeler les faits... Ce printemps-là avait été particulièrement hâtif, si bien qu'à la mi-mai les semailles étaient déjà presque terminées. Durant toute la journée du 16, les colons du haut du Lac s'occupaient à faire brûler des abattis. Pendant deux jours, les gens tentaient d'éviter le pire et travaillaient sans relâche afin que l'élément destructeur ne puisse se communiquer à la forêt environnante. C'était peine perdue! À l'aube du 19, après une pluie légère tombée au cours de la nuit et à la faveur d'un fort vent d'ouest, le feu devint hors contrôle. En moins d'une demi-heure nous disent les commentateurs, tout



Gravure représentant le Grand feu de 1870.

l'ouest du Lac-Saint-Jean était en flammes et cinq heures plus tard le brasier s'étendait jusqu'à Saint-Alexis-de-Grande-Baie. Les résultats furent catastrophiques. Tout était pratiquement rasé : 555 familles avaient tout perdu et se retrouvaient sans abri, sans vivre, sans vêtement; dans le haut du Lac on déplora même sept pertes de vie, sans compter les nombreux blessés.

Le village de Chicoutimi et la paroisse de Sainte-Anne furent « miraculeusement » épargnés. À ce sujet justement, des témoins oculaires racontent qu'à Chicoutimi le curé Racine et M. Price étaient allés au-devant de la menace sur la côte de la Réserve afin de sauver le village et la scierie; selon ces gens, « le feu s'est arrêté là où M. Racine a passé ». À Sainte-Anne, le scénario est sensiblement le même. Un groupe de paroissiens, avec le curé Delâge à leur tête, partirent en procession sur le cap Saint-Joseph, en tenant le Saint-Sacrement au bout de leurs bras. Tout comme cela s'était passé à Chicoutimi, des témoins virent « le feu tourbillonner en l'air », sauter par dessus le village et aller reprendre à Saint-Fulgence.

Les grands feux du XIX^e siècle : la fondation d'un corps de sapeurs-pompiers

Dans l'histoire de Chicoutimi, le premier incendie d'importance que nous avons été en mesure de retracer, remonte aux 6 et 7 juin 1856. Pendant deux jours, le village fut la proie des flammes! Le feu, attisé par des vents violents, détruisit plusieurs habitations, des granges et la presque totalité des clôtures. Les journaux de l'époque qui eurent à commenter les détails de la tragédie précisèrent qu'une soixantaine de familles virent brûler, impuissantes, les grains qu'elles venaient à peine de semer. L'église, les moulins et une partie du village furent épargnés comme par miracle.

Deux ans plus tard presque jour pour jour, au début du mois de juin 1858, la paroisse de Chicoutimi fut bien près d'y passer une

fois de plus. Un incendie, probablement allumé par un autre feu d'abattis, commença au Grand-Brûlé et s'étendit jusque dans le canton de Chicoutimi. Même si le village ne fut pas implicitement touché, de 30 à 35 bâtisses furent détruites et 2 000 minots de semences furent brûlés dans les champs. Pour soulager la misère des colons sinistrés, David Edward Price et le curé Jean-Baptiste Gagnon organisèrent une quête publique qui s'échelonna sur un peu plus de deux ans.

Le feu de 1858, malgré son côté spectaculaire, n'avait rien de bien comparable à l'incendie de 1846 et encore moins à celui qui va dévaster toute la région, douze ans plus tard. Localisé en pleine campagne, il avait provoqué plus de peur que de mal et la population s'en était malgré tout fort bien tirée. Un fait intéressant à noter par contre, tous ces feux, y compris celui de 1870, furent allumés au printemps, prirent naissance dans des abattis mal contrôlés et purent se propager à la faveur d'un fort vent d'ouest.

Le 2 avril 1883, la ville de Chicoutimi, qui est maintenant coiffée du titre de capitale régionale, entreprend de se doter d'une compagnie de sapeurs-pompiers. L'événement est important et démontre bien par lui-même que la municipalité est désormais fermement décidée à protéger plus adéquatement sa population contre ce fléau. Pour donner encore plus de force à cette initiative louable et tout à fait justifiable, le 11 juin suivant, le Conseil de ville vote un premier règlement touchant la prévention des incendies et la sécurité publique. Le décret municipal formant officiellement la compagnie de sapeurs-pompiers est voté le 2 juillet de cette même année et compte 18 articles : parmi ceux-ci, retenons surtout les règlements relatifs à la structuration de l'organisme, l'obligation des citoyens d'assister les pompiers lors des feux et l'établissement d'une sorte de code d'éthique pour les membres. Nous allons constater dans les prochaines lignes que cette modeste disposition législative connaîtra des ratés dès le début.

Le nouveau corps de sapeurs-pompiers aura effectivement l'occasion de démontrer très tôt son importance... et en même

temps son manque d'efficacité. En effet, moins d'un an après sa fondation, dans l'après-midi du 30 avril 1884, un incendie se déclare tout près de l'évêché, dans un hangar privé servant d'écurie. À la vitesse de l'éclair, l'élément destructeur se communique à une maison à deux étages, saute sur les édifices voisins et risque de s'étendre à la cathédrale s'il n'est pas circonscrit dans les plus brefs délais. L'alerte est aussitôt donnée mais, comble de malchance, dans leur empressement les sapeurs-pompiers renversent la pompe et cassent le manchon servant à actionner le mécanisme.

Malgré la diligence de tous et de chacun, toutes tentatives de circonscire l'incendie restent vaines. Les sapeurs-pompiers doivent alors se contenter d'arroser les flammes avec une pompe défectueuse et avec des seaux à mains, en utilisant seulement l'eau contenue dans le puits de l'église. Aux petites heures du matin, le feu est enfin maîtrisé, mais à quel prix : quatre édifices ont été complètement détruits et parmi eux on compte l'Hôtel Martin, une maison adjacente (celle de la veuve Pitre Blackburn) et la maison de G.-O. Tousignant. Même si trois des quatre propriétaires sinistrés sont sans assurance et perdent tout leur avoir, la population est consciente que dans les circonstances le bilan aurait pu être bien plus désastreux. Grâce au travail acharné des sapeurs-pompiers et de plusieurs citoyens bénévoles, on a fort heureusement réussi à sauver la cathédrale toute neuve, la salle publique et plusieurs maisons.

Selon Jean-Baptiste Petit, un citoyen qui a assisté dès le début aux diverses tentatives de sauvetage et qui a même participé à l'opération, la pompe et la brigade de feu ont été bien loin de répondre aux attentes de la population; en plus de l'accident de la pompe, l'absence de deux officiers (B.A. Scott et P.-A. Guay) et des trois quarts de l'équipe de sapeurs-pompiers — qui avaient le malheur de résider au Bassin ou d'être partis faire la drave du printemps — ont été semble-t-il des éléments déterminants. S'ajoutent à ce manque flagrant de professionnalisme, l'apathie de la population envers la planification du dispositif contre les incendies et le peu d'empressement des badauds à aider les sapeurs-pompiers dans leur tâche, certains profitant même du désastre pour voler et piller les malheureuses victimes.

En dépit de ses faiblesses apparentes et de ses moyens limités à l'extrême, il semble que la présence d'un premier corps de sapeurs-pompiers à Chicoutimi eut des effets positifs à bien des égards. De toute évidence cependant, cette organisation ne permit pas d'éliminer complètement cette terrible menace qui, est-il utile de le préciser, ne choisit jamais ses victimes ni son heure? Par contre, faut-il s'en étonner, sa simple présence eut au moins le mérite d'être à l'origine d'un certain éveil populaire préventif et put même expliquer, à la rigueur, une diminution sen-



Une équipe de pompiers de Chicoutimi tout près de l'ancienne Hôtel-de-ville.

ANQ, carton S # 0017

sible des sinistres importants. Après la désastreuse conflagration du 30 avril 1884, les journaux de la région, pourtant bien à l'affût de nouvelles spectaculaires, vont être une bonne vingtaine d'années sans relater d'incendie majeur à Chicoutimi.

L'histoire ne nous dit pas de sursoit si le premier corps de sapeurs-pompiers fut en mesure de servir bien longtemps et d'offrir un service efficace. Hélas! avant 1895, la ville ne possède toujours pas de système d'aqueduc fonctionnel sur lequel il serait possible de brancher les boyaux et d'alimenter convenablement la pompe. Pressé par la population qui réclame toujours à grands cris une meilleure protection contre les incendies, le 10 janvier 1896 le conseil municipal confie enfin à un comité spécial le soin de réorganiser le corps de sapeurs-pompiers, « en vertu du règlement déjà existant à ce sujet ». Douze jours plus tard, le 22, après avoir sondé les contribuables, le comité est déjà en mesure de se prononcer et recommande au conseil municipal de commander à la firme Gutta Percha & Rubber Company « 800 pieds de hoses à 75 cents du pied; 200 pieds immédiatement, le reste seulement si le matériel donne satisfaction ».

À la mi-février, les journaux annoncent que les boyaux sont enfin arrivés et que les aspirants sapeurs-pompiers peuvent enfin procéder à l'essai du matériel et de « tous les hydrants de la ville ». La réorganisation de l'escouade anti-feu est finalement complétée le 21 mars 1896, lorsque le conseil de ville procède à l'engagement officiel de 28 jeunes hommes.

Le feu du 11 octobre 1905

À l'aube du XX^e siècle, le premier gros feu à venir assombrir le ciel de la ville, éclate le 11 octobre 1905 vers une heure de l'après-midi, dans une résidence de Rivière-du-Moulin située au Rocher-de-la-Vieille, non loin du couvent des sœurs du Bon-Conseil. Après avoir pris naissance dans la cheminée de la maison d'un dénommé Pelletier et profitant d'un fort vent du nord-est, le feu

se communique aux habitations contiguës et devient vite incontrôlable. La population des environs, prompte comme toujours à réagir en de telles circonstances, apporte aussitôt son aide aux sinistrés en les aidant à sauver le maximum d'effets personnels. Même le grand Vicaire, les prêtres de l'Évêché, les élèves et les prêtres du Séminaire sont là pour aider les incendiés.

Une demi-heure plus tard, les sapeurs-pompiers sont enfin informés de la situation et partent aussitôt en direction de Rivière-du-Moulin. Ne jouant pas de chance, dans sa course folle pour arriver sur les lieux, le premier attelage de chevaux entre en collision avec la voiture d'un cultivateur, tout près des locaux du « Progrès du Saguenay », et perd ainsi de précieuses minutes avant d'être remis finalement sur ses roues. Entre temps, l'incendie réussit à prendre de telles proportions qu'une seconde alarme est donnée et nécessite le détachement de la seconde escouade de pompiers, avec tout ce qui reste de boyaux et d'échelles. Il faudra beaucoup plus pour circonscrire le sinistre.

Aussitôt alertée, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, particulièrement bien équipée pour faire face à de tels éléments, accepte généreusement d'apporter son aide à l'équipe de volontaires et c'est sans doute cette intervention ponctuelle qui permettra de limiter les dégâts. Pour empêcher que l'élément destructeur ne s'étende davantage, J.-É.-A. Dubuc fait descendre une escouade complète de sapeurs-pompiers (une centaine d'hommes), prête des boyaux à incendie et guide lui-même son équipe sur les lieux. Vers quatre heures de l'après-midi, grâce à une lutte féroce menée par tous et chacun, le feu est enfin sous contrôle, au grand soulagement de la population.

Même s'il n'y a pas de pertes de vie à déplorer, le bilan matériel reste malgré tout dramatique. En gros, les journaux de l'époque font état d'une perte globale de 50 000 \$. Les quelque vingt familles jetées sur le pavé n'ont, pour la plupart, aucune assurance : ce sont celles de messieurs Alfred Boivin, Napoléon Bergeron, Henry Bergeron, Arthur Tremblay, Thomas Drolet, Joseph Brisson, Charles Lavoie, Ovila Lavoie, Arthur Coulombe, Athanase Lapointe, Osias Lapointe et Gédéon Gauthier.

Le feu du 24 juin 1912

En dépit de son côté spectaculaire et des quelque vingt bâtisses rasées jusqu'au sol, le feu du 11 octobre 1905 avait eu, somme toute, des conséquences assez limitées. N'eut été de la participation massive des dizaines de volontaires accourus précipitamment dans les minutes qui suivirent l'appel et n'eut été de l'intervention rapide des ouvriers de la Compagnie de pulpe nul doute que les pertes auraient été beaucoup plus sévères. Le fait qu'il ventait énormément cette journée-là et que les événements se soient déroulés à deux pas des grands édifices de la ville (l'évêché, la cathédrale, le couvent et le séminaire) avaient fait craindre le pire à un certain moment.



L'équipe des sapeurs-pompiers de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi vers 1909.

Dans toute l'histoire de Chicoutimi, le feu du 24 juin 1912 apparaît par contre à plusieurs égards comme la pire tragédie à s'être abattue sur la ville depuis sa fondation. La matinée de ce premier lundi de l'été avait pourtant débuté comme toutes les autres, sans tambour ni trompette. Le soleil était radieux et la brise matinale était pratiquement imperceptible, quelques bénévoles s'affairaient à organiser les manifestations devant souligner la fête nationale des Québécois, la traverse de Sainte-Anne quittait pour la première fois de la journée son port d'attache de la rive nord du Saguenay alors que de l'autre côté de la ville, à deux pas de la gare, quelques citoyens attendaient patiemment sur le quai du gouvernement l'arrivée du vapeur chargé de touristes et de parents. Bref, rien dans l'atmosphère ne laissait présager que la ville allait être d'ici peu frappée par une terrible épreuve.

Vers neuf heures du matin, le feu se déclare soudainement dans le sous-sol du Château Saguenay, un édifice commercial situé à deux pas de la cathédrale et du séminaire; certains témoins disent qu'il fut allumé par un poêle de cuisine laissé sans surveillance, d'autres en attribuent plutôt la cause à une machine à gazoline.

Arrivés en catastrophe dans les minutes qui suivent le déclenchement de l'alarme générale, les pompiers sont incapables de contrôler l'élément destructeur. Certes, l'aqueduc fonctionne normalement et l'eau est abondante mais dans la précipitation et l'excitation du moment on utilise mal la ressource; ainsi, le fait d'avoir branché sept ou huit boyaux dans le seul secteur du Château Saguenay provoque une baisse importante de la pression et ce, au détriment des autres édifices qu'il faut pourtant arroser abondamment. À la cathédrale, la pression est si faible, qu'il faut utiliser des chaudières pour tenter d'éteindre la multitude de charbons enflammés qui « tombent par orage » dans le clocher et sur le perron de bois. Au séminaire, la situation est encore pire; l'aqueduc est totalement inefficace et toute initiative visant à utiliser l'eau des puits et des citernes est littéralement vouée à l'échec.

Vers 11 heures, le Château Saguenay est tout en flammes et le feu commence à se propager à une vitesse vertigineuse. À midi, il s'attaque à la maison Colozza, à l'Hôtel Desbiens, à la bibliothèque publique et à la superbe demeure de J.-E. Cloutier. Rendues hors contrôle, les flammes déferlent ensuite le long de la rue du Couvent, détruisant tout sur leur passage : la cathédrale, le couvent du Bon-Pasteur, les maisons Labrie, Martel, Delisle, ainsi que les locaux du Travailleur, rien n'est à l'abri. Tous les établissements compris entre les rues Bégin, Parent, Sydenham et Racine sont rasés; le pâté de maisons formé par les rues Bégin, Labrecque, Cartier et Racine est détruit presque complètement. Seules les banques Nationale et Molson et quelques rares maisons éparpillées par-ci, par-là, sont épargnées grâce à l'utilisation de la dynamite.

À sept heures du soir, tout est fini. Le haut de la ville, en ruine, ressemble à un champ de bataille. La partie commerciale et le cœur de la capitale ont été en partie détruits. Le bilan des pertes publié dans l'édition du Progrès du Saguenay fait état de 104 maisons complètement brûlées; dans les Annales du Séminaire, on dit que 168 familles ont vu le toit de leur demeure s'effondrer au milieu des flammes et que 830 personnes ont été jetées brutalement sur le pavé. À un certain moment, au plus fort de l'incendie, on eut même peur de perdre l'hôpital. Les pertes matérielles les plus considérables sont évidemment celles du séminaire, de la cathédrale et du couvent qui ont été rasés de fond en comble. Quelques peintures qui ornaient la cathédrale, un Rubens entre autres, ainsi que les vases sacrés ont échappé aux flammes. Au séminaire, les sœurs et les dizaines de bénévoles accourus sur les lieux pour apporter leur aide, réussissent à mettre à l'abri plusieurs effets personnels des nombreux prêtres absents; une partie des archives et de la bibliothèque a été également sauvée avant que le brasier ne devienne incontrôlable. Fort heureusement, aucune perte de vie n'est à déplorer.



Photographie du haut de la rue Racine prise par J.-A. Côté quelques heures après le feu de 1912.

SMS album grand format 1824 p. 40.

Pendant toute la nuit de cette journée fatidique, des escouades de vigiles parcourent le quartier fumant, craignant que le vent ne réactive le feu couvant toujours sous les décombres. Le 25 au soir, vers les 23 heures, une violente tempête du nord-est vient à nouveau semer la crainte et l'angoisse au sein de la population consternée. Sous l'action du vent, la cendre encore chaude est soulevée des débris et plusieurs morceaux de crêpi rallumés se détachent des murs du séminaire, tourbillonnent et vont s'abattre dans les bois voisins. Tout à coup, les flammes s'élèvent à nouveau à l'intérieur des murs de la cathédrale qui ne forme plus qu'un immense brasier.

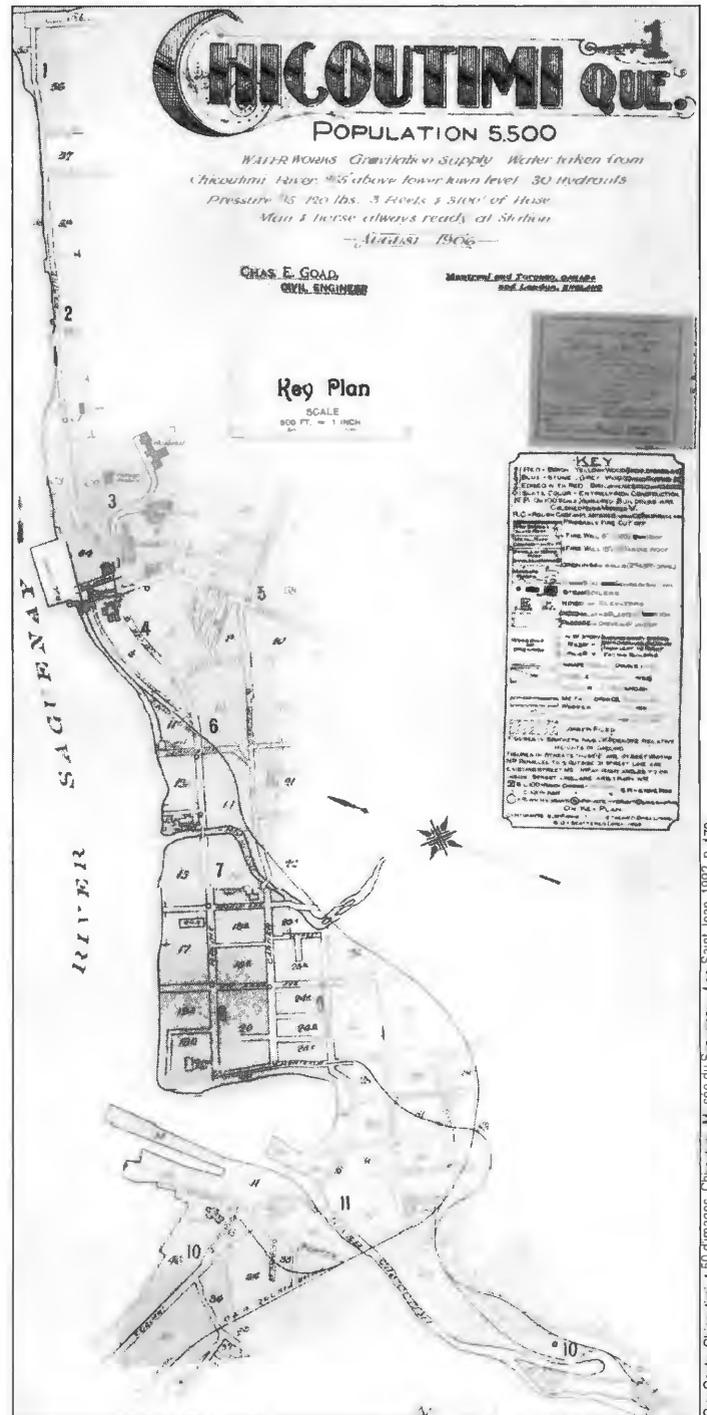
Deux heures durant, nous dit l'abbé Huard, « un orage incessant de tisons et de bouts de planches ou bardeaux enflammés tombe sur l'évêché, sur l'Hôtel-Dieu et leurs dépendances ». Les équipes de volontaires ne savent plus où donner de la tête; des foyers d'incendies sont observés à différents endroits. Le danger est réel. Craignant le pire, les sœurs de l'Orphelinat et les prêtres du séminaire sonnent l'alarme et demandent aux sapeurs-pompiers de revenir sur les lieux pour protéger les édifices qui ont été épargnés. Vers une heure du matin, le vent s'apaise enfin et le danger est à nouveau écarté. Craintifs, plusieurs hommes jugent cependant préférable de ne pas fermer l'œil et de guetter jusqu'au petit matin.

Au cours de la première nuit, des équipes de bénévoles s'affairent à préparer des lits, à distribuer des vêtements et à donner de la nourriture aux sinistrés ainsi qu'aux pompiers volontaires qui n'ont pas mangé depuis plusieurs heures. L'eau, la lumière ainsi que des puisards sont aussitôt installés pour prévenir les épidémies.

Un comité de secours est organisé pour établir et gérer un plan d'assistance au public éprouvé. Les sans-abri sont logés un peu partout à travers la ville. Tous les grands édifices publics sont réquisitionnés : soixante-dix personnes se sont installées à la ferme du séminaire et soixante-deux familles logent momentanément à l'école normale. Les sœurs de « Saint-Antoine » organisent leur quartier-général dans la maison d'été des sœurs du Bon-Conseil alors que les prêtres du séminaire vont loger dans le sous-sol de l'évêché, à travers les centaines d'objets hétéro-clites sauvés du désastre et rangés là à la hâte. La ville de Québec va même fournir 150 tentes, permettant ainsi d'organiser un véritable camp de fortune dans la cour du séminaire. Pris de compassion eux aussi, les frères Maristes vont faire leur part en prêtant leur nouvelle académie aux prêtres et aux 350 élèves du séminaire, évitant ainsi de compromettre la nouvelle année scolaire.

Le feu du 16 janvier 1919

Le feu de 1912 n'avait pas eu que des effets négatifs; il allait permettre au haut-clergé et à la ville de Chicoutimi de réviser le



Plan général d'assurances de Chicoutimi en août 1906, corrigé après le feu de 1912.

plan d'urbanisme à l'intérieur du périmètre incendié. Dans les jours qui suivirent l'incendie, Mgr Eugène Lapointe et l'abbé Elzéar Delamarre lancèrent l'idée qu'il fallait en profiter pour repenser substantiellement la relocalisation des principaux édifices. Plusieurs alternatives pouvaient ainsi être envisagées : « Allions-nous construire ou rebâtir ailleurs »?

Un premier scénario, celui qui revenait constamment sur la table, proposait en gros que la cathédrale et le presbytère soient légèrement déplacés vers les fondations du séminaire en ruine, de

façon à ce qu'il soit possible de prolonger la rue Racine vers l'est, juste en face du bureau de poste; faisant ainsi une pierre deux coups, la vente des terrains laissés vacants pourrait permettre de financer une partie du plan de reconstruction, une éventualité qui pesait lourd dans la balance. Advenant le refus de l'évêque, un plan de rechange proposait au moins de libérer le séminaire — qui était coincé entre l'Hôtel-Dieu et la cathédrale — et de le déplacer plus haut sur le plateau (sur le terrain actuel); là aussi, la vente de l'ancien terrain pouvait être avantageuse puisque le séminaire, qui n'avait que 60 000 \$ d'assurances, devait faire face à une dette d'environ 27 000 \$.

Le projet de relocalisation des édifices publics touchés par la conflagration, fut soumis et accepté par l'Évêché puis déposé au conseil de la municipalité pour approbation finale. La ville accepta derechef le plan élaboré par l'Évêché et adopta le règlement 165 d'où se dessinaient trois intentions majeures. La première donnait le feu vert à l'élargissement d'une partie des rues du quartier touché; soient les rues Racine, Bégin, Cartier, Labrecque, Saint-François-Xavier, Lévis et Salaberry. La deuxième prévoyait la fermeture des rues Verchères, Dollard et Lamarre. Enfin, le dernier volet du projet visait à développer de nouvelles rues entre les rues Bégin et Labrecque et tout près du séminaire.

La révision du plan d'urbanisme fut confiée à l'arpenteur Adjudant Lamarre qui adopta en gros les prévisions de la ville et les recommandations de l'Évêché qui avaient été retenues dans le rapport Cloutier. Afin d'éliminer le plus possible le risque de feu, le règlement prévoyait également l'utilisation de matériaux ignifuges — tels la pierre, la brique, l'ardoise, le cuivre et le fer-blanc — et l'obligation pour les particuliers de se conformer au nouveau plan d'urbanisme. Aussitôt que le principe fut accepté, les autorités ecclésiastiques procédèrent à l'acquisition des terrains et débutèrent sans tarder la construction du nouveau séminaire et du couvent des sœurs Antoniennes-de-Marie-Reine-du-Clergé. Dans les semaines qui suivirent, l'Évêché fit entreprendre à son tour la construction de la deuxième cathédrale, sur le site de l'ancien couvent. On confia à l'architecte R.-P. Lemay, le soin de dessiner ou d'approuver les plans des trois édifices : le séminaire et la cathédrale, dessinés par Lemay, furent ouverts en 1913 et en 1915; le couvent des sœurs Antoniennes, dont les plans furent dessinés par les révérendes sœurs et acceptés par Lemay, fut ouvert en 1914.

La nouvelle cathédrale, édiflée un peu plus haut et faisant face au Saguenay, devenait le centre du quartier reconstruit et constituait le joyau de tout le périmètre. L'imposant édifice, de tradition néoclassique, s'inscrivait d'ailleurs parmi les plus belles œuvres de l'architecte Lemay et avait exigé la collaboration d'une pléiade d'artistes de la province. Construite par l'entrepreneur Giroux, elle ouvrit ses portes le 25 décembre 1915 et fut bénite le 25 mai 1916, par Mgr Bégin. L'intérieur avait été richement décoré; les 44 verrières étalées de chaque côté, projetaient sous les voûtes des



Les ruines de la deuxième Cathédrale après le feu du 16 janvier 1919.

rayons « de pieux mystère qui ajoutait aux beautés déjà prodiguées par les arts intérieurs ».

Presque trois ans seulement après son inauguration, le 17 janvier 1919, la population régionale apprend avec stupeur que la cathédrale de Chicoutimi a été rasée de fond en comble par un violent incendie. Le feu, dont on ignore l'origine mais qui a débuté vraisemblablement dans le chœur vers les dix heures et quart le soir du 16 janvier, a pris tous les citoyens par surprise. Les prêtres, arrivés précipitamment sur les lieux, eurent tôt fait de comprendre que le combat était perdu d'avance. La brigade de sapeurs-pompiers et les citoyens qui étaient venus leur prêter main-forte durent aussi se rendre à l'évidence que tout effort de circonscrire l'incendie restait inutile. À leur arrivée, le feu s'attaquait déjà à la voûte et faisait voler les verrières en éclat : « Les sacrifices de 1912, le long séjour dans l'église temporaire; le dévouement à l'œuvre de la nouvelle cathédrale; les joies de la bénédiction en mai 1916; l'apothéose de mai 1917; la fierté légitime que les Chicoutimiens ressentaient chaque fois qu'ils venaient à leur cathédrale : tous ces souvenirs affluaient à l'esprit des assistants pour aller ensuite rouvrir dans leur cœur la plaie faite par l'épreuve de 1912 ».

Un peu avant minuit, tout l'intérieur était ravagé, et la structure de la « claire-voie » s'effondrait avec fracas. Grâce à des manœuvres habilement effectuées par les pompiers, on réussit à contenir l'incendie à l'intérieur des murs du bâtiment et à sauver les habitations avoisinantes de même que le presbytère, vidé de ses meubles par précaution. Vers une heure trente du matin, après une petite accalmie, le feu reprit de plus belle, s'attaquant au dôme et

aux colonnes protégées par un recouvrement en tôle. Le lendemain, aux petites heures du matin, la neige, balayée par un vent du nord-est, tentait de recouvrir les restes encore fumants. L'eau des pompes et celle provenant de la neige fondue avaient étouffé le feu qui se confinait dans les couches inférieures des débris, à l'intérieur des murs.

Le feu du 14 mars 1944

Au chapitre des grands feux qui ont contribué à transformer le paysage urbain de Chicoutimi, la décennie quarante restera particulièrement éprouvante et significative pour la ville, notamment pour les commerces et les habitations circonscrites autour de la rue Racine. Le premier de la décennie a été déclenché dans la matinée du 14 mars 1944. L'incendie, qui a éclaté vers les 3 heures ou 3 heures trente, réussit à détruire une partie du quartier commercial, en haut de la côte Bossé, dans le secteur longeant l'actuelle autogare. Le feu, qui a débuté semble-t-il dans la cave du magasin de Chaussures appartenant à Thomas Abel, s'est propagé très rapidement à la faveur d'un fort vent du nord-ouest. En dehors des commerces et des bureaux d'affaires détruits, une douzaine de familles furent jetées sur le pavé.

Au cours de cette conflagration qui n'a fait aucune victime, sept immeubles alignés sur le côté nord de la rue Racine, ont été entièrement consumés par les flammes : les Immeubles du Dr William Tremblay (abritant les bureaux du docteur et du notaire Léonidas Gagnon, ceux de l'avocat Jean Pelletier de la « Police des Liqueurs », de Lemieux et Pedneault, de la Banque Provinciale et de la Caisse Populaire), l'immeuble de M. Alphonse Desharnais (comprenant le magasin de chaussures Thomas Abel et quelques logements), l'immeuble de M. Arthur Desbiens (comprenant son magasin et son logement, une salle de billard, une buanderie, une boutique de barbier et des appartements), l'immeuble de Chouinard & Cie (comprenant une boutique de barbier, un salon de coiffure, un laboratoire et un entrepôt de produits de beauté) et l'immeuble de M. Napoléon Tremblay (abritant son magasin et son logement). En tout et partout, les pertes matérielles, causées à la fois par l'eau et la fumée, sont évaluées à 300 000 \$.

Malgré des dégâts limités, le feu du 14 mars 1944 eut tout de même une certaine incidence sur la révision et l'amélioration du plan d'urbanisme dans ce secteur particulièrement achalandé de la ville. En effet, suite aux événements, la population locale réclama aussitôt l'élargissement du haut de la rue Racine, perçue comme un endroit où la circulation était la plus dangereuse. Afin de répondre aux attentes des citoyens, le maire Smith proposa alors au Conseil de profiter de l'occasion pour récupérer une lisière de terrain localisée entre le bas de la côte Bossé et le magasin Jalbert (le coin est de l'autogare actuelle), dans le but de prévoir l'élargissement graduel de la rue. C'est cette initiative qui explique d'ailleurs l'élargissement qui est encore observable aujourd'hui, entre le haut de la côte et le complexe « Lessard sur la Côte ».



Citoyen regardant la rue du Havre dévastée par le feu de 1944.

Références

Jean-Baptiste Legardeur de Tilly, «Remarques que j'ay faites dans mon voyage de Chicoutimi, 12 juillet 1725», Archives des Colonies, NG1, série C11 A, vol. 47, folios 213-217»; Mgr Victor Tremblay, «La forêt saguenéenne avant la colonisation», *Saguenayensia*, mai-juin 1969, pp. 77-80; «À plusieurs reprises, le feu dévora forêts et villages», *Progrès-Dimanche*, 16 janvier 1968, p. 11; L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay (1858-1865)*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, 1968; Russel Bouchard et Jean Martin, *Ville de la Baie: une fenêtre sur le monde depuis 150 ans*, Histoire des Municipalités, no 6; SHS, petit fonds Price, dossier David Edward Price; «Terrible conflagration au Saguenay», *Le Canadien*, 7 juin 1858; Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, 1984, pp. 433-449; Pierre Saint-Aubin, «Le "Grand Feu"», *L'annuaire de la ville et du district de Chicoutimi*, 1922, pp. 173-176; Maurice Girard, «Le Grand Feu de 1870», *Saguenayensia*, mars-avril 1970, pp. 30-35; Russel Bouchard, *Saint-Félicien: fleuron de l'industrie touristique régionale*, Histoire des Municipalités, no 9, 1990, pp. 11-13; *Journal de Jean-Baptiste Petit*, pour l'année 1884; «Conflagration à Chicoutimi», *Le Canadien*, 1er mai 1884; Mgr Victor Tremblay, «Le premier service de pompiers, Le Lac-Saint-Jean», 21 juin 1961, pp. 12 et 20; «Incendie à Chicoutimi», *Le Progrès du Saguenay*, 12 octobre 1905; «Un incendie au Rocher de la Vieille», ANQC, fonds SHS, dossier 325, pièce 10; *Annuaire du Séminaire de Chicoutimi*, 1912-1913, pp. 197-199; «Incendie désastreux», *Le Progrès du Saguenay*, 27 juin 1912; «Un sinistre 24 juin», *Le Lac-Saint-Jean*, 20 juin 1962; *Annales du Séminaire de Chicoutimi*; Volume VII, 1903-1913, pp. 521-611; «Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe», *Saguenayensia*, janvier-mars 1987 et suivants; «Le diocèse de Chicoutimi éprouvé de nouveau», *Le Progrès du Saguenay*, 23 janvier 1919; «Un incendie cause pour plus de \$300 000 de dommages à Chicoutimi, Le Lac-St-Jean», 16 mars 1944; «Conflagration», *Le Colon*, 16 mars 1944; «Élargissement de la rue Racine», *Le Progrès du Saguenay*, 23 mars 1944; «Gros incendie à Chicoutimi», *Le Colon*, 22 février 1945; «Nouvelle trouée par le feu à Chicoutimi», *Le Progrès du Saguenay*, 22 février 1945.

Expédition de l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin dans le domaine du roi en 1732

par **Marcel Leblanc**
Arpenteur-géomètre et ingénieur forestier
Société d'histoire de Roberval

Ce ne sont pas les petits ruisseaux qui créent les grandes rivières. Ce sont les belles et larges forêts.

Alexandre Dumas

Depuis Jacques Cartier et ses prédécesseurs, pêcheurs morutiers ou chasseurs de baleines, le Saguenay demeurait une chasse gardée pour les Montagnais. Les étrangers désirant commercer avec les autochtones de cette contrée pouvaient les rencontrer à Tadoussac, en bordure du fleuve. Même quand le chef Donnacona tente de faire croire aux Européens qu'un peuple « civilisé » exploite des métaux précieux au Royaume du Saguenay, ils n'essaient pas de s'y introduire. Pourquoi, quand ce n'est pas nécessaire, entreprendre un périlleux voyage dans l'arrière-pays ?

Quelques années après la fondation d'un poste de traite à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice par Laviolette en 1634, l'arrivage des pelleteries à Tadoussac commence à diminuer et la concurrence se fait gravement sentir. Les Montagnais n'étant plus obligés de négocier à un poste unique¹, s'adonnaient dès lors à la surenchère; c'est une des raisons qui permit au père Jean Dequen d'atteindre le lac Saint-Jean en 1647².

D'autres facteurs qui influencèrent d'une façon négative le commerce des fourrures à Tadoussac fut la prise de Québec en 1629³ par les frères Kirke, et l'administration anglaise jusqu'en 1632. Mais ce fut surtout la terrible guerre avec les Iroquois qui incita le gouvernement à accorder un statut spécial à la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

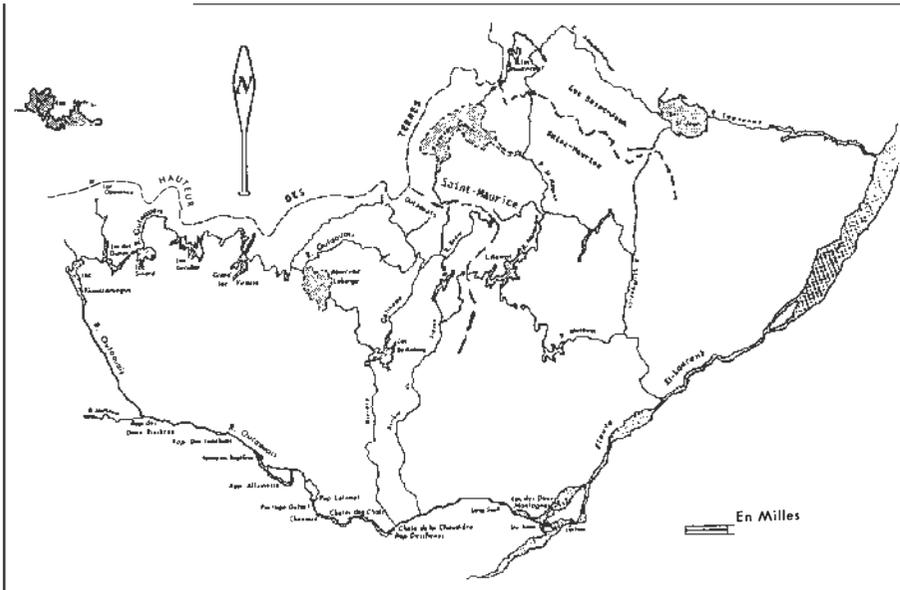
Le 2 mars 1652, Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France, décide de rendre officiel un fait reconnu traditionnellement

depuis l'arrivée des Français en Amérique du Nord : le Saguenay, territoire réservé à des privilégiés⁴, prendra le nom de Domaine du Roi⁵. Tandis que les habitants de la colonie pourront circuler librement partout ailleurs, ce secteur leur sera interdit.

Le regain apporté par cette mesure à la traite des fourrures à Tadoussac fut de courte durée. Dès la fin du 17^e siècle, le commerce recommence à péricliter. La paix de Ryswick avec les Anglais en 1697 et le traité signé avec les Iroquois en 1701 contribuent au développement de ce négoce en d'autres parties du pays et cela, au détriment des postes du Saguenay⁶. De plus, après 1705, des Hurons et des Abénaquis, poussés par les négociants de Trois-Rivières, prennent l'habitude de violer les limites pour chasser et trafiquer au Lac Saint-Jean⁷. On y rencontre également des Algonquins de l'Outaouais et tous prétendent ne savoir où commence le territoire réservé. Tel que l'indique la carte ci-après, plus on monte vers le Nord, plus les sources des affluents du Saint-Laurent se rapprochent entre elles.

C'est pour tenter de mettre fin à ces abus et revitaliser le commerce des fourrures dans le Domaine du Roi qu'on y projette d'abord un arpentage. Ce travail apportera en surplus de précieux renseignements sur les grandes eaux à l'origine de la rivière ou du fleuve Saguenay.

Si, en venant au Canada, l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin rêve de grandes expéditions où, à la manière d'un Louis Jolliet et d'un Cavalier de LaSalle, il inscrira son nom au panthéon de l'Histoire, semble-t-il que ses vœux se réaliseront. Dès son arrivée à Québec, l'intendant Gilles Hocquart l'autorise à marquer et à décrire une partie importante de la frontière sud-ouest



Identification du rapprochement entre les sources des rivières Outaouais, Saint-Maurice et Saguenay. Cette carte légèrement remaniée reproduite de « La route des Voyageurs : hier et aujourd'hui », Ottawa, 1969.

du Domaine du Roi. Il croit sans doute, comme l'a chanté plus tard le poète Gilles Vigneault, que ce voyage lui fera trouver « des trésors » dont on vient de lui confier « la clef, le plan, la carte et la belle aventure ». Il réalise bientôt que les trésors demeureront hypothétiques, de sorte que la clef conservera le mystère de l'emballage d'un cadeau. Le plan, la carte, il doit les dessiner lui-même et ce sera là son plaisir et sa satisfaction. Quant à l'aventure, elle sera quotidienne avec l'apprentissage de la vie amérindienne sur un parcours présumé de 2 000 km, aller et retour. L'expédition lui fera voir des lacs, des rivières sans fin entrecoupées d'eaux tumultueuses, de chutes, de cascades innombrables, une faune et une flore fascinantes. Si, depuis son enfance, Normandin souhaitait des voyages et des dépaysements, il allait sûrement satisfaire ses aspirations d'exotisme.

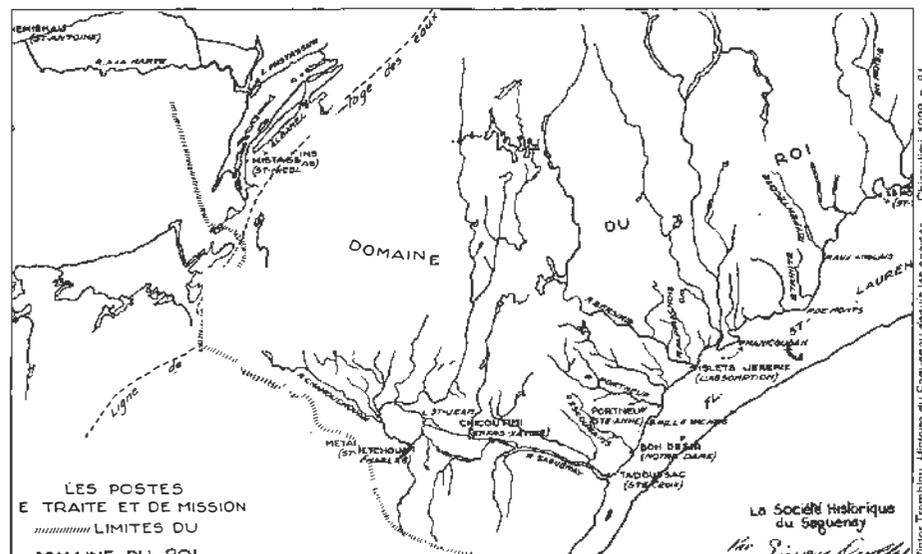
Prosaïquement, il fait empiler dans une chaloupe des provisions pour quatre mois et un minimum d'équipement : farine, biscuits de froment ou galettes de maïs, sel, pois, fèves et de petites barriques de lard dans la saumure. Parmi les « douceurs » qu'un tel périple peut permettre, l'arpenteur ajoute, après avoir inclus un minimum d'ustensiles de cuisine, une petite quantité de « sirop barbade » ou peut-être de sirop d'érable. Et, pour compléter le tout, un bidon d'eau-de-vie, soi-disant pour fins médicinales. Les « ponces » chaudes étant recommandées contre les refroidissements, on pourra également les utiliser pour remonter le moral après une journée particulièrement éprouvante. Et pourquoi pas?

Dans l'équipement, on avait inclus une tente de campement, des toiles à caches ou à canots, des sacs de couchage, quelques outils dont des haches, un sciote dit scie de Saint-Joseph, une pelle, un couteau croche, un batte-feu, aiguilles et fil à coudre, pointes de flèche en métal, agrès et filet de pêche, fusil avec balles et cartouches, du filin, du brai, de la ficelle, des crampes, des clous, etc.

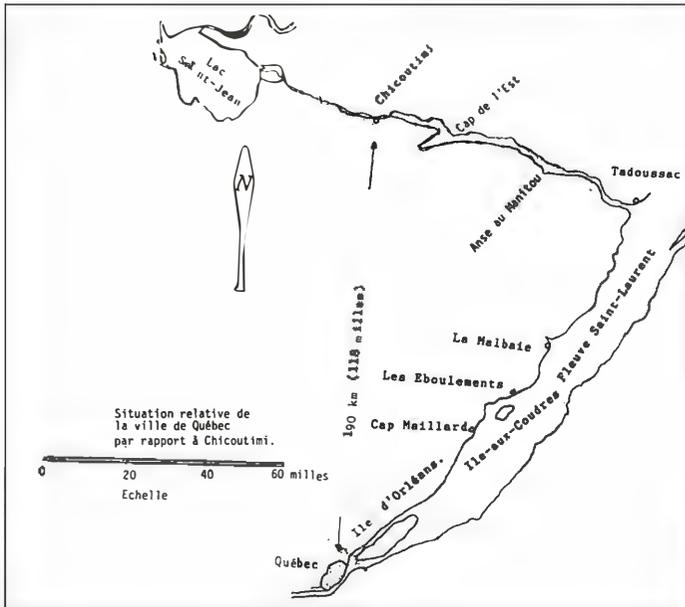
Pour les besoins de l'arpentage, on emportait évidemment une boussole et un astrolabe, « un loch » à bateau, un cadran solaire et une tocante⁸, une gouge à fleur de lys, des carnets de notes et crayons, des formules et des tables astronomiques, etc.

À la barre du jour, le 13 mai 1732, Normandin et son adjoint, le sieur René de Laganière, mettent la voile pour Chicoutimi. Pour leur expédition, ils ont engagé deux voyageurs d'expérience qui, pour le moment, deviennent des marins d'occasion. Dès leur arrivée à la pointe nord-est de l'île d'Orléans et avant même de passer devant le cap Tourmente, ils sont salués par une immense volée d'oies blanches, appelées poétiquement « oies des neiges ». Elles sont « les seigneuses du Québec et l'étendard de la Côte de Beupré ». La magie de leur clameur rappelle à Normandin la description qu'en a fait Jacques Cartier; sans doute a-t-il lu l'Histoire de la Nouvelle-France par Pierre Boucher en 1664.

Poussés par une faible brise et voyageant sous le vol de nombreux oiseaux dont des bernaches, des goélands, cormorans, canards et autres, ils descendent lentement le Fleuve jusqu'au cap Maillard. Ils ont ainsi parcouru 50 milles à une vitesse moyenne de



Les postes de traites et de mission du Domaine du Roi.



Distance relative entre Québec et Chicoutimi.

vingt milles à l'heure, soit la vitesse de croisière d'une chaloupe à rames. Ils sont accueillis chez un forestier-pêcheur du nom de Simard, probablement un parent des « chaloupiers ». Empêchés de sortir par une tempête de nord-est, ils demeurent cinq jours chez leur hôte.

C'est ainsi qu'il leur faudra quatorze jours pour le trajet entre Québec et Chicoutimi; quand ce n'est pas le jusant qui les retarde, ce sont des vents contraires. Après avoir dû bivouaquer et attendre à la Malbaie, à Tadoussac, à l'Anse-au-Manitou et au Cap-de-l'Est, ils atteignent le poste de traite de Chicoutimi en fin de journée le 27 mai.



La chapelle des Indiens à Chicoutimi.

Marcel LeBlanc

Si la distance pratiquement nord-sud entre leurs points de départ et d'arrivée n'est que de 190 km, les voyageurs ont dû naviguer 300 km dans deux directions différentes avant d'atteindre leur objectif.

À Chicoutimi, une déception attend les explorateurs car ils n'y trouvent pas les guides montagnais sur lesquels ils comptaient; les cinq chefs de famille de l'endroit sont encore éloignés en forêt, mais on conseille à Normandin d'attendre leur retour imminent.

Si on disait à l'arpenteur que le chemin du lac Saint-Jean passe par la rivière Chicoutimi, il pourrait commencer immédiatement le levé du premier portage; semble-t-il qu'on le laisse dans l'ignorance de cet aspect du voyage et le groupe des quatre Français doit se résigner à l'inactivité pour ne pas écrire au désœuvrement.

Les deux chefs d'équipe sont sûrement des personnes dévotes et pratiquantes parce qu'étant au service d'un roi « très chrétien », ils doivent afficher leur foi. Lorsque l'arpenteur entreprendra la rédaction de son rapport, il le commencera pieusement par les mots suivants : « *Au nom de Dieu et de la très Sainte Vierge, amen* »

Aussi, est-ce en toute confiance que le père Pierre Laure invite Normandin et Laganière comme parrains pour deux petites Montagnaises qu'il baptise le 2 juin dans la chapelle du lieu⁹. En principe, un parrain doit veiller à l'instruction religieuse de son filleul mais, dans le cas présent, le père Laure n'a d'autre choix que de confier cette responsabilité à deux passants voyageurs.



Indien de l'Amérique du Nord.

Calendrier Taschen, 1998

Collection du Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean. # 75 21 5

Après six jours d'attente, Normandin doit se résigner et, en désespoir de cause, il embauche « deux vieux chasseurs » du Poste. Quel âge peuvent avoir ces guides, 40 ou 50 ans? Le rapport ne le mentionne pas; cependant, ces deux personnes sont aptes à rendre les services qu'on attend d'elles, c'est-à-dire indiquer les voies à suivre, conduire les canots tant sur les eaux-mortes que dans les rapides et porter lorsqu'il le faut. Si « la bosse du canot » qu'ils exhibent fièrement fait la preuve de leur âge, elle signifie également qu'ils ont de l'expérience et que le collier de portage est toujours leur signe distinctif. Leur maturité ne leur inspire aucun complexe d'infériorité.



Le Boreál Express, Journal d'histoire du Canada 1524-1760, Vol. 2, #7, p. 6, 173

Simulation d'un voyage d'exploration au 18^e siècle.

Au contraire, peu intéressés par les gages qu'on leur offre, souhaitant que le voyage se fasse rapidement et inquiets du comportement de leurs jeunes épouses durant leur absence, ils font promettre à l'arpenteur de procéder de façon expéditive. De plus, les deux Chicoutimiens se montrent autoritaires et indépendants : ils obligent les explorateurs à laisser une partie de leurs provisions au Poste ainsi que la tente de toile et quelques menus objets, car les deux canots ne doivent pas être surchargés. Après négociations, les quatre Français réussissent à faire inclure leurs sacs de couchage dans les bagages ¹⁰.

Normandin s'entend alors avec le chef du Poste, probablement Jean-François Montendre ¹¹, pour que le reste de ses provisions soit transporté au lac Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière à la Grande Pêche (Ouiatchouan), au plus tard le premier juillet.

Enfin, le 4 juin, il commence ses opérations d'arpentage par le levé de la rivière Chicoutimi. Il a dû partir assez tard puisqu'il terminera sa journée quatre milles et demi plus loin; il faut cependant rappeler que des rapides avec chutes l'ont obligé d'abord à franchir le long portage du départ, ensuite le portage de la Poussière puis le portage du Chien, soit un total de 2.4 milles, avec les bagages à dos d'hommes.

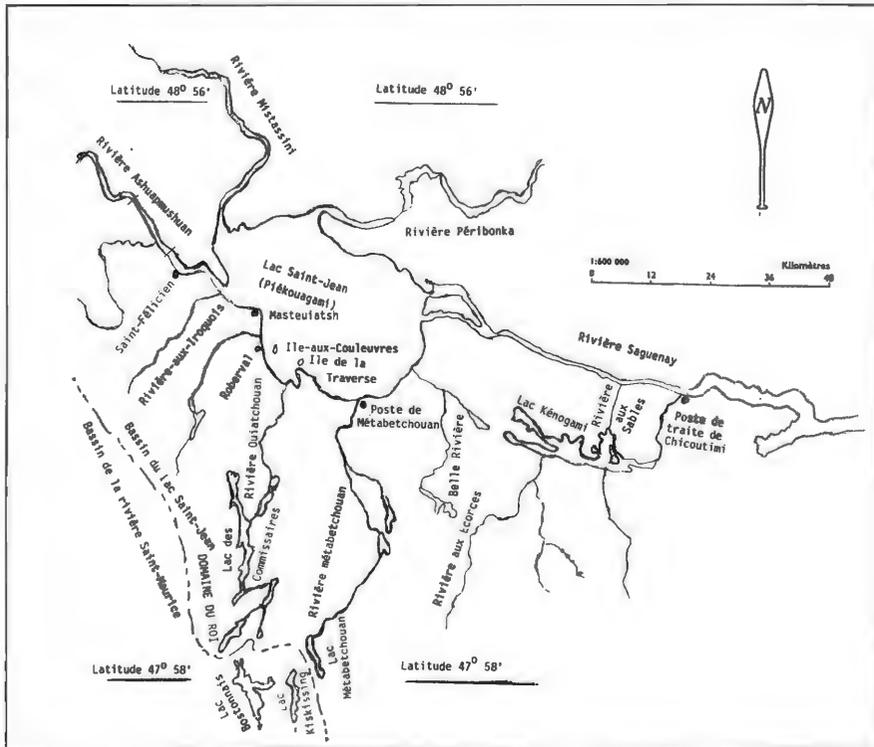
Le lendemain, avant d'entreprendre le levé du lac Kénogami, il doit terminer la remontée de la rivière Chicoutimiet de ses quatre portages maintenant reconnus comme la chute à Garneau, le pont de Laterrière, le portage de l'Islet et le barrage des Roches.

En soirée, l'arpenteur se détend en prenant à la ligne 200 poissons dont des truites de douze pouces, des ouitouches et des « atossets » ou « carossins ». À la suite d'une pêche si fructueuse, il est à présumer qu'il a au moins fait fumer la truite pour l'emporter comme provisions.

Le 6 juin, il termine l'arpentage du lac Kénogami, ce qui inclut la grande baie du début de la rivière aux Sables, sa deuxième décharge faisant une île du secteur de Chicoutimi.

Il traverse ensuite la hauteur qui mène au lac Vert, ou Hébert, et il entreprend la descente de la rivière des Aulnaies. Dans un passage étroit, les castors ont construit une écluse et il faut une heure d'ouvrage à six hommes ¹² pour réussir à ouvrir un passage de la largeur d'un canot à travers cette chaussée. Un peu plus bas, il y a un portage d'un demi kilomètre et l'équipe y passe la nuit.

Les explorateurs et voyageurs de l'époque avaient l'habitude de travailler d'une noirceur à l'autre et les nuits d'été ne leur apportaient qu'une détente relative. Durant la soirée, ils préparaient le menu du lendemain dont la soupe, les fèves au lard et la bisque ¹³; ensuite, ils devaient rapiécer les vêtements et surtout réparer les fragiles canots d'écorce de bouleau qui subissaient souvent des avaries. Les hommes



Majorel Letliarc

Bassin hydrographique de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean.



Écluse et cabane de castors sur un ruisseau de la réserve faunique de l'Aschuapmushuan.

attendaient de tomber de fatigue avant de s'endormir, mais dès les petites heures, des nuées de moustiques les incitaient au lever. Chaque matin, comme le mentionne le rapport de Normandin, le départ s'effectuait à cinq heures.

Le lendemain, l'équipe continue la descente de la rivière des Aulnaies et arrive ensuite à la Belle Rivière, qui la mène au lac



Tableau de France Anne Hopkins représentant un groupe de voyageurs auprès d'un canot en réparation.



Tableau de France Anne Hopkins représentant un campement de voyageurs et d'explorateurs à l'aube.

Saint-Jean, « un des plus beaux et des plus grands dans le Domaine du Roy ». C'est à l'embouchure de la petite rivière Couchepaganiche, à l'endroit de la ville de Métabetchouan, que l'arpenteur établit le bivouac pour la nuit.

Le 8 juin, il continue son arpentage sur les rives sud et ouest du lac Saint-Jean en prenant des visées d'une pointe à l'autre. Il n'a pas remarqué l'île de la Traverse qu'il a sans doute confondue avec une pointe. Quant à l'île-aux-Couleuvres, il écrit qu'il s'y trouve tellement de couleuvres que ses guides craignent d'y arrêter. S'il n'y est même pas descendu, il a sûrement joué un bon tour aux explorateurs venus à sa suite et qui ont cherché en vain ce reptile inoffensif. Par contre, il a contribué à rappeler une vieille légende qui comble d'aise les amateurs de mystères et qui apporte un heureux aspect d'exotisme à la ville de Roberval ¹⁴. Il passe

vraisemblablement la nuit à la Pointe-Bleue qu'il nomme Pointe de l'Escabeau. C'est du moins ce qu'il faut conclure d'après les directions et les distances qu'il donne pour aller de là à l'embouchure de la rivière Ashuapmushuan, le lendemain.

Il lui faut trois jours pour atteindre l'embouchure de la rivière Chigoubiche, trajet généralement utilisé par les voyageurs en route vers le Nord. Auparavant, dans l'Aschuapmushuan, il a dû remonter, à la perche ou dans des portages, onze difficiles rapides, dont la Grande et la Petite Chute à l'Ours et les légendaires Chutes de la Chaudière.

Si la Chigoubiche est préférable à l'Aschuapmushuan, elle est quand même entrecoupée de nombreux rapides qu'il faut remonter soit à la cordelle ¹⁵, soit à la perche, soit aussi dans des portages abrupts et difficiles.

Normandin atteint le lac Chigoubiche le 14 juin et le 15, il est au lac Ashuapmushuan pour arriver au poste de traite en fin de journée. En parallèle avec le père Jean Dequen, le 16 juillet 1647 devant le poste de Métabetchouan, il éprouve le plaisir de découvrir « une croix de 44 pieds de hauteur sur la pointe de l'Ange Gardien », six arpents au sud de l'établissement des Français. Dans ce coin perdu, à proximité des hauteurs du Saguenay, le gérant Jean-Baptiste Dorval des Groseillers et son assistant dénommé Amelin reçoivent l'équipe d'arpentage, on peut le présumer, à bras ouverts.

Les deux guides montagnais engagés à Chicoutimi ne connaissant pas la nouvelle région à explorer, Normandin est contraint de trouver deux autochtones

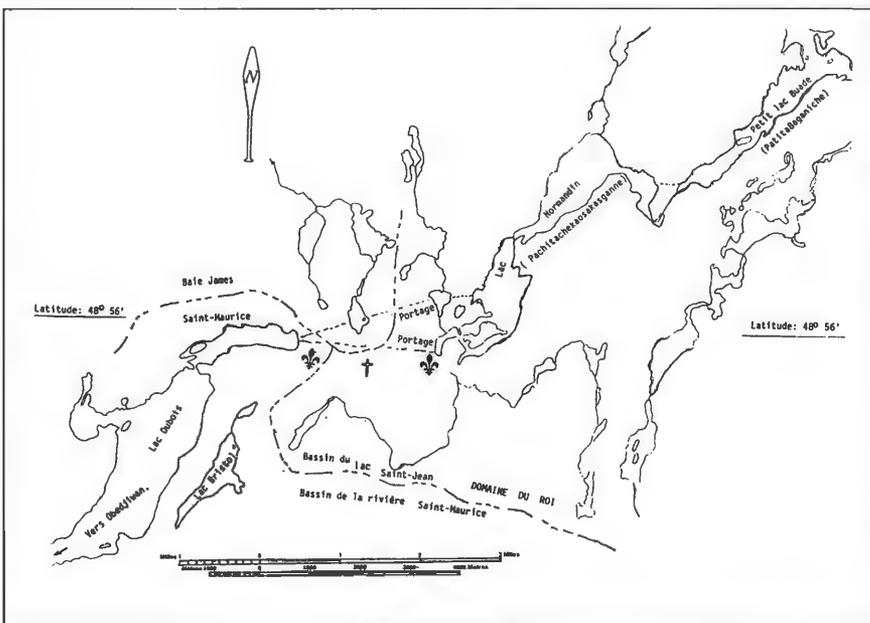


André Croteau, Guide de la forêt québécoise saison par saison, Éditions de l'homme, 1996, p. 103.

Illustration des repères posés par l'arpenteur royal Joseph-Laurent Normandin. Montage réalisé par Bastien Boudreault, architecte à partir d'une photographie de Michel Sokolyk.

traverse le lac Poutrincourt, se rend au pied du lac Florimond par un portage et descend la rivière Marquette ouest, qui se jette dans la rivière Marquette proprement dite (rivière aux Os d'Ours) ¹⁹.

Le 23 en fin de journée, il est de retour au Poste du lac Ashuapmushuan où la mauvaise température l'oblige à demeurer 3 jours. Le 27 au matin, c'est l'amorce du retour au lac Saint-Jean par la rapide, large et belle rivière Ashuapmushuan. Pour une des rares fois que l'équipe allait naviguer en vitesse et dans le sens du courant, c'était le temps plus que jamais de chanter : Youppe, youppe sur la rivière!



Représentation du partage des eaux entre le lac Saint-Jean et la rivière Saint-Maurice.

Marcel Leblanc

Retardés à nouveau par la pluie, les explorateurs ne passent que le surlendemain à la rivière du Chef, appelée « des Mistassins » par Normandin. En fin de journée, après la descente de nombreux rapides dont le Matawin, le Gros Courant, le Fer à Cheval et l'Engoulevent, ils vont camper à l'embouchure de la Chigoubiche. C'est par la fermeture d'un polygone théorique que Normandin termine l'arpentage du secteur.

Cependant, le 30 juin, dans sa descente vers le Piékouagami, il tente d'explorer les affluents qu'il a remarqués en montant. Dans la rivière du Cran, qu'il appelle « à l'Original », il remonte 2.25 milles, mais il ne peut faire plus que 350 pieds dans la Pémonca. En fin de journée, il campe à l'embouchure de la rivière aux Saumons. Le premier juillet, il remonte trois arpents en amont de cette rivière où il a passé la nuit, puis trois quarts de mille dans la rivière à l'Ours et 2.5 milles dans la rivière aux Iroquois ²⁰. Il aurait préféré reconnaître davantage ces cinq derniers cours d'eau secondaires, mais ils sont ou trop rapides ou embarrassés d'arbres tombés. En soirée, Normandin et son équipe sont de retour à la Pointe de l'Escabeau où ils ont bivouaqué le 8 juin.

Le lendemain, en compagnie de Laganière, il remonte six milles à pied en bordure de la rivière à la Petite Pêche, que l'on appelle maintenant Ouiatchouanish ou Du Tremblay. Après cette longue randonnée en forêt, ils rembarquent dans les canots pour aller camper à la rivière Ouiatchouan, au village actuel de Val-Jalbert. L'arpenteur est déçu de n'y pas trouver sa cache de provisions, ce qui l'oblige à attendre.

Le 5 juillet, vers 8 heures de la matinée, un des guides surprend un ours à la nage dans le rapide et il l'abat d'une balle à la tête. On débite la bête en morceaux qu'on dépose avec de la saumure dans les barriques utilisées auparavant pour la conservation du lard. En plus de récupérer l'huile pour chasser les moustiques ²¹, la peau, les griffes et les os, on se réserve des pièces de choix dans le flanc de l'animal; ces viandes, dégoûtantes de graisse, « le sucre des Amérindiens », seront cuites à la broche et dévorées ou dégustées selon les principes et appétits de chacun. Le tout sera arrosé d'une tisane chaude de Chiogenes : c'est la gastronomie du nord à son meilleur, raison suffisante pour que l'arpenteur ressente un sentiment de nostalgie à la pensée du bon vin et de l'appétissante cuisine des villes de Québec et Paris.

Peut-être a-t-on profité de l'occasion pour préparer une provision de pemmican ²²?

Vers le début de l'après-midi, pendant que l'on digère paisiblement le dernier « festin », la



Marcel Chabot, Roberval

Première chute de la Ouiatchouan au Lac-Saint-Jean.

cache attendue, transportée par un Français et un Montagnais, arrive enfin de Chicoutimi.

À cinq heures du matin, le 6 juillet, c'est un second départ pour atteindre un nouveau point de la ligne de faite avant l'amorce de la descente vers Trois-Rivières. De même que le travail a débuté à Chicoutimi par le levé

d'un long portage, ainsi commence le dernier trajet par l'arpentage d'un sentier de deux milles. C'est pour cette raison que l'arpenteur ne remarque aucune des deux chutes²³. Sûrement qu'il entendait leur bruit, mais il a probablement pensé qu'il était dû à la longueur du rapide; de toute façon, il ne fait aucune allusion à ces deux merveilles de l'endroit.

Entre le lac Saint-Jean et le lac Ouiatchouan, la rivière du même nom est un torrent difficile à remonter, de sorte qu'il



Marcel LeBlanc

Une chute comme on en découvre souvent dans les rivières du Nord.



Marcel LeBlanc

La descente d'un rapide en solo.

n'atteindra le lac que le 9 juillet dans la matinée. Il aura donc fallu naviguer à contre-courant et porter pendant plus de trois jours pour franchir cette distance estimée à quinze milles.

Par la suite, le travail avance plus rapidement car, le 10 juillet, après avoir mesuré les lacs Ouiatchouan, Bouchette, des Commissaires, Lizotte, aux Pins et à Sec, il arrive au lac Écarté, une autre étendue d'eau dite « de la hauteur ».

Le 11 juillet, il s'engage dans un portage de 2.7 milles qui le mène au grand lac Bostonnais, dans le bassin de la Saint-Maurice. Comment a-t-il pu réaliser que ce lac coulait vers le sud? Là encore, je présume qu'avec raison il a fait confiance à ses guides.

À proximité des berges du lac Écarté, au début du portage, il inscrit quatre fleurs de lys sur quatre épinettes, les seuls arbres qu'il trouve. Vers 14 heures, il rebrousse chemin pour revenir au lac Lizotte et, par divers portages, aller camper au lac Travers.

Le lendemain, il traverse au lac des Roches par un long portage. De là, un autre portage d'un demi-mille le mène à nouveau à la hauteur; à cet endroit, il n'est qu'à un mille du lac Métabetchouan, mais il revient au lac des Roches pour y passer la nuit. Le 13 juillet, avant de quitter son campement, il « plaque » les trois trembles qu'il y trouve et y inscrit trois fleurs de lys; il se dirige ensuite vers la Métabetchouan par la décharge du lac où il vient de bivouaquer, ce qui lui donne un trajet minimum de sept milles. La rivière Métabetchouan dont il lui reste à faire l'arpentage a été considérée comme « le chemin des Jésuites » durant le siècle précédent et sera également la voie suivie par quelques explorateurs durant le siècle suivant. Elle compte dix-neuf rapides dont la Chute Blanche, Les Cascades et les Chutes de la Martine parmi les plus

grosseur phénoménale. Il ne mentionne pas la présence de la ouananiche à moins qu'il la confonde avec ce qu'il appelle des « esturgeons ».

La forêt couvre la majeure partie du territoire, mais elle est plutôt jeune puisque durant les dernières décennies de nombreux feux se sont déclarés un peu partout. Les seuls incendies récents auxquels fait allusion le rapport est celui survenu « l'année de la grande picote »²⁸ autour du lac Chigoubiche et un autre au petit lac Buade. Il est à remarquer que l'arpenteur a eu de la difficulté à trouver des arbres de grosseur convenable pour ses marques.

Est-ce que les « repères fleurdelisés », étaient suffisants pour empêcher les familiers de la Saint-Maurice de pénétrer clandestinement dans le Domaine du Roi? Sûrement pas! Cependant, tout voyageur, commerçant ou trappeur venant de Trois-Rivières ne pouvait plus désormais plaider ignorance de la démarcation, à moins que, aussi malin que les Iroquois du siècle précédent, il vienne par un cours d'eau secondaire. D'ailleurs, cette grande ligne de faite régionale étant à proximité du lac Saint-Jean, ce sont plutôt les Montagnais qui avaient l'habitude de la traverser²⁹. Normandin ne pouvait évidemment la mesurer du lac Métabetchouan à Nicabau car, en ligne droite, elle mesure 195 milles pour atteindre probablement une longueur réelle de 300 milles.

Lorsque, le 23 mai 1733, l'intendant Hocquart proclame les limites officielles du Domaine du Roi et défend d'en approcher à plus de dix lieues, sous peine de 2 000 livres d'amende et de confiscation des biens des contrevenants³⁰, les repères fleurdelisés prennent de plus en plus d'importance.

Ces marques ont-elles pu durer longtemps?

Partout ailleurs dans le sud du Québec, les repères d'arpentage sur des bouleaux, épinettes blanches et autres peuvent facilement entreprendre un deuxième siècle d'existence. Mais dans le cas précis du travail de Normandin, avec des fleurs de lys particulièrement sur des trembles et des pins gris, leur durée n'a guère pu dépasser 50 ans. Quant à celles sur des épinettes noires, peut-être ont-elles atteint cent ans. Cependant, il faut se rappeler qu'en 1733 un immense feu de forêt, semblable à celui de 1870, ravagea toutes les forêts



Entailles récentes sur un sapin de 7 pouces de diamètre.

Marcel LeBlanc

allant du lac Mistassini à Chicoutimi³¹.

En 1948, à l'occasion de l'arpentage du lac Normandin, et en 1966, lors d'un inventaire forestier, je n'ai retrouvé, dans le portage de la hauteur, que des jeunes arbres venus après feu, dont l'âge variait de 70 à 90 ans. Aucun vestige d'époques précédentes et je présume qu'au moins deux générations de peuplement s'étaient succédées depuis l'exploration de 1732.

En novembre 1961, j'étais au lac Écarté pour délimiter un projet de coupe en faveur du Syndicat forestier de la municipalité de Lac Bouchette. La ligne de hauteur marquait la limite de la concession forestière à la Consolidated Corporation Ltd dans le bassin de la rivière Saint-Maurice et tous les repères se trouvaient sur des sapins et des bouleaux de 90 ans. Là encore, les marques du passage de l'explorateur Normandin n'étaient plus qu'un souvenir. Il devait sans doute subsister quelques vestiges des repères posés par l'arpenteur Pascal-Horace Dumais en 1874³², mais puisque je n'avais pas un mandat d'arpentage, je n'ai fait aucune investigation en ce sens.

Pour évaluer la précision et la qualité du levé des lacs et rivières exécuté par Normandin, il faut se rappeler qu'en plus d'avoir été fait avec les techniques primitives de l'époque, il fut obligatoirement bâclé avec trop de rapidité, sans pouvoir calculer la moindre triangulation. Les guides engagés à Chicoutimi poussaient constamment l'arpenteur à accélérer le rythme, l'empêchant même de faire les arrêts nécessaires.



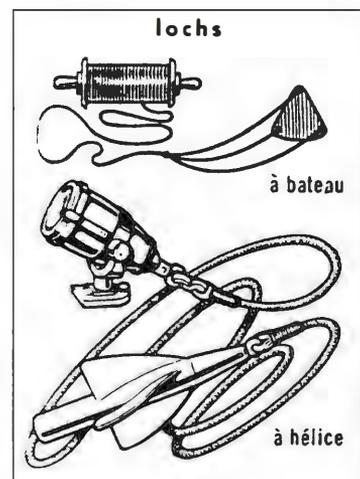
Entailles de 8 ans sur un tremble de douze pouces de diamètre.

Marcel LeBlanc



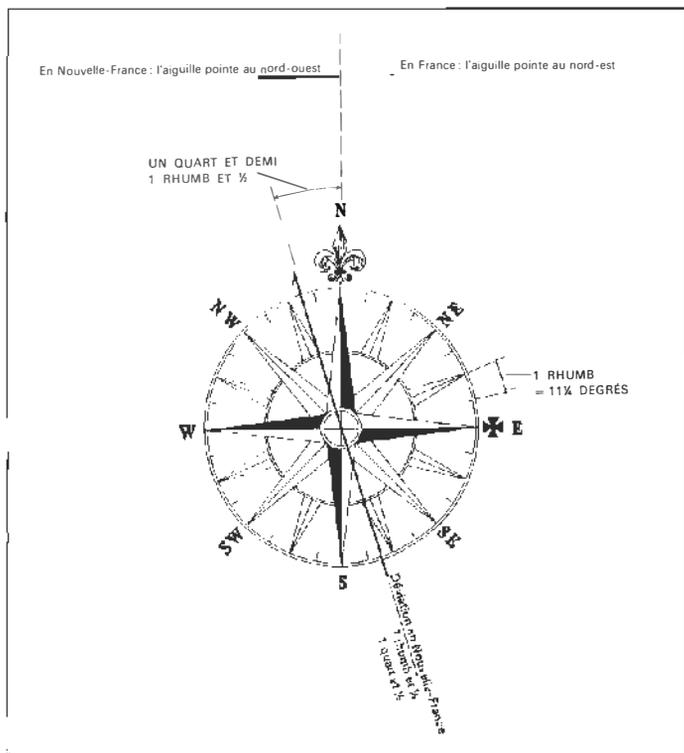
Coupe horizontale de trois entailles sur un merisier de 3,5 pouces âgé de 15 ans en 1838.

Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage



Instrument servant à mesurer la vitesse apparente d'un navire.

G. and Larocque édit. en 1860.



D.W. Thompson, L'homme et les méridiens, Ottawa, 1966, p. 97.

Déviations de la boussole constatées par Champlain en Nouvelle-France.

Pour déterminer les directions, l'antique boussole à main ³³ dont il se servait était graduée en quarts de quadrant; sans tenir compte de l'attraction locale, il ne pouvait lire ses courses à plus de dix ou cinq degrés près, au maximum. Ses mesures étaient vraisemblablement établies au pas dans les portages et, sur l'eau, d'après la vitesse de l'embarcation et le temps mis à franchir la distance entre les divers points visés; il faut présumer que la vitesse était estimée au moyen d'un loch. Voilà pourquoi, sur les lacs et rivières, les distances sont données en lieues, demie ou quart de lieue ³⁴. Dans les portages et sur les cours d'eau sinueux, la précision est à l'arpent ou au demi-arpent près ³⁵. L'arpenteur mesurait en plus la profondeur des rivières et il en donnait la largeur à l'œil.

Règle générale, l'estimation des mesures est conforme à la réalité, mais il ne faut pas se surprendre d'y trouver des différences pour ne pas dire des erreurs.

Normandin évalue à 22 milles le parcours de la rivière Chicoutimi alors que sa longueur véritable est 15.7 milles; il faut cependant rappeler que la configuration du lac Kénogami a été changée par la construction de barrages. Il trouve également une longueur de 16 milles à la partie explorée de la Belle Rivière, tandis que je l'évalue à 7.5 milles; puisqu'il lui donne trois noms différents, peut-être a-t-il remonté ce cours d'eau plus haut qu'il ne l'indique?

Pour le passage entre les lacs Chigoubiche et Ashuapmushuan, un portage d'un mille mène aux lacs Croches; ensuite, il ne reste qu'à descendre la rivière Licorne sur un parcours de six milles vers le sud-ouest. Normandin évalue ce trajet à 8 milles et il lui donne

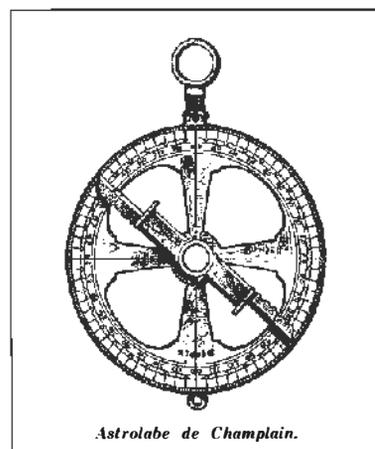
une direction nord-ouest; de plus, il inverse l'emplacement des lacs de la tête.

Là où la rivière Ashuapmushuan coule vers le nord-est, immédiatement en aval du lac du même nom, il prend une visée de neuf milles de longueur, ce qui est impossible. À la rigueur, à condition d'emprunter sur les deux côtés boisés du cours d'eau, il aurait pu prolonger sa course jusqu'à cinq milles, au maximum; probablement que dans la descente des rapides son loch s'emballait et lui indiquait une vitesse trop grande.

En plus de quelques écarts de mesures, il fait certaines localisations inexactes dont la pointe au sud-est de la marina de Saint-Prime et divers points stratégiques dans la rivière Ashuapmushuan, par exemple, les embouchures de rivières et les îles. Il faut présumer que, devant prendre ses notes en style télégraphique, Normandin y apportait des changements involontaires lors de la transcription définitive.

Une mesure de dix milles en surplus entre le lac Ashuapmushuan et le point de jonction de la rivière du Chef empêche la fermeture du polygone de 138 milles commencé et terminé à l'embouchure de la Chigoubiche. Quant aux autres polygones, le premier, fermé à la sortie de la rivière Marquette, et le troisième au poste de Métabetchouan, l'arpenteur ne connaîtra leur précision relative qu'au moment de la mise en plan. S'il avait poursuivi l'arpentage du lac Saint-Jean entre la Belle Rivière et la grande Décharge pour ensuite faire le levé du Saguenay jusqu'à Chicoutimi, il aurait apporté un polygone supplémentaire à son travail, mais il n'était pas autorisé à ces mesures de vérification. Quoiqu'il en soit et malgré certaines différences explicables, les précieux détails fournis dans son rapport font la preuve d'un travail honnête et consciencieux.

En trois mois et cinq jours d'expédition, Normandin a poursuivi ses opérations d'arpentage du 4 juin au 15 juillet. Même si son statut de catholique ne l'a pas astreint à respecter le commandement du repos dominical, la mauvaise température et autres inconvénients lui ont fait perdre neuf jours et demi d'ouvrage durant cette période. C'est ainsi que la mesure des cours d'eau ne l'a occupé qu'approximativement un mois, soit moins du tiers de son voyage. En tenant compte qu'il a fait un minimum de 400 milles de levé en ligne droite, il a maintenu l'excellente moyenne quotidienne de 12.7 milles.



Astrolabe de Champlain.

D.W. Thompson, L'homme et les méridiens, Ottawa, 1966, p. 97.

TABLEAU COMPARATIF DE QUELQUES DISTANCES (EN MILLES) MESURÉES PAR NORMANDIN

Endroits	Celles de Normandin	Réelles
Chicoutimi au lac Kénogami	22,00	15,70
Longueur de la rive sud du lac Kénogami	17,60	16,34
Belle Rivière à Pointe-Bleue; rives sud et ouest du lac Saint-Jean	24,60	24,00
Pointe-Bleue à l'embouchure de rivière Ashuapmushuan	4,50	5,30
Embouchure de l'Ashuapmushuan à la rivière Chigoubiche	54,24	54,63
Embouchure de la Chigoubiche jusqu'au lac du même nom	42,20	44,80
Longueur du lac Chigoubiche	15,00	15,00
Longueur du lac Ashuapmushuan	9,60	8,00
Rivière Ashuapmushuan: du lac Ashuapmushuan à la rivière La Loche	13,28	11,18
Rivière La Loche à la rivière du Chef	42,82	18,66 (a)
Rivière du Chef à la rivière Chigoubiche	32,58	34,00
Lac Ashuapmushuan à la rivière Chigoubiche	75,40	63,84
Rivière Métabetchouan: du lac Métabetchouan au lac Saint-Jean	36,00	34,00

(a) la différence de 24.16 milles, n'est pas un erreur dans la longueur de la rivière Ashuapmushuan mais plutôt une mauvaise localisation de l'embouchure de la rivière du Chef.

Marsel LeBlanc

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES DU SOLEIL OU MÉRIDIEN POUR CONNAÎTRE LA LATITUDE

Date	Lieu	Calcul de Normandin	Réelle	Différence rapport	Réf. ⁽¹⁾
6 juin	Extrémité ouest du lac Kénogami	47° 46'	48° 22'	+36'	p. 48
19 juin	Portage entre les lacs Dubois et Normandin	48° 18'	48° 56'	+38'	p. 197
24 juin	Poste du lac Ashuapmushuan	48° 45'	49° 11.7'	+26.7'	p. 221
11 juillet	Hauteur du lac Écarté	47° 27'	47° 58'	+31'	p. 289
13 juillet	Hauteur du lac Métabetchouan	47° 15'	47° 59'	+44'	p. 296
17 juillet	Poste de Métabetchouan	47° 04'	48° 26'	+1° 22'	p. 320
24 juillet	Poste de Chicoutimi	47° 58'	48° 25'	+ 27'	p. 325

(1) Référence aux pages du rapport de Normandin effectué en 1732 dans le Domaine du roi.

Marsel LeBlanc

Joseph-Ernest Normandin n'entre pas en parallèle avec les Marco Paulo, Christophe Colomb, Améric Vespuce et autres grands découvreurs, mais son nom évoque quand même la passion du voyage. À l'échelle de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, il mérite qu'on rappelle sa mémoire pour son périple aux confins du « Royaume » .

Paradoxalement, on ne connaît pas les deux principales dates de sa vie et, si sa biographie existe quelque part, elle est sûrement bien cachée puisqu'on ignore tout de sa vie privée. Cependant, dans la toponymie locale, on retrouve son nom pour un canton tangent à la rivière Ashuapmushuan dont il a été le premier à faire l'arpentage. Ce canton de Normandin, délimité en 1871 par Pascal-Horace Dumais, arpenteur provincial, a été promulgué dans la Gazette officielle le 13 septembre 1887. Une localité de ce canton, fondée en 1880 et devenue la municipalité de Normandin en 1890, est aujourd'hui reconnue comme ville. De plus, on connaît maintenant un lac Normandin à la tête des eaux du lac Nicabau, et la rivière qui relie cette étendue d'eau aux lacs Buade et Poutrincourt pour ensuite se jeter dans le lac Ashuapmushuan porte également le nom de Normandin.

Le nom de ce glorieux personnage n'a donc pas été oublié.

Notes

Plus d'un siècle auparavant, Samuel de Champlain, sur un semblable astrolabe sans vernier, réussissait à calculer la latitude à 10 et même 5 minutes près³⁶. Normandin, qui prend des observations du soleil au méridien, ne peut faire mieux qu'à 27 minutes près; même qu'au poste de Métabetchouan, où la brume obscurcit le ciel, il diffère de 1'22' avec la vraie latitude.

S'il avait ajouté le calcul des longitudes à celui des latitudes, il aurait pu, entre les stations exactement localisées, corriger proportionnellement chacune de ses mesures, donnant ainsi plus de valeur à son travail.

- 1 Russel Bouchard, *Le Saguenay des fourrures*, Chicoutimi-Nord, 1989. pp 57- 58.
- 2 Ibid, p. 75.
- 3 Ibid, pp. 54- 55.
- 4 Ibid, p. 62.
- 5 Denise Robillard, *La traversée du Saguenay*, Bellamin, 1994, p. 13.
- 6 Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*. Publication No 21 de la SHS, 1968. p. 171.
- 7 Ibid, p.106.
- 8 Tocante : petite boîte à cadran contenant un mouvement d'horlogerie, autrement dit une montre.

- 9 Lorenzo Angers, *Chicoutimi poste de traite*, Leméac, 1971. p. 48.
- 10 Même si ce sont les Amérindiens qui ont enseigné aux Blancs l'usage du sac de couchage (Voir *Le jour de l'Indien*, Thomas-Edmond Giroux, Ottawa, 1954, p. 384), ils ne l'utilisent que durant la saison d'hiver; l'été, ils réussissent à s'endormir n'importe où sur la dure sans même utiliser de couvertures.
- 11 D'après l'abbé Lorenzo Angers dans *Chicoutimi poste de traite*, opus cit., c'est Jean-François Montendre qui gérait le Poste en 1725.
- 12 C'est à cet endroit de son rapport que Normandin indique le nombre de travailleurs qui l'accompagnent. Puisqu'il n'a engagé que deux guides à Chicoutimi, ils sont donc partis de Québec au nombre de quatre.
- 13 Bisque : farine de blé délayée avec de l'eau pour faire une galette que les trappeurs du 20e siècle appellent « banique ». Voir Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Fides, 1971, p. 152.
- 14 Pour plus de détails au sujet de l'Île-aux-Couleuvres, voir mon article in *Saguenayensia* de janvier-mars 1995.
- 15 Cordelle : corde pour tirer les canots en montant les rapides. Le mot « cordelle » était utilisé par Robert Roby, de Senneterre, qui fut un de mes guides en forêt, de 1949 à 1952. On retrouve le mot « cordelle » avec le sens que lui accordait Roby dans le Dictionnaire universel de P.C.D. Boiste, édité à Paris en 1834.
- 16 Me J.-H. Fortin, notaire (1902-1977), *Le rapport du voyage de J.-L. Normandin aux sources du Saguenay*, *Saguenayensia*, septembre octobre 1974, p. 102.
- 17 En arpentage, les « plaques » sont des repères, marques ou entailles faites à la hache sur un arbre. Voici comment les décrivaient, durant les années 1940, les instructions émises aux arpenteurs pour l'établissement des lignes de propriété de la Couronne en forêt : « Tous les arbres adjacents à une ligne et situés à une distance de pas plus de trois (3) pieds de celle-ci, devront être plaqués distinctement sur trois faces, c'est-à-dire une plaque dont la surface sera faite parallèlement à la ligne sur la partie de l'arbre qui fait face à la ligne, deux autres plaques de chaque côté de la première et dont les surfaces seront perpendiculaires (à angle droit) avec la direction de la ligne. Chaque plaque devra avoir une longueur d'au moins douze (12) pouces. »
« Sur les anciennes lignes, les nouvelles plaques devront être faites au-dessus ou au-dessous des vieilles, afin de ne pas maculer ces dernières en aucune façon. »
- 18 Si ces trembles et pins gris sont plutôt de petit diamètre, c'est que les forêts de l'endroit, souvent dévastées par le feu, n'ont pas le temps de vieillir assez pour permettre au sapin et à l'épinette de prendre vie sous leur ombrage.
- 19 Rivière Marquette : ainsi nommée en l'honneur du père jésuite Jacques Marquette (1637-1675), découvreur du Mississippi. Voir *Noms géographiques de la province de Québec*, 3e édition, Département des Terres & Forêts, Québec, 1926.
- 20 D'après Mgr Victor Tremblay, opus cit, p.125, un groupe de guerriers iroquois serait arrivé par cette petite rivière en 1664 pour attaquer les Montagnais. Ayant vraisemblablement remonté la rivière Croche, il leur avait sûrement fallu se montrer astucieux pour trouver leur chemin à la hauteur des terres.
- 21 Thomas-Edmond Giroux, *Le jour de l'Indien*, Ottawa 1954, p. 133.
- 22 Le pemmican, mets familier des voyageurs précédant l'ère des boîtes de conserve, se composait essentiellement de graisse et de viande séchée. En 1944, à la Faculté des Sciences de Laval, Paul Joncas, professeur d'arpentage depuis les débuts du siècle, donnait toujours à ses élèves une recette de ce « pain de viande », comme moyen de survie en forêt.
- 23 Quelques critiques et amateurs de l'histoire régionale semblent parfois reprocher ou ne pas comprendre que Normandin ait ignoré la belle chute de la Ouiatchouan, qui est même plus élevée que les cataractes du Niagara. Il est à remarquer que la chute Montmorency, près de la ville de Québec, est également plus élevée que les chutes Niagara. Sans vouloir diminuer les splendeurs de chez-nous, il faut convenir que ce n'est pas les quelques pieds de moins en hauteur qui font apprécier ces merveilles à la frontière des Etats-Unis et du Canada, mais leur nombre, leur largeur et leur débit impressionnant.
- 24 Contrairement aux températures pluvieuses au Saguenay et à Québec en 1732, la région de Montréal subissait des chaleurs excessives qui allaient ruiner les récoltes. Voir *Chronologie du Québec*, Jean Provencher, Boréal, 1991.
- 25 Ce plan a servi à l'intendant Hocquart pour son ordonnance du 23 mai 1733, mais par la suite, lors des nombreux transferts du Service des Arpentages, non seulement d'un bureau à l'autre mais surtout d'un édifice à l'autre, ce précieux document est disparu et demeure aujourd'hui introuvable. À Ottawa, on a tenté de redessiner ce plan, mais il ne doit pas être confondu avec l'original.
- 26 La croyance à savoir que l'original était complètement disparu de la région du Saguenay, incluant les réserves fauniques actuelles des Laurentides et de l'Asuapmushuan, la région de Chibougamau-Chapais, me semble plutôt une légende entretenue par ceux qui avaient intérêt à justifier la baisse de revenus de la traite à Tadoussac. Cependant, c'est sûrement vrai que cette espèce avait diminué de beaucoup dans toute la Nouvelle-France depuis l'époque de Champlain. Voir les travaux des historiens Russel Bouchard et autres.
- 27 Nicolas Pelletier (1649-1729) a vécu au Saguenay, soit à Nicauba, Métabetchouan ou Chicoutimi, de 1676 jusqu'à son décès. Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay*, Édition 1968, p. 152.
- 28 L'année de « la grande picote » (épidémie de variole), c'est en 1729. Voir *Chronologie du Québec*, Jean Provencher, Boréal 1991. Il y eut aussi une épidémie de peste en 1721 qui décima de nombreuses tribus au Saguenay. Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay*, Édition 1938, pp. 112-113.
- 29 D'après Me J.-Henri Fortin, notaire, dans son excellent travail *Le rapport du voyage de J.-E. Normandin aux sources du Saguenay*, in *Saguenayensia* de septembre-octobre 1974, les Montagnais du lac Saint-Jean ont longtemps occupé les abords des lacs Kiskissing et Bostonnais.
- 30 Mgr Victor Tremblay, opus cit. p. 194.
- 31 Ibid, p. 193.
- 32 Le 12 novembre 1873, Pascal-Horace Dumais, arpenteur provincial, avait reçu le mandat de refaire le travail de Normandin dans le secteur de la rivière Ouiatchouan et du lac Bostonnais. D'ailleurs, dans les années précédant la construction du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, de nombreux arpenteurs dont Eugène Casgrain, T.-C. De la Chevrotière, John Sullivan et autres, ont sillonné toute cette région.
- 33 En planimétrie, la boussole est illégale depuis le 19e siècle et elle ne sert plus qu'à l'orientation des voyageurs. Voir J.-Roland Pelletier, *Arpenteurs de Nouvelle-France*, Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, 1982, pp. L11-LV111.
- 34 La lieue étant une mesure qui pouvait varier de 2.4 à 3 milles, Normandin, à la page 229 de son rapport, indique que la sienne vaut 3 milles lorsqu'il écrit que 42 arpents valent 1.5 mille.
- 35 L'arpent mesure 191.835 pieds anglais
- 36 Don W. Thompson, *L'homme et les méridiens*, Ottawa, 1966. Voir volume premier, p. 38.

Petite histoire de l'édifice de la Cie de Téléphone Saguenay-Québec

par Russel Bouchard

Les débuts du téléphone au Saguenay

L'histoire de l'édifice de l'ancienne « Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec », actuellement sis au 306 rue Lafontaine à Chicoutimi et propriété des Édifices Murdock, est intimement liée à celle de la ville où il loge, et elle s'inscrit parfaitement bien dans la foulée de l'histoire du service des communications téléphoniques au Saguenay — Lac-Saint-Jean. Pour bien saisir l'importance de ce bâtiment aux formes singulières, puissantes et racées, prenons le temps de rappeler que la première conversation téléphonique à Chicoutimi remonte à l'année même de l'incorporation de la « ville », et a été tenue le 28 avril 1879.

Les auteurs de cette fabuleuse première, les abbés Thomas Roberge, David-Odilon Dufresne et Victor-A. Huard, avaient réussi cet exploit après avoir relié leurs chambres par un réseau de fils de fer et de cuivre. L'instrument téléphonique qu'ils avaient utilisé, avait été importé des États-Unis en pièces détachées par les deux premiers prêtres du joyeux trio, et devait être en mesure (selon la publicité) de « porter la voix à un mille de distance ». ¹ « Les résultats donnèrent quelques satisfactions » semble-t-il. Et vingt-deux mois plus tard, en février 1881, un entrepreneur indépendant décidait d'emboîter le pas au trio de clercs et mit en branle l'audacieux projet d'étendre le service aux marchands établis le long de la rue Racine. ²

Il semble toutefois que cette affaire de réseau public et commercial ne connut pas beaucoup de succès et mourut au feuillet. Les prêtres du séminaire continuèrent cependant de

parfaire leur système interne et, le 16 septembre 1886, Le Réveil du Saguenay nous apprend que des communications téléphoniques étaient maintenant établies entre le séminaire et les principaux édifices de Chicoutimi, et que plusieurs citoyens projetaient de se faire poser des appareils pour leur service personnel.

LISTE
DES ABONNÉS DU TELEPHONE
GUAY & CIE, PROPRIETAIRES.

SÉRIÉ : de 8 hrs a. m. à 8 hrs p. m.
DIMANCHE : de midi à 1 1/2 p. m. De 5 hrs p. m. à 8 hrs p. m.

N. B. Défense à ceux qui ne sont pas abonnés de se servir du téléphone sans payer 5 cts. Il est se garder d'utiliser le téléphone en temps d'orgues accompagnées de tonnerres. Au cas où le téléphone se briserait quelque part, venir dès possible avertir le bureau central.

COMMUNICATIONS AVEC ST-ANNE. Pour les abonnés, 5 cts. Pour ceux qui ne sont pas abonnés, 10 cts.

COMMUNICATIONS AVEC ST-ALPHONSE ET ST-ALEXIS. Pour les abonnés, 10 cts. Pour ceux qui ne sont pas abonnés, 15 cts.

1. St. Grandeur Mgr Lalonde.	20. Cie du Chemin de fer Québec et L. St. Jean.
2. J. Caré	20. Dr. Rivest.
3. M. J. Martin.	21. ST. ALPHONSE ET ST-ALEXIS.
4. M. G. Bellay.	No 1. B. J. Rivest.
5. Alex. Elber.	2. Oudon CHA.
6. G. A. Tommeur.	3. F. J. Melan.
7. P. H. Boily.	4. C. P. Chabot.
8. L. E. Boachamp.	5. Rév. M. E. Berge. Proc.
9. J. D. Hany.	6. M. J. Hany.
10. M. Lemieux.	7.
11. M. J. Gagné.	8.
12. Bureau de Protomatin.	32. ST-ANNE.
13. M. J. Gagné.	No 1. Rév. M. Rougel.
14. M. J. Gagné.	2. Alexis Tremblay.
15. M. J. Gagné.	3. N. J. Tremblay.
16. M. J. Gagné.	4. Joseph Hany.
17. M. J. Gagné.	5. M. J. Hany.
18. M. J. Gagné.	6.
19. M. J. Gagné.	7.
20. M. J. Gagné.	23. M. J. Gagné.
21. M. J. Gagné.	
22. M. J. Gagné.	
23. M. J. Gagné.	
24. M. J. Gagné.	
25. M. J. Gagné.	
26. M. J. Gagné.	
27. M. J. Gagné.	
28. M. J. Gagné.	

Liste des abonnés du téléphone vers 1879.

ANVOC, collection de la SHS, dossier 190, pièce #1, (nouvelle cote 13.3)

Quelques années plus tard, en 1893, l'idée d'établir un réseau plus structuré fut récupérée par deux hommes d'affaires bien connus de Chicoutimi, les frères Pierre-Alexis et Joseph-Dominique Guay, qui fondèrent la Compagnie « Guay & Cie » dans le but avoué d'étendre le service téléphonique aux principales institutions de la ville. À l'été 1893, le duo avait gagné son défi; le réseau comptait déjà une trentaine d'abonnés et assurait désormais un lien téléphonique permanent entre les grandes institutions locales et les communautés de Chicoutimi, Rivière-du-Moulin et de Sainte-Anne. ³ Un an plus tard (début octobre 1894), Jonquière se aboutait au réseau et devenait ainsi la dernière paroisse du comté Chicoutimi à s'inscrire dans la liste des abonnés. ⁴ Le Lac-Saint-Jean, qui avait commencé à édifier son propre réseau en 1892 et qui était desservi

depuis, par la « Compagnie de Téléphone du Lac-St-Jean », se brancha à son tour au réseau chicoutimien à l'automne 1896. ⁵

Après avoir étendu leurs ramifications d'un bout à l'autre du Saguenay — Lac-Saint-Jean, les Guay vendirent leur compagnie (en 1898) à Julien-Édouard-Alfred Dubuc (alors directeur-gérant de la manufacture de pulpe de Chicoutimi) et à François-Xavier Gosselin (protonotaire de la cour Supérieure), qui restructurèrent l'entreprise et lui insufflèrent une dynamique nouvelle. ⁶ À l'automne

1909, la société passait ainsi sous le contrôle de la Compagnie Électrique de Chicoutimi (une subsidiaire de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi) qui prit aussitôt les arrangements pour se raccorder aux compagnies « Téléphone Charlevoix-Saguenay » et « Bell Telephone of Canada », dont le réseau s'étendait alors jusqu'à Saint-Tite.⁷ En 1938-1939, après avoir acquis les actifs de la compagnie « Téléphone-Centre-du-Lac-Saint-Jean » (en 1934), la compagnie de « Téléphone Saguenay-Québec »⁸ et sa subsidiaire, la compagnie « Téléphone Chibougamau Limitée », fermèrent la boucle vers l'ouest et étendirent le réseau jusqu'aux confins de l'arrière-pays saguenéen, au lac Doré, dans le territoire encore sauvage de l'Abitibi qui s'ouvrait à peine à la colonisation et à l'exploration minière.

Le premier édifice, coin Racine-Lafontaine

Au début, alors que le réseau n'était encore qu'à la portée des bien nantis, des commerçants et des institutions, la centrale et l'administration logeaient chez Charles Gagnon (fils), et les abonnés devaient s'adresser à P.-A. Guay pour le service des plaintes et des réparations.⁹ Après l'acquisition des actifs de la société par le groupe Dubuc-Gosselin (en 1898), l'administration financière de l'entreprise fut amalgamée à celles de la Compagnie des Eaux et de la Compagnie Électrique et fut aussitôt confiée à un comité général de direction qui décida d'ouvrir un bureau sur la rue Racine, dans le nouvel édifice de Thomas Perron, voisin de la société Tessier & Petit (donc, dans le carré circonscrit par les rues Morin, Jacques-Cartier, Tessier et Racine). Et c'est Joseph-L. Savard qui hérita de la gérance de l'entreprise et de la tenue des livres.¹⁰

Vers 1905, un nouvel édifice, plus solide et plus spacieux, fut aménagé par la Compagnie électrique pour remplacer l'ancien qui menaçait de s'écrouler sous le poids des équipements ajoutés au fil des ans.¹¹ Cette lourde bâtisse de bois qui s'élevait sur trois étages, était située au pied de la côte Bossé et faisait le coin entre la voie ferrée, la rue Racine et la rue Lafontaine, contribuant ainsi, par sa forme trapézoïdale, à marquer le caractère des lieux. C'est là, aux deuxième et troisième étages, que logeait également le réputé photographe J.-E. Lemay. Les propriétaires y avaient même aménagé une grande verrière au deuxième plancher (« skylight » disait-on alors à l'époque), afin de permettre à l'artiste d'utiliser pleinement la lumière naturelle du jour pour ses nombreuses séances de photographies; en 1917-1918, il fallut cependant remonter la verrière au troisième étage, pour des raisons de sécurité, dit-on.¹²

En 1937, la bâtisse, où logeaient en bons voisins le photographe, la Compagnie électrique et la Compagnie de Téléphone Saguenay — Québec, fit l'objet d'une autre importante rénovation; la célèbre verrière fut alors enlevée définitivement et les murs furent recouverts de briques brunes; donnant ainsi à la structure du bâtiment une allure un peu moins vieillotte et un profil



Les bureaux de la Compagnie de téléphone au coin des rues Racine et Lafontaine.

ANOC, SHS, fonds Lemay, négatif # 67360.

un peu plus adapté à l'architecture moderne des édifices commerciaux de la rue Racine. Cette bâtisse — hélas! — sera finalement démolie en 1963 et remplacée aussitôt par une... station-service, toujours en place aujourd'hui.¹³

La fin de la Guerre et l'expansion de la Compagnie Téléphone Saguenay-Québec

Après la Guerre (39-45), les demandes en services téléphoniques explosent et connaissent une popularité sans précédent. La Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec, incapable d'y répondre pour l'heure, fait des démarches auprès des institutions bancaires et projette un vaste programme de construction et d'amélioration de son réseau dans les trois comtés qu'elle dessert : Chicoutimi, Lac-Saint-Jean et Roberval.¹⁴ Toujours dirigée par Antoine Dubuc, elle contracte de suite un emprunt de 555 000\$, procède à l'achat de matériaux et d'équipements auprès de la « Northern Electric Company » et, malgré bien des difficultés, s'engage à organiser un service de téléphone automatique à Chicoutimi avant le mois de juin 1948. Le défi, bien que stimulant, est de taille! Le matériel est rare et l'installation de ce nouveau service nécessite la construction d'une vaste bâtisse entièrement ignifuge, en plus de la réfection complète du central et de l'interurbain. Des nouvelles lignes sont posées dans toute la ville, de façon à desservir aisément une population de 75 000 habitants et de faire passer le nombre d'abonnés de 1 400 à 4 800.¹⁵

À la faveur de la levée des contrôles de guerre sur le matériel, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec dispose enfin d'une meilleure marge de manœuvre et peut aller maintenant de l'avant sans entraves dans son programme d'expansion. Coup sur coup, la direction annonce ensuite qu'elle entend améliorer son service au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, déclare qu'elle va installer un nouveau central à Saint-Ludger-de-Milot, et signale qu'elle va installer trois nouveaux circuits entre La Doré et Saint-Félicien.¹⁶ Au moment où plus rien ne semble pouvoir arrêter la progression de l'entreprise, Antoine Dubuc poursuit son plan d'expansion et procède, en mars 1948, à l'inauguration officielle du circuit téléphonique entre la Baie-Saint-Paul et Chicoutimi.¹⁷

L'inauguration du téléphone automatique et l'édifice du 306 rue Lafontaine

Le 5 novembre 1947, le chanoine Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, préside la bénédiction de la pierre angulaire de la bâtisse. Comme il est historiquement d'usage pour marquer la construction des monuments importants de la ville, cette pierre, scellée par le président de la cérémonie, contient un étui en plomb qui renferme de multiples objets-témoins : dont les autographes du personnel, une toile avec les noms des autorités de l'époque, un écusson, un annuaire de téléphone, une carte routière provinciale, deux photographies aériennes de Chicoutimi, l'enveloppe d'un câble de plomb avec écusson, un échantillon de cuivre no 12, un échantillon d'acier galvanisé no 12, un échantillon de hauban, deux petits « nicopress », des bilans, le prospectus de la finance de la Compagnie pour l'année 1947, le plan de la ville, une petite carte du réseau et une enveloppe oblitérée du timbre Bell.¹⁸

L'édifice est construit sur deux portions de terrain (« parties des lots 314 et 316 au cadastre officiel de la ville de Chicoutimi ») achetées en 1944 par la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec à MM. Clément Lessard (lot 314) et Arthur Harvey (lot 316).¹⁹ Les plans ont été préparés par l'architecte Adrien Dufresne, de Beauport, et les travaux de construction ont été menés rondement par la Compagnie Pic Construction d'Arvida, assistée, en sous-traitance, des firmes Boulianne Électrique Limitée (pour l'électricité) et Riverin & Fils (plomberie, chauffage et toiture).²⁰

La structure de béton du nouvel édifice qui fait maintenant la fierté des Dubuc et des Chicoutimiens est finie en briques Henley à l'extérieur et est coiffée d'un revêtement en aluminium. Il comprend quatre étages, sans compter le sous-sol et le rez-de-chaussée.²¹ Au sous-sol, logent le magasin, un atelier de réparation, une « salle de pouvoir », la chambre des fournaies et la soute à charbon; le rez-de-chaussée est occupé par le département commercial, la caisse, la perception, la comptabilité, la salle des billets (facturation des appels interurbains); au premier étage se trouvent l'administration, les bureaux de la direction, des services des achats, une salle de réunions, un petit musée qui fait



ANOC, fonds Dubuc, P1286/1.2



ANOC, fonds Dubuc, P1287/2.50



ANOC, fonds Dubuc, P1287/2.28

Ces trois photographies nous montrent l'évolution du bâtiment de la Cie Téléphone Saguenay-Québec sur la rue Lafontaine. En haut : le bâtiment des machineries téléphoniques en novembre 1943. Au centre : première étape de l'érection du bâtiment qui abrite la Commission de l'assurance Chomage. En bas : le bâtiment peu après son inauguration en 1947.

l'histoire du téléphone au Saguenay, et la bibliothèque; le deuxième étage est occupé par la salle des sélecteurs, les bureaux de l'ingénieur, du technicien en chef, la salle de dessins et les « records »; au troisième étage se trouvent le central interurbain, le département du réseau et le département du trafic; et finalement, dans le quatrième étage loge la salle de récréation des employés. Le tout formant ainsi un vaste complexe immobilier — l'un des plus gros de la région, à l'époque — de 55 pièces percées de 76 fenêtres.²²

Précisons enfin, pour les besoins de la petite histoire, que sur le plan technique, l'ingénierie et l'installation du nouveau système automatique, des câbles souterrains, des fils aériens et de l'imposant filage tissé entre la tête du réseau et les abonnés ont été confiées à la Northern Electric Company. De 2 500 lignes prévues initialement, le projet a été ensuite porté à 3 000 pour répondre plus adéquatement aux demandes de la clientèle; une fois installé, la capacité totale du réseau sera de 3 500 lignes pour Chicoutimi et la Compagnie dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour les besoins futurs, marge qui donnerait, en cas de nécessité subite, plus de 11 000 services. Les nouveaux appareils automatiques sont sensés entrer en fonction par section et deviendront complètement opérationnels le 26 septembre 1948. Lors de l'inauguration de l'édifice, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec comptait 8 505 appareils, dont 2 700 étaient appelés à être convertis au nouveau système automatique.

L'édifice et ses nouveaux équipements furent bénis par l'abbé Sylvio Kérouack (curé de la cathédrale) et inaugurés officiellement, le 2 octobre 1948, en présence d'une foule imposante de dignitaires, composée de plusieurs membres du clergé et d'hommes d'affaires venus des quatre coins du Québec.²³

Transfert des derniers actifs à la Compagnie Bell Telephone

À la fin de l'année 1948, la Compagnie termine sa conquête du réseau régional en achetant celui de la Saguenay Power et récupère ainsi tous les abonnés de la ville d'Isle-Maligne et du village Talbot.²⁴ À ce moment précis, une partie des actions est toujours aux mains de la famille Dubuc, mais la Compagnie Bell Telephone du Canada détient désormais la majorité du portefeuille. Avec cette prise de contrôle, l'administration des premiers temps fait face à une organisation nouvelle, plus complexe et plus souple, mais selon les termes de la transaction la famille Dubuc conserve toujours les postes clés au sein de l'exécutif. À la tête du conseil d'administration, on retrouve plus spécifiquement : Antoine Dubuc, président, et les directeurs Jean Dubuc (chef du personnel), Louis Dubuc (gérant), Claire Dubuc, le notaire Raymond Belleau (secrétaire depuis 1909), Guy Vanier, Robert Nelson et G.P. Watt. Quant aux postes du personnel cadre, ils sont comblés par MM. Albert Dupont (comptable en chef), Fernand Cornellier (assistant au personnel), Armand Demers (surintendant du trafic), Ernest



MM. Antoine Dubuc et Philippe Poitras dévoilant la pierre angulaire lors de la bénédiction du bureaux chef de la Compagnie de téléphone Saguenay-Québec en novembre 1947.

Dauphinais (surintendant du réseau), et Jean Bouthillier (ingénieur en chef).²⁵

De 1945 à 1952, on peut donc dire que les communications téléphoniques au Saguenay—Lac-Saint-Jean ont progressé d'un pas de géant. Après la mise en service du système automatique et la construction du nouveau central sis au 306 Lafontaine, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec étend graduellement son réseau au secteur rural. Elle suit ainsi, de pair, le plan précurseur dressé, au début des années quarante, par le programme d'électrification rurale du Québec qui tire maintenant à sa fin au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Au tournant des années cinquante, la Compagnie apporte des améliorations considérables aux nombreux réseaux locaux répartis à travers la région et aux réseaux interurbains qui unissent Jonquière—Québec, Chicoutimi — Jonquière, Hébertville — Québec et Normandin à Saint-Félicien.²⁶ À l'été 1950, un câble sous-marin qui « contient 900 paires de fils », relie désormais les deux rives du Saguenay, entre Chicoutimi et Sainte-Anne.²⁷ Et au début de l'année 1952, les villes de Rivière-du-Moulin, Jonquière, Arvida, Kénogami, Port-Alfred et Laterrière disposent désormais du service de téléphone automatique.²⁸

Fini donc, pour les gens de la ville, le temps où il fallait tourner la manivelle et négocier à tue-tête avec une téléphoniste — parfois

sourde comme un pot— pour être branché à l’interlocuteur de son choix. Le réseau régional enfin uniformisé et modernisé, la Compagnie figole ses acquis dans le Haut-Saguenay, installe de nouveaux câbles entre Chicoutimi et Jonquière en vertu d’un nouveau programme d’expansion et, sans qu’il n’y paraisse, commence à utiliser l’expertise professionnelle de la Compagnie Bell Telephone qui attend, dans l’ombre, le moment propice pour prendre officiellement la relève.²⁹ Début octobre 1954, le chat sort du sac lorsque les journaux annoncent que la société Bell Telephone est devenue l’unique détentrice des actions de la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec et qu’elle vient d’acquérir celles qui étaient encore aux mains d’une vingtaine d’hommes d’affaires de Chicoutimi. Et en attendant que les nouveaux propriétaires soient fixés sur leur plan d’action au Saguenay — Lac-Saint-Jean, c’est toujours Antoine Dubuc qui occupe le fauteuil —maintenant éjectable— de président.³⁰

Un mois et demi plus tard, coup de théâtre, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec annonce qu’elle cessera définitivement ses opérations à minuit, le 28 février 1955, et que c’est la compagnie de téléphone Bell qui va prendre la relève. Sous l’égide des Dubuc, le réseau régional était passé de 1 456 appareils, en 1922, à 27 534 en 1954. Une page d’histoire venait d’être tournée.³¹

En janvier 1972, Bell Canada transférera une partie de ses équipements dans un nouveau local de la rue Dubé, à Chicoutimi;³² mais la société continuera d’occuper l’édifice du 306 Lafontaine jusqu’au 31 décembre 1990, date qui correspond au transfert des titres de propriété à la société à numéro « 2630-8387 Québec Inc. », qui entend l’aménager en complexe locatif pour personnes âgées. Baptisé dès lors « Résidence Lafontaine Chicoutimi Inc. », en 1998 ce joyau du patrimoine bâti passera finalement aux mains des « Immeubles Murdock », une des plus vieilles institutions du genre au Saguenay.

Notes

- 1 Annales du Séminaire de Chicoutimi. Voir également Mgr Victor Tremblay, “Origine du téléphone au Saguenay”, in *Saguenayensia*, mars-avril 1968, pp. 33-35; Léonidas Bélanger, “Bref historique du téléphone”, in *Saguenayensia*, mai-août 1976, pp. 50-57.
- 2 Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs (1873-1882)*, 1993, pp. 341, 444.
- 3 *Le Progrès du Saguenay*, 16 février 1893. Voir également J.-F. Hébert, “Les compagnies subsidiaires de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi”, in *La pulperie de Chicoutimi / Un siècle d’histoire*, La Pulperie de Chicoutimi, 1998, pp. 59-64.
- 4 *Le Progrès du Saguenay*, 4 octobre 1894.
- 5 *Le Progrès du Saguenay*, 29 octobre 1896.
- 6 *Le Progrès du Saguenay*, 6 août 1942, numéro spécial sur le centenaire de la fondation de la ville de Chicoutimi.
- 7 *Le Progrès du Saguenay*, 7 octobre 1909.
- 8 En 1924, alors que la Compagnie de pulpe de Chicoutimi vit des

difficultés énormes et qu’elle doit déposer son bilan, la “Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec” est achetée par J.-É.-A. Dubuc et son fils, Antoine. Cf., “Monsieur Antoine Dubuc, o.c. (1896-1989)”, in *légor de Saint Hippolyte, Hôtel des encans, Montréal 21 et 22 mai 1991*.

- 9 *Le Progrès du Saguenay*, 23 avril 1896.
- 10 *Le Progrès du Saguenay*, 6 octobre 1898.
- 11 *Le Progrès du Saguenay*, 28 novembre 1905.
- 12 Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, 150 ans d’images, 1992, pp. 140-142 (bien que les textes d’appoint comportent certaines erreurs chronologiques).
- 13 Chicoutimi, la Reine du Nord, 1913, pp. 6, 19.
- 14 *Le Colon*, 12 juin 1946.
- 15 *Le Lac-Saint-Jean*, 16 janvier 1947.
- 16 *Le Soleil au Saguenay*, 2 mai 1947.
- 17 *Le Soleil au Saguenay*, 5 mars 1948.
- 18 *La Voix de La Baie*, 23 septembre 1948.
- 19 Greffe de Maître Raymond Belleau, Chicoutimi.
- 20 *Le Lac-Saint-Jean*, 23 septembre 1948.
- 21 *Le Lingot*, 24 septembre 1948; *Le Soleil au Saguenay*, 30 septembre 1948; *La Voix de La Baie*, 7 octobre 1948.
- 22 *Le Lac-Saint-Jean*, 23 septembre 1948.
- 23 *La Voix de La Baie*, 7 octobre 1948.
- 24 *Le Soleil au Saguenay*, 6 novembre 1947.
- 25 *Le Lac-Saint-Jean*, 23 septembre 1948; *Le Soleil au Saguenay*, 30 septembre 1948.
- 26 *Le Soleil au Saguenay*, 17 octobre 1949; *L’Action Catholique*, 18 octobre 1949.
- 27 *L’Action Catholique*, 29 novembre 1950.
- 28 *La Voix de La Baie*, 20 juillet 1951; *Le Lingot*, 27 décembre 1951; *Le Soleil au Saguenay*, 8 janvier 1952.
- 29 *Le Soleil au Saguenay*, 14 juillet 1953.
- 30 *Le Soleil au Saguenay*, 2 octobre 1954.
- 31 *Le Soleil au Saguenay*, 24 novembre 1954.
- 32 *Le Soleil au Saguenay*, 25 août 1972.

Christian Roy Relieur

3112, chemin du Plateau
La Baie, QC, G7B 3N8

(418) 543-2424
(sur rendez-vous)

Reliure soignée
Réparation
Restauration
Papier décor

L'année 1899, à l'aube d'un nouveau siècle

par **Éric Tremblay**

Mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, dernière année avant le début du XX^e siècle. Ce XIX^e siècle crépusculaire, laisse présager une éblouissante prospérité de l'Occident, de même qu'un avancement sur tous les plans de cette *grande société civilisée*. Plusieurs nations importantes peuplent la terre, mais ce sont les puissances impérialistes qui gouvernent les peuples. Bientôt l'échiquier mondial comptera une nouvelle pièce maîtresse de plus : les États-Unis d'Amérique. Et pour cause, le développement industriel de ces anciennes colonies britanniques s'apprête à devenir le fer de lance de l'économie mondiale. L'Occident attend de pied ferme, en brandissant ses valeurs matérialistes, le triomphe du confort et de la vie facile.

Dans le monde

Le monde se porte bien, le monde se porte mal! Il s'avère difficile de trancher, de se prononcer, au sujet d'une histoire humaine jouant régulièrement le jeu du balancier. La bascule vivifiante du temps se teinte trop souvent du sang des hommes. Il se répand de nouveau en ce tournant du siècle avec la guerre des Boers¹. Loin de chez eux, des milliers de jeunes sujets impériaux seront mêlés aux discordes guerrières de la mère "patrie" (véhicule incontesté et souvent contestable des valeurs occidentales). Pour cette fois, l'action se déroule en Afrique, mais plus tard l'Europe redeviendra une terre sanguinolente². Ce conflit veut démontrer, à la population du globe, la suprématie de l'Empire de la reine Victoria.

Plusieurs petites escarmouches se font ici et là contre les Boers³ durant l'année, au rythme de victoires réciproques, d'avancement et de recul des deux belligérants. En décembre (du

11 au 16), les Boers infligent trois défaites consécutives aux forces de « Sa Majesté », laissant présager de nombreuses difficultés pour l'année qui suivra (1900).

En France, l'affaire Dreyfus⁴ suscite encore des rebondissements, provoquant l'émoi au sein de la population. En effet, le président de la République, Émile Loubet⁵, signe la grâce de cet inquiétant Dreyfus le 19 septembre 1899. Ce capitaine d'armée d'origine juive aura fait couler beaucoup d'encre, dérangé énormément l'opinion publique et aura par conséquent ranimé d'une façon spectaculaire l'épineuse question de l'antisémitisme en Europe. Ce gigantesque procès populiste, comprenant des plaidoyers dignes des plus grands orateurs européens, aura fait comprendre aux peuples d'Europe l'antipathie naturelle existante encore entre eux. Le célèbre cinéaste Français Georges Méliès réalisera, au cours de l'année, un film choc concernant cette ténébreuse affaire.



Sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada (1896-1911)

Sir Wilfrid Laurier, discours à l'étranger et au Canada - Montréal, 1909, page liminaire.

Malgré un climat mondial tendancieusement conflictuel, la science ainsi que la technologie poursuivent en accéléré un avancé que l'on imagine sans aucune limite. En Allemagne, la firme manufacturière Bayer commercialise l'aspirine. Bayer qui se spécialise dans la production de colorants de synthèse provoquera, avec la mise en marché de cet analgésique, la naissance de l'industrie pharmaceutique. L'année 1899 assiste également à la naissance du premier sous-marin. Depuis 1896, le français Maxime Laubeuf préparait les plans de ce submersible. Le *Narval* comprend une double coque, un moteur thermique à essence pour la propulsion et un moteur électrique utilisé en immersion. N'oublions pas, que durant ce nouveau siècle en devenir, ce dauphin métallique

deviendra un instrument de guerre très efficace, mais aussi un instrument essentiel à l'exploration océanique

En cette fin de siècle, l'humanité se prépare avec frénésie à l'ère nouvelle qui s'en vient. Nous retrouvons, dans la préparation de l'Exposition universelle de Paris, le plus bel exemple de ce phénomène de psychologie populaire. Ce gigantesque événement, qui se déroulera du 14 avril au 12 novembre 1900, mettra en vedette la déesse scientifique de l'époque : la fée électricité.

Au Canada

La prospérité du pays se poursuit selon les mouvements ascendants des marchés mondiaux. La population augmente sans cesse et s'urbanise suivant la cadence vertigineuse du développement des villes-métropoles du Canada. L'agriculture, les pâtes et papiers, de même que l'hydro-électricité occupent en grande partie l'économie canadienne. Le Premier ministre du Canada Wilfrid Laurier⁶, et les hommes d'affaires francophones et anglophones, veulent profiter de cette forte croissance économique afin de gagner du terrain au profit des grands pouvoirs financiers de l'Empire. Selon l'intelligentsia de l'époque, l'autonomie du Canada ne peut que l'emmener au panthéon des réussites libérales de la planète.

Ce qui préoccupe surtout les Canadiens, mais encore plus les Canadiens français, s'avère être leur participation à la guerre des Boers⁷. Ce climat de dualité annonce déjà les futures révoltes que provoqueront la conscription lors des deux Guerres mondiales. Pour l'instant, un premier contingent de mille hommes part outre-mer le 30 octobre 1899. Ajoutons que très peu de Québécois veulent aller défendre les couleurs de l'Union Jack. Même le Premier ministre Laurier entretient une certaine réticence face à l'enrôlement de la population, mais son silence le placera dans une situation d'insatisfaction de la part des électeurs des deux langues.

Déjà en 1897, lors du jubilé de diamant de la reine Victoria, Laurier fait savoir au ministre anglais Joseph Chamberlain⁸ que le Canada ne participera pas au conflit en préparation. Mais, en bon politicien, notre premier ministre peut changer ses promesses; donc les soldats de tous les pays, y compris le Canada, doivent aller se battre pour les intérêts du Commonwealth.

Au Québec, le procès de Cordélia Viau préoccupe énormément les esprits, fait grimper la pression sanguine du jury et remue la conscience chrétienne des ouailles de l'Église catholique. Et pour cause! Une créature du bon Dieu, une femme en plus, se retrouve au cœur d'un procès criminel. Le tribunal accuse cette *Corriveau* du XIX^e siècle, d'avoir prémédité le meurtre d'Isidore Poirier. Elle et son complice Sam Parslow, seront reconnus coupables de ce maléfique crime et condamnés à être pendus haut et court, à la prison de Sainte-Scholastique le 10 mars 1899 à 8h15. Ce spectacle macabre attirera une foule nombreuse, environ 500 personnes du

comté de Bellechasse viendront s'abreuver de cette mort en direct. Comme le veut la coutume, le bourreau vendra en petits bouts, les cordes fraîchement utilisées des deux nouveaux macchabées.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la venue du siècle nouveau crée l'effervescence populaire et amène les gens à réfléchir aux bienfaits du modernisme. Car ce changement de centaine concorde avec notre développement économique, industriel et social. De plus, les journaux locaux prônent abondamment les prouesses prodigieuses de la machinerie moderne, la rentabilité extraordinaire de la mécanisation de l'agriculture⁹, et le luxe—encore plus ou moins accessible pour la majorité—que procure la modernisation.

Politique

L'année débute par la victoire éclatante du clan Guay à l'élection municipale de Chicoutimi. Le Progrès du Saguenay, propriété de cet homme d'affaires, relate élogieusement le scrutin du 12 janvier et la réélection à l'unanimité de son patron. L'article félicite monsieur Guay pour l'excellent travail qu'il fait pour sa ville depuis 1895.

Une guerre journalistique se déroule sous l'œil attentif des lecteurs de la région depuis quelques années, mais à plus forte raison au cours de 1899. Elle se fait entre Le Progrès du Saguenay, La Défense et Le Protecteur du Saguenay. Ces trois journaux régionaux s'accusent à coup de textes diffamants d'être la cause de toutes les misères possibles et impossibles que subit la région. Avec nos yeux de contemporains, nous trouvons amusante la bataille que se livrent avec acharnement messieurs Joseph-Dominique Guay et Louis-de-Gonzague Belley. Ces deux anciens associés se détestent et ne s'en cachent aucunement. Sans vergogne, Louis-de-Gonzague Belley fondera, en réaction à ce conflit, un journal éphémère : *Le Journal*¹⁰.

Économie

Un article du début de l'année¹¹ fait le bilan de l'industrie dans notre région. Cette chronique nous entretient pendant plusieurs lignes de J.-C. Langelier, membre du département des Terres de la Couronne. Le Progrès du Saguenay profite d'un rapport encore tout chaud de monsieur Langelier afin de promouvoir la scierie de B. A. Scott à Roberval, la scierie Perron et Desbiens à Métabetchouan ainsi que notre fleuron économique : l'industrie de la pulpe à Chicoutimi. Justement au sujet de la pulpe, selon ce même journal, une nouvelle compagnie de bois de pulpe devrait voir le jour au Lac-Saint-Jean¹² d'ici la fin de l'année. Elle permettra le développement de toute la région, du Lac-Saint-Jean jusqu'à la Baie des Ha! Ha!. De plus, cette initiative provoquera (selon le journal) la continuation du chemin de fer jusqu'à Saint-Alphonse de Bagotville¹³.

En avril, la Compagnie de pulpe annonce un agrandissement majeur de ses usines. Des travaux, à même les infrastructures déjà existantes, se feront d'ici la fin de l'année. Le Progrès du Saguenay du 13 avril 1899 mentionne que cette construction créera des emplois dans la ville de Chicoutimi et ses environs, mais « ...que tout étranger qui vient s'établir à Chicoutimi s'expose à y rester sans ouvrage, à moins d'avoir quelques ressources particulières et étrangères à nos industries existantes... »¹⁴.

Les bienfaits de la modernité se voient partout et en tous lieux, comme par exemple l'aqueduc et la prévention des incendies qui font la manchette à la moindre réussite. La ville va jusqu'à organiser de fausses alarmes, afin de chronométrer la rapidité des sapeurs protégeant ainsi le citoyen contre les affres des flammes de l'enfer.

En 1899, l'un des vieux marchands de la ville de Chicoutimi cesse ses activités commerciales. Il s'agit de Méron Tremblay qui liquide sa marchandise et ferme définitivement son magasin le premier novembre.

Société

La prohibition, la lutte contre le terrible démon qu'est l'alcool, demande aux autorités civiles et religieuses une lutte de chaque instant. Les ligues de tempérance sont d'actualité, mais le nectar des Dieux fait encore beaucoup de disciples parmi les braves gens de notre région.

La santé préoccupe également les instances municipales de la ville de Chicoutimi; comme l'année précédente, une épidémie de grippe fait rage violemment durant l'hiver. En contrepartie, un bureau de santé s'organise sous les auspices des docteurs Beauchamp, Savard, Riverin et Warren. Par prévention, le bureau de santé surveille les bouchers, les

LE 20^{me} SIECLE

Il y a eu toujours des gens qui aiment à prédire ce que nous réserve l'avenir et il y en aura toujours. En voici un, M. Ledos, qui prétend connaître ce que nous réserve le siècle prochain.

Le vingtième siècle, dit M. Ledos, sera un siècle extraordinaire au point de vue des sciences découvertes et des progrès de l'accultisme

Le vingtième siècle se lèvera dans le sang, la famine, la peste, les révolutions générales, les banqueroutes universelles. Le foyer initial de toutes ces désolations sera la France, d'où elles se répandront dans le monde entier. Paris sera en partie brûlé, à la merci complète des anarchistes, la ville livrée aux fureurs de la populace qui massacrera les riches et les juifs sans merci.

Il n'y aura plus aucune forme de gouvernement, à proprement parler; les anarchistes et le peuple seront rois

Toutes les autres nations, sentiront le contre coup de la révolution française. Les mêmes maux se renouvelleront en Amérique, où les riches seront mis à mort et leurs immenses fortunes dispersées.

L'Angleterre malgré ses forteresses et sa marine, disparaîtra, elle aussi en proie à la guerre civile.

Rome sera détruite et le pape condamné à l'exil.

Comme l'on peut voir, ce prophète de malheur n'y va pas à petits coups. Mais laissons faire, dans cent ans d'ici nous verrons bien, si M. Ledos s'est trompé et alors son diplôme de charlatan lui sera vite délivré

tanneurs et les abattoirs, qui sont des sources de contaminations pestilentielles.

La religion, durant ces années, se porte merveilleusement bien. Le 25 janvier, Monseigneur Bégin de Québec, ancien évêque du diocèse de Chicoutimi¹⁵, vient bénir le nouveau monastère des religieuses de l'Hôtel Dieu Saint-Vallier. De plus, et afin de continuer l'œuvre d'aide aux plus nécessiteux, l'Église diocésaine fonde une section régionale de la Société Saint-Vincent-de-Paul¹⁶. Un prêtre du Séminaire de Chicoutimi, l'abbé Henri Cimon, publie en janvier ses récits de voyages sous le titre : *Impression d'un passant*. Du côté de l'éducation, deux professeurs de la même institution offrent (de janvier à avril) l'école du soir¹⁷.

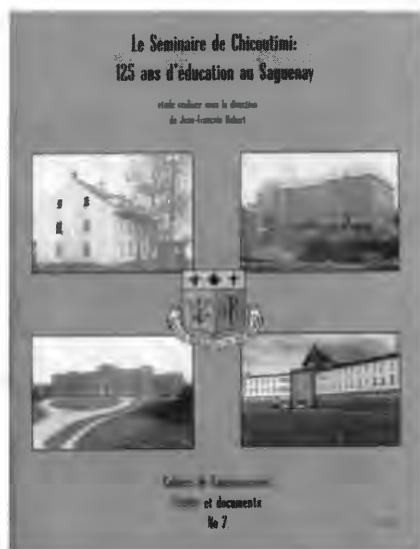
Du point de vue municipal, la ville de Chicoutimi continue d'améliorer ses rues, ses égouts et son service de téléphone. Un détail intéressant se produit en février : dorénavant les rues de la ville seront désignées avec une plaque de métal. Le Progrès du Saguenay signale que ces « plaques coûtent une piastre [chaque] » et de plus, « la chose se fait maintenant dans quelques villes modernes »¹⁸.

Terminons la récapitulation de cette année à la manière de nos bilans télévisés. Vous l'aurez probablement deviné; il s'agit des décès importants de l'année. Le 16 mars, notre journal local, Le Progrès du Saguenay annonce le décès de madame P.-A. Guay¹⁹. Par surcroît d'affliction, deux autres dames de qualité décèdent durant l'année, madame Elzéar Boivin²⁰ et la veuve du riche marchand d'Hébertville, madame Rémy Hudon²¹. L'abbé Ambroise Fafard²², très malade depuis 1898, décède le 17 août. Finalement, le richissime Evan John Price s'éteint le 7 septembre 1899 à l'âge de 59 ans²³.

Article dans *Le Progrès du Saguenay* en 1899.

Notes

- 1 Mot hollandais signifiant paysan.
- 2 La guerre des Boers obligera plusieurs pays, dont le Canada, à participer aux conflits mettant en cause dorénavant la Grande-Bretagne, comme la Première Guerre mondiale.
- 3 Au départ, ce sont les Hollandais qui colonisent l'Afrique du Sud. Déjà les Britanniques possèdent des colonies dans le sud de l'Afrique. Les impérialistes veulent par cette conquête prendre le contrôle des richesses minières du sud du pays.
- 4 Alfred Dreyfus (1859-1935) fut accusé et condamné pour espionnage au profit de l'Allemagne (1894), gracié (1899) et réhabilité (1906) après révision de son jugement (1897-1899).
- 5 Émile Loubet (1838-1929) fut président de la République française de 1899 à 1906.
- 6 Sir Wilfrid Laurier (1841-1919) fut Premier ministre du Canada de 1896 à 1911. La volonté de compromis hante toute la carrière de Laurier, provoquant un désaccord général. Il se partage entre les amants de l'Empire (les orangistes Ontariens) et les petits Saint-Jean-Baptiste Québécois.
- 7 *Petite histoire du peuple Boer*, Le Progrès du Saguenay, 12 octobre et 19 octobre 1899, page 4.
- 8 Joseph Chamberlain (1836-1914), ministre des Colonies (1895-1903) et promoteur du mouvement impérialiste.
- 9 Surtout dans le domaine de la production céréalière et laitière.
- 10 Les deux belligérants sont vraiment Guay et Belley. Tandis que le rédacteur du Protecteur du Saguenay Armand Tessier, fondera, en mai, à Roberval Le Rapatriement.
- 11 *L'industrie dans notre région*, Le Progrès du Saguenay, 12 janvier 1899, page 2.
- 12 L'article fait référence à l'usine de Val-Jalbert. Cette usine ne sera construite qu'en 1901.
- 13 Le chemin de fer jusqu'à Bagotville ne se réalisera qu'en 1911.
- 14 *Une bonne nouvelle: développement d'une industrie*, Le Progrès du Saguenay, 13 avril 1899, page 1.
- 15 Entre 1888 et 1892.
- 16 *Pour les pauvres*, Le Progrès du Saguenay, 12 janvier 1899, p. 5.
- 17 L'une au quartier ouest (Bassin), l'autre au quartier centre (Saint-François-Xavier).
- 18 *Notes locales: désignation de nos rues*, Le Progrès du Saguenay, 23 février 1899, page 5.
- 19 Née Odile Bossé et mariée au frère de J.-D. Guay. Après la faillite de son mari en 1888, elle fera des affaires sous la raison sociale de Guay et Cie.
- 20 Progrès du Saguenay le 18 mai 1899. Elle est l'épouse de l'arpenteur Elzéar Boivin de Bagotville. Il est le co-fondateur de Côté et Boivin, cie (1896).
- 21 Idem, le 31 août 1899.
- 22 Ambroise Fafard (1840-1899) arrive à Chicoutimi en 1880
- 23 Il est le frère de David Edward (1826-1883) et de William Evan (1827-1880).



Les cahiers de Saguenayensia -études et documents- No # 7

Au cours des 125 dernières années l'éducation dispensée au Séminaire de Chicoutimi a permis à plusieurs jeunes de la région de se démarquer tant dans leur vie professionnel que dans leurs implications sociales et culturelles.

À travers ce document vous survolerez les 125 ans d'éducation au Séminaire, vous découvrirez la ferme du Séminaire, l'école moyenne d'agriculture et comment le Séminaire était de la culture Saguenéenne ainsi que les étés à la Pointe-aux-Alouettes.

La série études et documents des Cahiers de Saguenayensia comprend aussi les numéros suivants:

- | | |
|---|---|
| #1 Le cahier de Monsieur Otis | #4 L'école apostolique de Chicoutimi |
| #2 Léonidas Bélanger, la mémoire d'un royaume | #5 Wilbrod Villeneuve, des outils et des hommes |
| #3 Un royaume à découvrir | #6 150 ans de photos à Jonquière |

Société historique du Saguenay,
930, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, G7H 7K9
téléphone (418) 549-2805, télécopieur (418) 549-3701

L'éducation en ce temps là...

Texte d'une conférence prononcée par soeur Maguerite Bovin

Cette conférence a eu lieu lors du « Déjeuner de la Société historique du Saguenay » le 11 février 1999, dans le cadre de la 39^e édition du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Nous reproduisons ici le texte intégral de cette conférence.

Monsieur le Président du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi,
Monsieur le Président de la Société historique du Saguenay,
Mesdames et messieurs les officiels,
Mesdames,
Messieurs,

Lorsque, dans les événements de l'année, se présente le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, il surgit spontanément à l'esprit l'idée de réjouissances, d'amusements, d'attractions, de distractions, de plaisirs en somme. Mais lorsqu'au Carnaval-Souvenir, on accole un thème, ça devient plus sérieux, plus posé, plus solennel, plus raisonnable : somme toute beaucoup plus important.

Et votre Carnaval-Souvenir de Chicoutimi a choisi l'éducation comme thème. Ça peut donner envie de rire... de badiner.. ça peut susciter des regrets, que sais-je?...

Quant à moi, quand Mme Bouchard m'a demandé d'intervenir à ce présent déjeuner d'ouverture, autour de l'éducation, je me suis sentie gonflée de fierté, de contentement, à l'idée que je pourrais plonger dans cette philosophie de l'éducation qui a animé nos devanciers du dernier centenaire, et que tout haut, je pourrais réfléchir sur un passé que projette vigoureusement son histoire.

De tous temps, l'éducation a été et sera une œuvre d'art très difficile, et c'est beaucoup que d'en réussir quelques parties disait, un jour, un penseur.

Réfléchir sur ce temps où la région de Chicoutimi avait accueilli ses premiers colons depuis 25-30 ans à peine. La

population s'accroissant rapidement, elle a vite senti, avec ses méfaits d'éloignement, l'absence d'organisation sociale, mais elle n'a pas tardé à se rendre compte d'un manque crucial d'instruction et d'éducation.

Il a donc fallu des prophètes aux idées profondes, à vue large, à volonté agissante et efficace pour sauter par-dessus les âges, et garantir à cette même région l'existence d'écoles primaires, de polyvalentes, d'écoles d'arts et métiers de toutes sortes, d'écoles normales, d'instituts familiaux, d'écoles techniques, d'écoles commerciales, de collèges classiques, de cégep, même d'une université... tout ce réseau de culture que justifie la croissance d'un peuple, et qui attire en tout temps la richesse du tourisme, particulièrement dans un carnaval.

Il y a de ces personnages qui nous mènent vers le dénouement, il n'y a qu'à se laisser guider par eux, a écrit André Roussi. Ces personnages, ces prophètes comme je le disais antérieurement ont surgi particulièrement du clergé qui a risqué à temps la demande de groupes spécialisés qu'étaient les communautés religieuses enseignantes.

Réfléchir sur ce sujet particulier de l'Éducation et introniser au « Temple de la renommée » les Soeurs du Bon-Pasteur qui, en 1864, répondent à une demande de l'abbé Dominique Racine. L'initiative était risquée. Le financement figure au premier plan des préoccupations du curé. De plus, il s'occupe lui-même du recrutement. Les religieuses, parties de Québec, débarquent à Grande-Baie, le 3 septembre 1864, à midi. Par une pluie battante et des chemins affreux, elles gagnent Chicoutimi. Trois semaines plus tard, elles ouvrent les portes du premier couvent de la région avec 86 filles inscrites. Tout ce qui doit durer est lent à croître. Après quelques années, elles dirigent plusieurs classes élémentaires.

Même qu'en 1907, elles ouvrent une École normale à Chicoutimi même, pour préparer des institutrices, au bénéfice de toute la région Saguenay-Lac-St-Jean. Au rythme de l'évolution et de la culture, en 1936, elles ouvrent un collège classique pour filles,

dispensant d'abord les 3 premières années, puis développant la rhétorique et la philosophie.

Vers 1967, arrive, comme marée en carême, la réforme de Jean Lesage et de son ministre de l'Éducation, Paul-Gérin Lajoie. Inévitablement, le collège comme toutes les écoles normales et les instituts familiaux sont immergés. Le cégep symbolise la réforme efficace pour l'heure. Chanceuses, les Soeurs du Bon Pasteur peuvent vendre leur collège à la Commission scolaire qui baptise l'édifice " École Lafontaine ".

Réfléchir sur l'éducation au Saguenay-Lac-St-Jean et introniser également au « Temple de la renommée » les Ursulines dont l'audacieuse Mère Saint-Raphaël, en 1882, fonde à Roberval l'école ménagère. L'éducation des jeunes filles y est axée sur l'amour de la terre et du foyer, mais elle favorise également la formation intellectuelle. À l'ouverture de cette école, elle accueille 60 élèves et, en 1890, 8 ans plus tard, elle en compte 133. La modeste fondation évolue avec l'époque. L'école ménagère deviendra l'Institut familial atteignant le niveau collégial.

Réfléchir sur l'éducation avec encore plus d'émotion et voir se profiler à Chicoutimi le visage des Petites Franciscaines ouvrant l'orphelinat en 1931, pour y accueillir aussitôt quelque 400 enfants.

Leur seule force est d'aimer. Aimer des bébés et des enfants sans nom, sans parents, sans visage, être accueillantes, sans condition. Éducatrices de jour, gardiennes de nuit. Souffrir de servir à cette marmaille une alimentation non équilibrée, souffrir de devoir leur faire porter des vêtements rafistolés faute de budgets conditionnés. Malgré tout, réussir à leur apprendre à lire et à écrire, à compter selon les programmes en vigueur du Département de l'Instruction publique. Bien malveillants ceux qui ont fait tremper leur plume dans le purin pour flétrir l'œuvre éducative des Orphelinats.

Les hasards de l'évolution de notre région ont fait miroiter une lumière contrastante entre l'Orphelinat d'hier et l'Université du Québec qui s'implante dans le même édifice, vers 1967, Les Franciscaines ont tenu aussi une École normale à Dolbeau et un Institut familial à Chicoutimi.

Réfléchir sur l'éducation dispensée par une communauté typiquement saguenéenne, les Soeurs Antoniennes de Marie. Bien avant l'Orphelinat, elles inaugurent, en 1918, à l'invitation de Mgr Labrecque, l'École apostolique pour garçons, de la première à la sixième années, tout au cœur du Séminaire qui donnait le cours classique depuis 1877.

Aimer se dévouer sera toujours le texte de la vie des femmes, a écrit un jour Honoré de Balzac. Les Antoniennes furent de celles-là. Tout en travaillant indirectement à l'éducation par le service domestique aux prêtres de l'Évêché et du Séminaire, elles

réservent et forment une partie de leurs effectifs pour l'enseignement et l'éducation. Jacques Brel chantait : « *Ce n'est pas le voyage qui compte, c'est le bout du voyage.* » Le bout du voyage, elles ont dû le vivre avec combien de satisfaction chaque fois que leurs garçons aboutissaient d'abord au Séminaire, puis, par la suite, à l'université, en théologie ou en professions libérales. La ceinture verte des éléments classiques, le ruban de la rhétorique et la toge à l'Université ont dû créer l'extase chez les anciennes professeures...

Réfléchir et admirer cette communauté des Soeurs de Sainte-Marie-de-la-Présentation, une communauté d'éducatrice créée en Bretagne, victime de la loi Combes qui les expulse de leur maison mère, et qui s'exile au Canada... au Manitoba d'abord, puis au Québec, chez-nous, à Grande-Baie. Graduellement, canadianisant leurs membres, elles figurent dans la Galerie des Éducatrices célèbres.

Réfléchir, retourner la petite histoire, et accueillir les Filles de Marguerite-Bourgeoys, les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, lesquelles en 1943, remplacent les Soeurs du Bon-Conseil à Alma depuis 43 ans. En 1945, elles ouvrent une école normale externe qui tiendra comme les autres écoles normales de la région jusqu'en 1965.

Vous vous attendez à ce que j'aligne les Soeurs du Bon-Conseil, je les réserve pour la dernière parties de cette entretien. Étant moi-même Soeur du Bon-Conseil, je risque de flancher dans une subjectivité inexacte par bout...

Notre réflexion sur l'éducation d'hier serait écourtée si nous ne posions pas notre souvenir et notre admiration pour cette armée de « chevaliers » que furent les Communautés de Frères enseignants : les Maristes, les F.É.C.¹, les F.I.C.², les Frères du Sacré-Cœur et les Saint-François-Régis de Vauvert, les C.S.V³.

Les Maristes, arrivés à Chicoutimi en 1901, alors qu'ils étaient déjà à Roberval, depuis 1897, essaimèrent tour à tour à Bagotville, à Alma, à Saint-Félicien et à Desbiens où ils ont bâti le Juvénat en 1938. Les Maristes étaient les éducateurs du risque. « *Mon gars, travaille fort et je te gage que tu pourras sauter ta 7^e...* ». Une pensée d'Antonin Dupont s'applique beaucoup à ces hommes d'action.

« *Leur succès est semblable aux reflets des arbres dans le courant d'une rivière, l'eau coule et se renouvelle sans cesse, mais le reflet demeure toujours.* »

Demeure bien vivante encore aujourd'hui l'image du Frère Boulay avec son école d'ingénierie, berceau de l'UQAC ; l'image du Frère Jean-Paul Desbiens, ce Frère Untel, avec ses insolences, ferment de toute la réforme d'éducation commençant par la création du Ministère, l'image du Frère Wilfrid Doré qui a fondé le

collège classique d'Alma, l'image du Frère Couillard, initiateur de jeunes musicales, l'image plus récente du Frère Wilfrid Gauthier dernier directeur de l'école Dominique-Racine. Ces éducateurs de chez nous ont toujours figuré les premiers au plan culturel : pensons à l'Académie Saint-Thomas... Au plan artistique, souvenons-nous du comité des artistes de la région.

Quiconque de nos grands hommes de Chicoutimi et de la région qui revoit son passé glorieux enregistre facilement le souvenir d'une année ou de plusieurs années de formation chez les Maristes. Tous, ils ont favorisé pour leurs garçons la montée dans l'intelligentsia du Saguenay.

Le temps me manque ce matin pour inscrire dans notre réflexion le passage des Frères d'autres communautés citées plus haut. Tous et chacun, à leur manière, ont permis à des centaines et des centaines de garçons d'apprendre des choses, des modes de vie, des leçons classées dans leurs souvenirs heureux...

Je m'accuse d'avance d'une certaine plaisanterie - car je suis native d'Alma -, vis-à-vis les Frères de l'Instruction Chrétienne et les Maristes, lesquels, avec leur zèle et l'importance qu'ils attribuaient aux sports dans la formation du jeune, ont certes été la source de persévérance allant jusqu'à la création du CREPS (Centre régional d'éducation physique et sportif)... qui recevra à l'été 1999 les jeux du Québec...

Dans un carnaval, ayant choisi le thème de l'éducation, il faut accorder des Oscars aux instituteurs et institutrices laïques. En 1863, le canton de Chicoutimi devient village incorporé, mais depuis 1844, à Rivière-du-Moulin, un instituteur qualifié de l'École normale de Québec, M. André Gagnon tenait une école. À mesure que la population s'étendit, on établit d'autres écoles, dont une école anglaise située aux coins actuels des rues Racine, Sainte-Anne et Jacques-Cartier, et en 1852, on créa la Commission scolaire. Avant cela, en 1854, à Sainte-Anne, enseignait Mlle Marguerite Perron, en 1855, Marcel Côté, en 1857, Charles Fiset à Saint-Alexis, et en 1870, Philémene Soucy à Jonquière.

Réfléchir sur les conditions de vie scolaire de ces instituteurs et institutrices du siècle passé, enseignant ou dans les villages, ou plus souvent dans les rangs. Les voir écrasés par des douzaines d'enfants classés à des degrés différents nous fait penser beaucoup au sort des filles de Caleb. Mais chanceux, les enfants dont le maître suscitait l'émerveillement autour des récits d'histoire saine ou d'histoire du Canada ! Chanceux ces enfants d'avoir leur conditionnement physique à même les longues marches à pied, pour se rendre à l'école ! Favorisés ces gars surtout de voir endurcir leurs muscles à rentrer du bois pour la fournaise, plus chanceux encore ceux qui expérimentaient les lois de la physique en allumant la fournaise, sans étouffer le feu ou en l'attisant sans l'éteindre. Démêler le bois sec du bois vert qui prolonge le rayonnement... bref apprendre à même la vie. Admirer ces institu-

trices et ces instituteurs qui ont privilégié pour leurs élèves, l'enseignement individualisé que prôneront les doctes du Ministère seulement vers les années 1970-1975... Ces éducateurs d'autrefois respectaient le rythme de l'étudiant. À qui semblait impossible de démêler l'indicatif du subjonctif, ou l'intérêt simple de l'intérêt composé, l'instituteur accordait volontiers une demi-heure d'avance le matin ou une de prolongation le soir... même le samedi...

La docimologie ne devenant une science que vers les années 1975-1980, la petite École du rang ou du village mesurait son rendement à la visite le l'Inspecteur... ces « gentlemen » de l'Éducation, lesquels 2 fois par année visitaient leurs classes déterminées par le Département de l'Instruction publique. Ces Messieurs les inspecteurs épluchaient les points du programme de chaque degré, et ils souriaient d'aise à entendre défilé dans une cadence parfaite les dix commandements de Dieu, les 12 petits prophètes, même les gouverneurs français et les 12 fils de Jacob. Et si, au tableau noir, l'étudiant trouvait le temps que prennent 2 trains pour se rencontrer, l'institutrice recevait la prime de 20 \$... le gros lot du temps...

Que ces petites écoles éveillent en chacun de nous des souvenirs de personnages influents, colorés et immortels comme une Zoé Boivin, Lietta Tremblay, centenaire actuellement à l'hôpital de la Baie, une Marie-Louise Savard, un inspecteur Rochefort, un inspecteur Fréchette, un inspecteur Boily, même une « Mamzelle » Thérèse, l'envie de Jos Maquillon.

L'école du temps autant la petite école que les collèges déjà inaugurés reflétaient avant tout les valeurs familiales... et c'est aux mères de chez nous qu'il faut accorder un championnat de l'Éducation... Avec leurs hommes, bien engagés à se bâtir un royaume rural ou urbain, elles ont développé les valeurs importantes que sont le travail, la ténacité, l'honnêteté, la charité, la piété, le partage. Les bonnes manières, la propreté des vêtements augmentaient, chaque matin à l'école, les notes du bulletin de personnalité... Que de belles personnalités se souviennent de leurs premières années d'étude à la petite école du rang ou du village... L'énumération serait longue...

À force de réfléchir, il arrive qu'on finit par s'endormir... et je vous en donne la permission pendant que moi, petite Sœur du Bon-Conseil, je m'accorde une réflexion sur l'œuvre de ces éducatrices... Au risque de ne pas tomber dans la subjectivité, je me réfère à l'histoire même de 1894, alors que Mgr Labrecque réalise que dans la région, il n'y a pas d'école pour les enfants pauvres et qu'il est difficile de se procurer des institutrices laïques et à grand prix. Il conçoit alors l'idée de fonder un petit Institut de filles pieuses et dévouées dont le but serait l'enseignement primaire et la tenue des écoles de campagne.

Parle, parle, jase, jase, Françoise Simard de Bagotville devient la fondatrice de cette communauté qui s'appellera Communauté

de Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi. En 1899, la Communauté n'a que 5 ans, mais ses membres sont pleines d'énergie, de foi et d'obéissance. Elles répondent ainsi à un S.O.S. que Mgr Labrecque a reçu de son frère l'abbé Alfred Labrecque, curé de Natashquan. Loi des contrastes ou jeu de la petite histoire... c'est la région du Sagueny-Lac-St-Jean qui souffrait d'un manque d'institutrices et c'est la Côte-Nord qui sera servie en premier. Dès 1900, les SS du Bon-Conseil ouvrent des écoles à Natashquan, pays de Gilles Vigneault, à Magpie, à Sept-Iles, à Tadoussac et à Betsiamites... Avant de revenir au Saguenay, elles remonteront le fleuve pour répondre à l'invitation de Mgr Charles Guay qui a dessein d'ouvrir un pensionnat pour les orphelins : l'Institution Mgr-Guay.

À ce moment, la communauté ne comptait que 38 membres et ne connaissait encore que les soleils du matin où il faut semer, planter, aimer et donner. Pure laine du Saguenay, c'est entre 1902 et 1907, qu'elle commence son tour de Lac. Des fleurs, des fruits vont chanter la gloire du Seigneur à St-Félicien, à St-Cœur-de-Marie, à St-Gédéon et à Alma. Au même moment, elle axe sa boussole vers Ste-Anne de Chicoutimi, vers St-Alexis et vers Bagotville.

De 1910 à 1916, les caprices et les virevoltages du vent sur le lac s'en mêlant, le pollen des fleurs d'éducation des N.D.B.C.⁴ se pose sur Péribonka, Albanel, Normandin et revient vers Val-Jalbert et St-Jérôme. En passant par l'Île d'Alma, par la Petite Décharge, il s'arrête au Saguenay à Rivière-du-Moulin. Partout y travaillent 2 ou 3 enseignantes. Modestes artisanes, parce qu'en nombre limité, elles abattent de la besogne en se surmenant et en confiant à la vie elle-même de brûler les étapes d'une saine réussite.

En 1920, la Communauté comptait 97 éducatrices. En 1930, ce sera une cascade de fondations. La philosophie de Mgr Lamarche était que plutôt d'affermir les écoles déjà existantes tenues par les Soeurs du Bon-Conseil, il en créait d'autres. De 1935 à 1945, les nouveaux lieux d'implantation des Soeurs se situent soit dans des villages éloignés, souvent privés d'électricité et d'aqueduc, soit dans les villages de fondation récente dont la population est peu nombreuse, sans ressources et sans moyens assurés de subsistance. Rares sont les écoles où les Soeurs disposent à leur arrivée d'un logement convenable, et elles doivent presque toujours inaugurer leur service par un séjour au presbytère. Tournées de force qui attribueront à ces religieuses une soixantaine de maisons dans le diocèse et en dehors du diocèse... Des riches cueillaisons de ses soixante jardins prospères, trois gerbes se

lient : l'Institut familial de Chicoutimi en 1945, l'École normale en 1947 et l'Institut familial de Naudville en 1961.

D'habiles éducatrices y sont passées, qui avaient vu l'heure juste, pour devancer les développements de la pédagogie et de son application pour la formation de futures institutrices et de femmes « dépareillées ». L'heure juste pour se mesurer aux exigences du Ministère de l'Éducation qui gruge dans nos jardins pour intégrer nos grandes écoles de formation au CEGEP et à l'Université du Québec à Chicoutimi. C'est notre soleil du soir où se prolongent les jongleries de M. Paul-Gérin Lajoie, lequel, en 1966, se procura la joie d'établir sa réforme de l'éducation par l'assimilation des 2 grosses écoles du Bon-Conseil, celles qui se sont construites, qui se sont habitées et qui avaient pour don : perpétuité... Comme les autres Communautés, les éducatrices veulent bien emmurer leur jardin pour s'en protéger, elles entreposent des sacs d'insecticides, rien n'y fait : le secteur privé de l'éducation avec son Histoire passe à l'Histoire de secteur public...



Une classe de l'école Sainte-Thérèse d'Arvida, juin 1956.

Face à la réalité, nos communautés enseignantes d'hommes et de femmes investissent en énergie, en adaptation. Avec les collègues laïques, elles ont la résistance de se cogner aux murs des polyvalentes, de gagner du terrain dans les CEGEP et les Universités.

Que le présent Carnaval-Souvenir ait voulu revoir ce passé de l'éducation est un signe de

vitalité pour l'éducation d'aujourd'hui. Constatons-le et avouons-le, nos éducateurs d'hier ont bâti de beaux hommes et de belles femmes. Regardons honnêtement ce qui s'est fait. C'est au palmarès de la réussite qu'ils sont inscrits à tout jamais parce qu'ils ont transmis des valeurs... des valeurs qui n'ont pas d'âge, parce qu'elles sont de tous les âges, à savoir l'éveil du sens de l'émerveillement, la découverte de son potentiel via son engagement familial, social, politique, ou religieux.

Les éducateurs de l'an 2000 tireront profit à les regarder, pour qu'à leur tour, ils puissent se glorifier d'avoir rendu le monde meilleur parce qu'ils y sont passés, et que, dans un autre carnaval, on puisse dire d'eux comme de ceux d'hier qu'ils étaient d'une race qui ne sait pas mourir.

Notes

- 1 Les frères des écoles chrétiennes.
- 2 Les frères de l'institut chrétienne.
- 3 Les clercs de Saint-Viateur.
- 4 Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Le monument du Sacré-Cœur à l'église Sacré-Cœur de Chicoutimi

Texte retranscrit et annoté
par Louise Bouchard

Ce monument ¹ a été érigé par souscription paroissiale²: le Pape Benoit XV³ glorieusement régnant; Mgr Th. Labrecque⁴, évêque de Chicoutimi; le R. P. J. Dréan⁵, C. J. et M.⁶, étant curé, et les RR. PP. J. Courtois⁷ et G. Louër⁸, C. J. et M. vicaires.

L'initiative en est due à la Ligue du Sacré-Cœur⁹ dont le Conseil en décida l'érection le 17 mai 1914. Les officiers présents étaient: MM. Jos. McLean Président, Edmond Tremblay et Joseph Tremblay (Moise) vice-présidents; les Conseillers: MM. Aimable Lapointe, Ernest Tremblay (Onésime) Geo. Dallaire, Jean Brassard, Edmond Langlois, Arthur Guimond, Auguste Dorval, Arthur Dufour, Joseph Langlois, Edmond Dallaire, Auguste Dufour, Joseph Tremblay (Gol.)¹⁰.

Le comité exécutif chargé de recueillir les fonds était composé comme suit :

R. P. J. M. Dréan, curé, Président d'honneur.

R. P. P. G. Louër, vice-président d'honneur.

MM. Joseph Tremblay (Moise) Président: Alfred Fortin, Vice-Président; R. P. J. Courtois et M. E. T. Gousse, secrétaires; Joseph McLean, Trésorier; MM. Dr Th. Duperré, Joseph Tremblay, surintendant, Edmond Dallaire, Albert Larouche, Ludger Parent, Arthur Guimond, conseillers.

La statue fut achetée à l'Institut Catholique de Vaucouleurs (France) à quelques pas de la ligne de feu¹¹. La pierre du piédestal est

¹ Déjà à l'été 1907, une statue avait été érigée dans le but de conserver la vénération à la statue du Sacré-Cœur de l'ancienne chapelle au Bassin. Avec le temps, le socle en ciment offert par la Société des constructeurs modernes ont été endommagés par les intempéries. Afin d'éviter de la perdre complètement, on lui trouva un place digne de son rang, c'est-à-dire dans l'église au-essus du maître-autel.

² Le 12, 13 et 14 juillet 1914, le comité organise des soirées d'amusements qui permettent d'amasser la sommes de 1 100 \$.

³ Benoit XV est pape du 3 septembre 1914 au 22 janvier 1922.

⁴ Michel-Thomas Labrecque est évêque de Chicoutimi de 1892 à 1927.

⁵ Le révérend père Joseph-Marie Dréan, a été le 3^e curé de la paroisse Sacré-Cœur de Chicoutimi, de 1908 à 1924. Il est le fondateur de la revue *L'Écho paroissial du Sacré-Cœur*.

⁶ Compagnie de Jésus et Marie.

⁷ Joseph Courtois est vicaire de la paroisse Sacré-Cœur de 1910 à 1925.

⁸ Gabriel Louër est vicaire de la paroisse Sacré-Cœur de 1904 à 1907 et de 1909 à 1917.

⁹ Cette œuvre, fondée en 1905 par le père Laizé, avait pour but de rassembler les pères de familles et les jeunes gens sous la Bannière du Sacré-Cœur. En plus d'être une association pieuse, elle avait pour objet de conserver et de propager dans les familles la vie chrétienne.

¹⁰ Goliath.

¹¹ La Première Guerre mondiale va retarder le projet. Normalement prévue pour le mois d'octobre 1914, la statue du Sacré-Cœur est embarquée à Liverpool, en Angleterre, sur le navire Corsicanva arriver au port d'Halifax par le navire *Corsican* qui échappe à deux sous-marins allemands qui pendant 4 heures, le poursuivront. La statue arrive au port d'Halifax en mars 1915.

de la pierre d'anciennes meules¹² de la Manufacture de Pulpe de Chicoutimi¹³. La taille a été faite par M. Gaudiose Tremblay¹⁴ de cette paroisse, domicilié au village des SS. Anges. Le dévoilement et la bénédiction¹⁵ ont eu lieu le 27 juin 1915 par Monseigneur Labrecque, évêque de Chicoutimi.

Le présent document signé par nous, curé de la paroisse et contre-signé par nos deux vicaires, a été déposé¹⁶ dans le piédestal de ce monument, le vendredi 18 juin à 2 heures de l'après-midi.

J. M. Dréan, curé
signé J. M. Courtois, vicaire
G. Louër, vicaire

Source : *L'Écho paroissiale du Sacré-Cœur*, Août 1915, p. 146

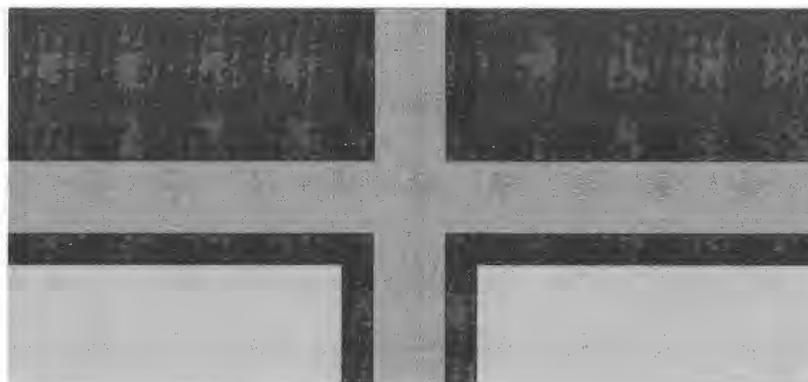
¹² M. Joseph Tremblay propose au comité d'obtenir de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi d'anciennes meules pour le socle de la statue. Selon lui, la pierre de ces meules a un grain très fin et le socle sera solide contre tous les intempéries. La Compagnie de pulpe accepte et cède des meules. Ainsi la pierre après avoir été l'instrument du gagne-pain des ouvriers est digne de chanter la gloire de Dieu. De plus, pour elle rappelle l'union qui existe entre le travail et la prière.

¹³ La Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C.), a été fondée en novembre 1896. La C.P.C. sera pendant plus de 20 ans, l'un des principaux employeurs de la ville de Chicoutimi.

¹⁴ Il a effectué la taille du piédestal pour la somme de 200\$.

¹⁵ La bénédiction du monument coïncide avec le jubilé Sacerdotal du R.P. Dréan.

¹⁶ À l'intérieur de la pierre formant le piédestal, des documents ont été enfermés dans un bocal de verre soigneusement scellé. Les documents étaient une invitation et un programme des fêtes, des numéros de *L'Écho Paroissial du Sacré-Cœur* et du journal *Le Progrès du Saguenay* et de même que quelques pièces de monnaie et des médailles.



**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY
EST DÉPOSITAIRE DU DRAPEAU DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN**

Vous pouvez vous le procurer au:

**930, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, G7H 7K9
téléphone : (418) 549-2805, télécopieur : (418) 549-3701**

À PROPOS DE GÉNÉALOGIE

L'enquête généalogique: de la curiosité à la passion

par Carole Keegan



Les patronymes ne se prêtent pas tous à la lignée directe facilement, j'en sais quelque chose. Mes grands-parents de souche française, deux grands-mères Bouchard et un grand-père Gagnon m'ont permis de me faire la main à la généalogie québécoise. Il en va tout autrement avec mes racines irlandaises. Allais-je baisser les bras? Certainement pas. Et voilà que la généalogie me révèle un côté « Colombo » que je ne me connaissais pas. Que faire avec un grand-père immigré supposément à la fin du siècle dernier et dont l'histoire est peu connue? C'est là que l'enquête généalogique prend tout son sens.

Fouiller, questionner :

Toute personne laisse des traces : des souvenirs à ceux qui l'ont connue, un certificat de décès, une photo, une mention dans un journal et quoi encore? Il faut donc débiter là où toute recherche doit commencer, c'est-à-dire avec l'enquête orale : questionner toutes les personnes qui ont connu l'aïeul, enregistrer si possible puis tout transcrire, sans rien omettre même si le fait ou le récit nous semble banal ou sans importance. Parfois une consonance révèle davantage qu'une syllabe; c'est ainsi que dans ma recherche, ce que j'avais interprété comme étant « Varennes » ville du Québec se transforme en « Varin » patronyme qui m'était totalement inconnu au moment de ma cueillette.

Manipuler l'information :

Par la suite, il faut comparer les trouvailles, confronter pour stimuler les mémoires, chercher des photos, faire tirer les épreuves des négatifs, identifier les personnages, les lieux, écrire l'histoire de la photo, établir la chronologie, visiter, photographier, dessiner la carte du quartier avec les noms anciens des rues et leurs correspondances avec aujourd'hui : visiter une cousine éloignée qui pourrait identifier un ou des personnages, faire quelques appels interurbains, se dépêcher de tout récolter pendant que l'information est disponible. Au fur et à mesure de la collecte, relire souvent nos notes afin de faire des liens, « d'allumer » sur un indice auparavant insignifiant.

Oser :

Il ne faut pas se gêner pour demander soit verbalement ou par écrit les renseignements que l'on désire ou les procédures à suivre. Auparavant, analysez la meilleure façon d'obtenir le renseignement: certaines personnes moins scrupuleuses ou plus ou moins informées légalement révèlent davantage d'information. Lorsque la bonne personne est trouvée, conservez ses coordonnées, on ne sait jamais, ça peut encore servir. Il ne faut négliger aucune source : un avis de décès, trouvé dans le journal, me dévoile la profession d'une grand-tante dont je connaissais à peine l'existence au départ : une tante peu fréquentée par la famille accepte de me donner une petite boîte contenant des photos, des négatifs, des lettres ayant appartenu à ma grand-mère, petite boîte que je croyais disparue à tout jamais. Beaucoup d'informations n'est-ce pas mais que dire de la valeur sentimentale de la petite boîte?

Quoi d'autre?

Il faut penser aussi aux recensements. Le dernier disponible, celui de 1901, est sur microfilms que les Archives nationales du Québec Saguenay — Lac-St-Jean possèdent en copie de même que ceux antérieurs à cette date. Il faut penser aussi aux journaux, ceux de la région sont sur microfilms aux ANQ Saguenay — Lac-St-Jean. D'autres, tels Le Devoir et La Presse depuis leur fondation, sont disponibles à la bibliothèque du CEGEP de Jonquière, accessibles au public, et ce, gratuitement. Il faut consulter les périodiques publiés par les sociétés d'histoire ou de généalogie, les bibliothèques municipales qui recèlent de trésors parfois uniques, de même que la

Bibliothèque nationale du Québec dont la banque de données est disponible sur Internet¹ : pas besoin de se rendre à Montréal pour consulter la trouvaille, puisqu'un prêt entre bibliothèque ou organisme est possible.

Il faut visiter les cimetières, questionner les corporations qui informatisent de plus en plus les données, ce qui facilite le repérage puisqu'on peut chercher par nom ou par date d'événement. Quelle émotion lorsque j'ai retrouvé mon arrière-grand-mère et mes deux grands-tantes au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges² alors que la famille avait presque oublié leur passage en sol québécois. Que d'informations contenues dans les certificats de décès et d'inhumations : ils permettent d'établir l'âge des sujets, l'endroit du décès : ils donnent le nom des témoins et parfois le lien qu'ils avaient avec le défunt. À défaut de trouver pour votre aïeul, on peut tenter de découvrir des informations sur ces témoins et ainsi progresser indirectement dans nos recherches.

Et encore?

Il existe aussi des manifestes de navires, c'est-à-dire la liste de tous les passagers des bateaux entrés au pays entre 1865 et 1919. Ces informations sont disponibles sur microfilms que l'on emprunte aux Archives nationales du Canada³ via les Archives nationales du Québec bureau Saguenay — Lac-St-Jean. Enfin, en 1999, il ne faut pas oublier la recherche sur Internet : un bon contact au bon endroit peut éviter bien des démarches et bien des coûts.

Un dossier d'enquête :

Au fur et à mesure de la découverte d'indices, il faut établir une stratégie de recherche pour chacun d'eux et consigner ce plan par écrit. Dans le feu de l'action, la démarche peut sembler évidente mais à moins d'être chercheur à temps plein, on risque de s'y perdre. Le dossier d'enquête sera mince au début mais au bout de quelque temps avec les notes, les dessins, la correspondance, les plans de recherche, les photocopies, et les adresses, il sera vite impressionnant et motivant.

Une grande oreille :

Se trouver quelques auditeurs intéressés par nos recherches est une bonne idée : en plus d'être stimulants, ils auront hâte de connaître la suite, ils pourront contribuer par de judicieux conseils à l'avancement des travaux. Ne dit-on pas qu'il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une. Est-ce une vérité de La Palice? Parlant de La Palice, un certain Ovide Lapalice a signé comme témoin sur le certificat d'inhumation de mon arrière-grand-mère en 1927. Depuis, je n'ai rencontré qu'un seul Lapalice à Montréal. Quelqu'un d'entre vous en connaît-il?

Euréka!

Et puis, il faut s'attendre à tout : lorsqu'on cherche, on trouve... et ce que l'on trouve est parfois très agréable, d'autres fois plus douloureux. Il faut prendre le temps... accepter, puis continuer. Je n'ai pas la prétention de l'expert et je sais qu'il existe beaucoup d'autres sources d'informations. Le « Traité de généalogie » de René Jetté, chapitre 8, ainsi que le volume de Marthe Faribault-Beaugard « La généalogie-retrouver ses ancêtres », tous deux disponibles à la Société de généalogie du Saguenay, traitent du sujet de façon plus scientifique. Je sais cependant que l'amateur peut se lancer dans l'aventure et en tirer beaucoup de plaisirs et de satisfactions. Imaginez attendre le courrier pendant des mois, lire les microfilms pendant des heures, que dis-je, des jours parfois des semaines, découvrir des erreurs et demander de les corriger. En général nos trouvailles font sensation : pour le chercheur d'abord, pour la famille, pour l'entourage.

Écrire ne serait-ce qu'une page d'histoire, celle de votre aïeul, elle-même page de la grande Histoire n'est-ce pas passionnant? Personne d'autre que vous ne le fera, allez-y... J'espère un jour vous raconter l'histoire des miens⁴.

Notes

- ¹ L'adresse Internet de la Bibliothèque nationale du Québec est www.biblinat.gouv.qc.ca.
- ² Les décès du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal sont informatisés et disponibles au public. Une copie se trouve à la Salle Gagnon de la Bibliothèque Centrale de la ville de Montréal.
- ³ Ces microfilms sont également disponibles à la salle Gagnon de la Bibliothèque Centrale de la ville de Montréal.
- ⁴ Depuis 1998, les bobines de microfilm de l'Institut Drouin sont accessibles à la salle Gagnon de la Bibliothèque Centrale de la ville de Montréal. Ces bobines comprennent les registres d'État civil du Québec des débuts jusqu'en 1940 environ.

Esprit de clocher et tribalisme féodal au Saguenay—Lac-Saint-Jean!...

Nous inaugurons dans ce présent numéro une nouvelle section qui reviendra, nous l'espérons, de façon récurrente. Il s'agit de textes d'opinions, des essais ou des réflexions sur des réalités sociales régionales qui nous l'espérons sauront plaire à nos lecteurs, tout en suscitant un questionnement constructif sur notre avenir collectif. Nous vous invitons à y participer en nous faisant parvenir vos textes et vos idées.

« La vie sociale dont la production matérielle et les rapports qu'elle implique forment la base, ne sera dégagée du nuage mystique qui en voile l'aspect que le jour où s'y manifestera l'œuvre d'hommes librement associés, agissant consciemment et maîtres de leur propre mouvement social. »

(Karl Marx, Le Capital)

Par nos comportements socio-politique et économique, nous répondons, en tout point, aux critères de base d'une colonie toujours assujettie à sa métropole. Depuis 1838, en fait depuis l'instauration du régime municipal en nos murs (1855), la région n'a guère évolué sur le plan de la gestion administrative et elle est restée soumise au rapport de force qui stagne et qui relève d'une sorte de « tribalisme féodal », qu'on pourrait tout aussi bien qualifier de « tribalisme colonial » ou de « tribalisme municipal », peu importe. Tout y est, ou presque, pour représenter le schéma; à la différence près, qu'ici, dans ce fabuleux « royaume », les clochers des églises, où se tiennent à l'affût vigies et tireurs, remplacent les tours menaçantes des châteaux médiévaux! Voici le topo : nous habitons un territoire commun qui forme la base de l'union de groupes plus petits — (qu'on se plaît à appeler villes, villages, paroisses, réserves indiennes et territoires d'exploitation concédés par baux d'exclusivité, au lieu des antiques bourgs, places fortes ou royaumes feudataires) —, nous descendons d'une souche ethnique commune concentrée autour de quelques familles et entités corporatives qui se sont arrogées des privilèges régaliens, nous avons une tradition, une langue et une culture de descendance commune, et nous sommes soumis à des tensions inter-tribales primaires, dont la cohésion est assurée par un pouvoir métropolitain centralisateur qui tire sa principale force de nos divisions internes et qui, de surcroît, nie outrageusement toute possibilité d'affranchissement et d'émancipation.

Le fait est de plus en plus perceptible, depuis le début des années soixante-dix le Saguenay — Lac-Saint-Jean (et la plupart des autres régions du Québec) est géré comme une colonie exploitée au profit de sa capitale et de sa métropole. À maints égards, j'oserais même dire que nous nous apparentons aux nouveaux États de l'Afrique noire qui, parce qu'ils ne sont pas en mesure de s'intégrer aux nouvelles données de la mondialisation des marchés et qui ont une économie et un développement social atrophiés par l'absence de projet commun à long terme, s'entre-tuent allègrement, à coups de machettes, pour avoir le lourd privilège de tirer à la courte paille afin de pouvoir décréter sur l'heure, qui pourra survivre, qui devra mourir ou, si vous préférez, lequel de nous pourra rester, lequel devra partir?

Ne manque rien, ou si peu : (1) une grande région riche de ses matières premières, isolée et fractionnée en deux aires d'exploitation bien délimitées (le Saguenay et le Lac-Saint-Jean) et totalement inféodées envers sa capitale et sa métropole; (2) une région dont l'économie est axée sur l'exploitation des ressources naturelles et qui ne possède aucun pouvoir réel de gérance sur son propre développement; (3) une région repliée sur l'individu et qui ne possède aucun mode de représentation politique imputable devant sa propre population (les députés actuels n'étant que les faire-valoir des partis qui s'affrontent à l'Assemblée nationale); (4) une région qui ne dispose d'aucun pouvoir de taxation et de redistribution de la richesse collective; (5) bref, une région qui donne à sa métropole infiniment plus qu'elle ne reçoit et qui n'a pas encore été foutue, depuis 160 ans, de concentrer son action autour d'un projet de développement commun et véritablement structurant.

Placée dans un état perpétuel de survie, chacune des communautés locales perçoit donc ses voisines, au mieux comme un objet de conquête, au pire comme une menace à son propre développement, voire même à sa propre existence. À maints égards également, « nous » (en l'occurrence ceux qui occupent ce territoire) répondons ainsi au « pattern » d'une colonie soumise à des lois mercantilistes archaïques. En effet, depuis que le Québec — État providence — s'est libéré de son projet de société et qu'il a adopté les canons du néolibéralisme mondial, nous répondons fidèlement aux stimulus d'une colonie clivée en multiples phratries (les municipalités), elles-mêmes animées par des mentalités toutes aussi archaïques (dont les rapports de force sont basés sur la dualité entre individus, clans, fratries ou cercles d'initiés regroupés en unités corporatives); et nous répondons à l'archétype d'une

société préoccupée uniquement par des besoins de survie, et maintenue bêtement en état de dépendance et de servage envers sa capitale et sa métropole.

Autrement dit, cette guerre de clochers dévastatrice qui singularise les rapports de force intérieurs (région contre région, Saguenay contre Lac-Saint-Jean, municipalité contre municipalité) depuis le début de la marche du peuplement sur le territoire, n'est, en fait, que le symptôme perceptible et absolument condamnable de ce tribalisme colonial qui nous assassine. Et en cela, les villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie transposent et répondent — les coups de machettes sur le crâne en moins, évidemment — aux même types de réflexes socio-politiques qui ont provoqué récemment l'insoutenable carnage inter-ethnique (Hutu visite Tutsi), au Rwanda. Faites souffrir davantage, et le temps qu'il faut, les populations concernées, et vous verrez alors arriver les machettes et gicler le sang. Car on a tendance à oublier trop facilement que chaque société, en vertu de son histoire, de sa culture et de ses contraintes, a un seuil de tolérance qui lui est propre. Mal considéré, le nôtre peut nous réserver des surprises dans un futur plus ou moins prévisible...

N'ayons pas peur des mots : le Saguenay — Lac-Saint-Jean (de même que le Québec profond, d'ailleurs) est malade de lui-même et souffre de sa capitale et de sa métropole. Comme l'Afrique noire, il souffre d'un sous-développement économique chronique et d'un appauvrissement endémique de sa population. Et comme ce continent perdu (osons même dire, assassiné), l'ensemble de ses richesses et de ses habitants a été réquisitionné pour satisfaire aux besoins insatiables d'une économie de marché débridée dont les rouages et les avantages lui échappent en tout et pour tout. Pour en saisir toute la portée, il suffit d'évoquer à nouveau le pillage honteux concocté par les classes dirigeantes, les groupes d'intérêt et les multinationales qui, comme dans de

nombreux pays du Tiers-Monde et du Quart-Monde, « *vont jusqu'à faire de la corruption une méthode de gouvernement. Ou bien [d'évoquer] les pratiques de redistribution par l'État de ressources [naturelles] à ses courtisans, à partir des mécanismes de prédation qui ont conduit à la ruine de nombreux pays africains, parmi lesquels, bien sûr, le Zaïre du maréchal Mobutu* » (Jean-Marc Ela, Le Monde diplomatique, octobre 1998).

Il y a, dans ce singulier modèle de sous-développement tiers-mondiste, un petit air de déjà vu à travers les bouquets de bouleaux chenus et clairsemés de la campagne sagamienne, les forêts d'épinettes noires coupées à blanc de l'Amérique septentrionale et les réservoirs hydroélectrique qui, malgré les contraintes imposées à tout un environnement et malgré la lourde menace qu'ils font peser sur nos biens et sur nos vies, ne servent qu'à enrichir des étrangers; et plus précisément à garnir les coffres de l'État colonial (en l'occurrence Québec), à soutenir l'économie de sa métropole (Montréal), à développer les usines de transformation du sud et à entretenir, généreusement et en dehors de toute logique, les sociétés qui s'y agglutinent comme des ramées de sangsues...

Ces propos exsangues de toute aménité et de toute complaisance, nous interpellent donc au plus haut point et à plus d'un titre. Car en entretenant le fatalisme démolissant des sociétés locales qui sont engagées dans une lutte permanente pour la survie et en perpétuant les différentes formes de notre dépendance socioculturelle, nous nous interdisons d'agir efficacement pour neutraliser le caractère aliénant de notre propre condition historique, culturelle et économique, nous reproduisons les schémas de développement (lire sous-développement) qui nous sont imposés de l'extérieur et nous nous dispensons « *de réfléchir sur le potentiel de créativité des acteurs confrontés aux contraintes structurelles qui les obligent à se redéfinir* ».

Russel Bouchard



Les Immeubles Perron ltée

Gilles Perron
Contrôleur

41, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, C.P. 1150, Qc, G7H 5G6
Tél. bur.: (418) 543-0715 Télécopieur: (418) 543-6986

Gilles Rinfret
Président

Croisière Marjolaine Inc.

C.P. 203, CHICOUTIMI, QC, G7H 5B7

Tél.: (418) 543-7630 — Sans frais: 1-800-363-7248
Fax: (418) 693-1701

COMPTES RENDUS

Russel Bouchard

L'été du « Déluge »: *Journal intime d'un insoumis!*

*Les 90 jours... de mensonges
qui ébranlèrent le Saguenay*

CHICOUTIMI-NORD

Russel Bouchard, *L'été du « Déluge »: Journal intime d'un insoumis! Les 90 jours de... mensonges qui ébranlèrent le Saguenay*, Chicoutimi-Nord, [chez l'auteur], 1998, 234 p.

Ce livre charnière et intimiste de l'écrivain affranchi Russel Bouchard partage avec le lecteur, quelques mois de son journal personnel. Effectivement, l'historien suit au jour le jour, les événements des inondations de juillet 1996. Souvent — ce qui s'avère ajouter du plaisir à la lecture — ce prosateur nous fait partager les joies, les déceptions et les réflexions de sa vie quotidienne.

L'ouvrage commence par un avant-propos très impliquant. En effet, il nous permet de considérer tous les intervenants (positivement ou négativement) s'entrechoquant lors d'un désastre naturel, de même que la mise en contexte obligatoire que doit avoir le citoyen face à lui et aux autres. Le récit débute le 19 juillet 1996 afin de se poursuivre avec retentissement jusqu'au 19 octobre 1996.

D'un jour à l'autre, monsieur Bouchard veut comprendre l'essence de ce terrible événement. Heureusement pour le lecteur (malheureusement diront certains!), il nous fait partager son processus de réflexion

personnelle, et voudrait sincèrement, je le crois, conscientiser la population régionale face à la manipulation vicieuse du pouvoir.

L'auteur utilise un langage clair et accessible, mais fréquemment mordant comme la bise de janvier. Cette langue voltairienne effarouche le lecteur, mais elle ne le laisse pas indifférent; elle l'oblige régulièrement à prendre position face à la trame engageante de l'intrigue.

Plus la chronique avance, plus l'on sent que l'auteur Russel Bouchard reste seul face aux puissants de ce monde! Car petit à petit (sauf quelques intimes liés au combat), même les plus timides quittent cette lutte dangereuse. Ils ne veulent ou ne peuvent savoir, les bienfaits que procure la recherche de la vérité.

Ce livre matraquant le pouvoir politique en place, se trouve être un siècle plus tard un « J'accuse », version *russe* de l'écrivain français Émile Zola. J'imagine très bien une lettre émanant de ce livre, en tête de notre journal local: «J'accuse...! Lettre au premier-ministre de la province de Québec, par Russel Bouchard». Comme le célèbre romancier français, l'auteur dénonce avec fracas, l'injustice des politiciens et des hautes instances de l'économie (compagnies) face à un peuple soumis mais ne l'oublions pas, électeur!

Monsieur Bouchard finalise son récit en utilisant les pages de son journal du 19, 20 et 21 juillet de l'année suivante (1997). Tandis que moi, je termine en vous invitant à lire *l'été du « Déluge »*. Car peu importe votre position face aux événements de juillet 1996, cette oeuvre littéraire fait dorénavant partie du processus de réflexion que nous devons avoir collectivement suite à ce cataclysme régional.

Éric Tremblay

Philippe Saint-Gelais

Hier à Jonquière



Philippe Saint-Gelais, *Hier à Jonquière, Jonquière, [chez l'auteur], 1997, 270 p.*

Tous aiment bien écouter les histoires de jeunesse que leur racontent leurs parents ou leurs grands-parents. Il est toujours intéressant de connaître le mode de vie, les us et coutumes et les dessous de la vie des générations qui nous ont précédés.

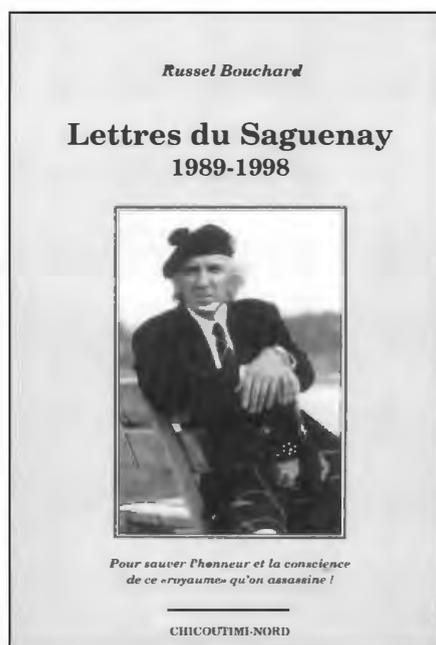
C'est à ce titre que Philippe Saint-Gelais nous présente le fruit de plusieurs mois de travail : le livre *Hier à Jonquière*. L'auteur a d'abord commencé par raconter ses souvenirs d'enfance devant un magnétophone à cassette, pour ensuite en faire retranscrire le contenu. Par la suite, monsieur Saint-Gelais a intégré sa femme et plusieurs de ses enfants à la vérification du manuscrit obtenu, avant la publication finale, qu'il a d'ailleurs réalisée à compte d'auteur, ce qui est tout à son honneur.

On retrouve dans le livre 12 chapitres thématiques, relatant diverses tranches de vie de monsieur Saint-Gelais, notamment sur sa famille et son environnement immédiat, en fait l'environnement que l'on connaît quand on est un jeune garçon. Il faut préciser que l'auteur est très généreux de ses souvenirs et il entre quelquefois

dans des détails fort intimes et personnels, ce qui n'est pas sans déplaire car le propos est tout de même de bon goût. Les personnages pittoresques, quasi légendaires, les faits cocasses, les métiers aujourd'hui disparus et les anecdotes se succèdent tour à tour pendant près de 260 pages et l'imaginaire et la mémoire des sens sont mis à contribution pour notre plaisir.

Enfin, mentionnons la bonne qualité des photos, souvent inédites mais pas assez nombreuses malheureusement, qui illustrent le livre. On retrouve également un glossaire fort utile. En terminant, j'espère bien que l'exemple de monsieur Saint-Gelais sera suivi par plusieurs personnes, car même si un processus d'autobiographie ne mène pas toujours à une publication, la collation de nos souvenirs devrait faire systématiquement partie de notre culture, surtout que les moyens technologiques actuels permettent facilement une telle activité, au grand bonheur de ceux qui nous liront par la suite. Ces informations pourront même devenir une source importante pour les historiens.

Dany Côté



Bouchard, Russel, *Lettres du Saguenay (1989-1998)*, Chicoutimi-Nord, [Chez l'auteur], 1998, 461 p.

Il est de retour, encore une fois, le mouton noir de la pensée saguenéenne. Encore une fois, il s'apprête à renverser les idées et à chambarder les douces et sécurisantes mentalités d'une région qui ne veut pas ou qui n'ose pas se prendre en main. Russel, dans sa toute dernière commission nous livre une imposante correspondance qu'il entretient depuis 1989 avec les principaux décideurs du Saguenay et du Lac-Saint-Jean et avec ses pairs du milieu de l'histoire nationale et régionale. Il nous offre en primeur les réflexions et les critiques qu'il communique à la presse écrite. Son activité épistolaire ne s'arrête pas aux seules critiques qu'il profère à tout venant et à qui veut bien « ne pas » l'entendre. Russel nous livre de belles pages sur les lettres qu'il envoie à ses proches et amis. C'est dans ces dernières qu'on découvre l'autre visage de l'impertinent « tireur de roches ». En somme les *Lettres du Saguenay* se distinguent des ouvrages précédents en ce qu'elles nous font découvrir l'historien plutôt que l'histoire, même si cette dernière demeure l'essence première de cette parution.

Qu'on le taxe de posséder un ego assez fort, peu lui importe. Russel ne veut pas être en reste sur ses prestigieux prédécesseurs, à l'image d'un Voltaire ou d'un Arthur Buies, il publie lui-même sa correspondance. Pour le bien de la littérature régionale l'idée est excellente. Russel avec le temps a développé des talents littéraires impressionnants, sa plume, comme le couperet de la guillotine, a été, au fil des ans et de ces nombreuses publications, sans cesse affûtée. Ce recueil nous entraîne au rythme de lettres souvent impertinentes, de réflexions audacieuses, de réparties irrévérencieuses à la limite de l'outrage, de mots d'esprit, de métaphores savoureuses et d'énoncés drolatiques vers une critique cassante et sans équivoque propre à l'auteur.

Dans ce livre qui se veut personnel, le pamphlétaire s'en donne à cœur joie il déploie son artillerie contre l'injustice. Il s'insurge contre un système qui, de plus en plus, joue le jeu du pouvoir au détriment de

la collectivité. Il affirme sa dissidence face à une société qui, au risque de perdre sa tranquille et confortable soumission, a préféré porter les oeillères rassurantes que lui offrent à grand coup de publicité les gourous de passage que sont les tenants du nouvel ordre néo-libéraliste. Russel s'oppose dans ses pages aux éphémères et attrayantes illusions qui bercent la société. Société qui ne s'est pas aussitôt libérée de ses vieilles chimères cléricales qu'elle se jette dans les bras d'autres colporteurs de rêves tout aussi aliénants et guère plus subtils. La liberté est un bien insoutenable privilège!

Bien que la teneur du volume s'articule autour d'une virulente critique sociale, Russel la fait en utilisant les précédents, les tenants et les aboutissants de l'histoire. Ses nombreuses recherches précédentes l'ont amené à explorer plusieurs facettes et époques de notre histoire. Ses voyages, décrits avec force détails dans cet ouvrage, lui ont permis de mieux comprendre certaines dynamiques du passé nord-américain. Il a pu ainsi compléter, affiner sa vision sociale et nous la livrer telle qu'il la conçoit. Ainsi les *Lettres du Saguenay* renferme une somme intéressante de détails et de réflexions historiques qui sauront plaire aux passionnés d'histoire.

Lettres du Saguenay est le brûlot incontournable de cette fin de siècle au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il peut s'avérer à coup sûr un instrument de réflexion sur la région que nous voulons pour l'avenir. Une région affranchie de ses vieux fantômes qui la hantent depuis des siècles, pourvu que le courage de les chasser y soit. La lecture de ce livre ne peut qu'amener une onde rafraichissante sur notre communauté trop souvent engourdie par le conformisme. Evidemment le dernier né de Russel ne sera jamais l'oeuvre de chevet des bien-pensants et des promoteurs de la rectitude politique mais, qui sait, il peut déridier un peu.

Jérôme Gagnon

EN BREF...

Sincères condoléances

Trois précieux collaborateurs de la Société historique du Saguenay nous ont quitté au cours des derniers mois :

L'abbé Jean-Paul Tremblay [Paul Médéric] (1918-1999), décédé à Ste-Foy, le 25 avril 1999;

L'ancien maire de Chicoutimi, M. Ulric Blackburn (1926-1999) décédé à Chicoutimi le 2 juin 1999;

M. Raymond Lemieux (1919-1999) décédé à Chicoutimi, le 10 juin 1999.

La Société historique du Saguenay offre ses plus profondes sympathies aux familles et aux amis éprouvés par ces départs.

Nos généreux donateurs

Nous tenons à remercier plusieurs de nos membres pour les dons supplémentaires à la cotisation d'abonnement. Cet effort constitue une façon efficace de nous venir en aide. Il nous permet de faire toujours un peu plus pour le développement de notre revue.

Nous profitons de l'occasion pour inviter tous nos lecteurs et nos membres à souscrire. Nous vous offrons différentes possibilités :

Membre à vie : 500\$

Membre bienfaiteur : don de 50\$ à 499\$

Membre de soutien : don de 25\$ à 49\$.

Pour tous les dons de 25\$ et plus, nous vous délivrons un reçu pour fin d'impôt sur demande.

Vieux livres, vieilles photographies, vieux documents

La Société historique du Saguenay recueille tout ce qui peut toucher à l'histoire.

Si vous possédez de vieilles photographies, de vieux documents ou de vieilles lettres, ne les jetez pas ! Donnez les plutôt à votre Société d'histoire. Nous acceptons aussi tout les dons de volumes qui ne vous sont plus utiles. Vous pouvez nous contacter au (418) 549-2805.

Drapeau du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Depuis 1938, notre région a la chance de posséder son drapeau. Symétrique et faisant appel à quatre couleurs, il représente avec symbolisme les éléments principaux de notre histoire et de notre avenir.

La richesse de nos forêts, est symbolisée par le vert feuille des deux rectangles du haut.

L'élément de base de la vie, l'agriculture est représentée par le jaune doré. Il est en bas comme le sol qui porte et produit la vie.

L'industrie et le commerce, dont les rôles se complètent et dont l'activité s'étend à tous, sont représentés par le gris argent croisant tout le champs du drapeau.

La population régionale, active et vigoureuse, élément vital qui met en valeur

toutes les ressources de la région, est symbolisée par le rouge vif qui entoure la croix qui est placée comme couleur de liaison.

Nous vous invitons à arborer fièrement le drapeau du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Nous vous rappelons que vous pouvez vous le procurer au bureau de la Société historique du Saguenay au 930, Jacques-Cartier Est et qu'il est disponible en plusieurs formats.

Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société historique du Saguenay qui s'est tenue le 25 mai dernier, les directeurs sortant sur le conseil d'administration ont tous été réélus.

Voici la composition du conseil d'administration pour l'année qui vient : M. Jacques Chouinard, président, M. Alex Tremblay, vice-président, M. Jacques Gravel, trésorier, MM. Aurélien Tremblay, Jean Laflamme, Roger Blackburn, Rosaire Villeneuve, Roland Tremblay, Val Rasmussen, Gaston Allard et Mme Mimi-Constance Couture, directeurs (trice).

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE SAGUENAYENSIA

- Membre individuel : 25.00\$
 Membre institutionnel : 35.00\$
 Don

Nom : _____

Compagnie : _____

A/s : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télocopieur : _____

Société historique du Saguenay
930, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, G7H 7K9
téléphone : (418) 549-2805, télécopieur : (418) 549-3701

Quelques moments du XXXIV^e Congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec



Les congressistes lors de l'atelier du vendredi matin.



Les organisateurs du congrès au travail.



Le président de la Société historique du Saguenay, M. Jacques Chouinard remettant au représentant de la Société d'Archives Sagamie le certificat de membre honoraire de l'Ordre des Vingt-et-Un.



Les participants au congrès à la cérémonie commémorative de la fête du Saguenay le 11 juin au pied du monument des Vingt-et-Un à La Baie.



M. Marc Beaudoin, président de la FSHQ, M. Jacques Chouinard, président de la SHS, Jean-Guy Girard, pro-maire de Chicoutimi et M. Jean-François Moreau, représentant de la Société d'Archives Sagamie.



Des invités d'honneur au banquet. M. Réjean Simard, Maire de Ville de La Baie et sa femme, M. André Harvey, député de Chicoutimi à la Chambre des Communes et sa femme.

**La Société historique du Saguenay
tient à remercier ses généreux commanditaires lors du XXXIV^e Congrès
de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec
tenue à Chicoutimi le 11,12,13 juin 1999**

**Alcan Aluminium Limitées
Hydro-Québec
Ville de Chicoutimi
Ville de La Baie
Imprimerie Deluxe
Abitibi-Consolidated Inc.
CEM Consultants
Gagnon Tardif
Nutrinor
La Fromagerie Perron**



M. Aurélien Tremblay, responsable du Congrès pour la Société historique du Saguenay, M. Jacques Chouinard, président de la Société historique et M. Jean Laflamme, responsable des commandites.

L'Ordre des Vingt-et-Un

L'année 1999 marque le trentième anniversaire de l'Ordre des Vingt-et-Un. Fondé en 1969 par un comité qui portait à l'origine le nom de *Comité de la Bonne entente*, cette assemblée regroupait des représentants de Grande-Baie, de Port-Alfred et de Bagotville. Réuni dans le but de préparer un festival d'hiver et la célébration des fêtes du Saguenay en juin de chaque année, ce comité cherchait à donner plus d'éclat et de prestige aux festivités régionales.

C'est ainsi que vint l'idée de créer un ordre formé de personnes méritantes de la région, qui seraient décorées officiellement le 11 juin de chaque année. Le premier récipiendaire de cet ordre régional fut monseigneur Victor Tremblay. Ensuite, d'année en année s'ajoutent de nouveaux membres. À partir 1975, deux ou trois membres sont nommés chaque année. Il faut attendre en 1988 pour que le vingt-et-unième siège soit occupé.

En 1983, le comité de l'Ordre des Vingt-et-Un se dissout afin de permettre que dorénavant la Société historique du Saguenay organise la nomination des nouveaux membres. Avec l'aide de la Société historique, l'Ordre s'institutionnalise et se donne des statuts et règlements. Cet ordre ne peut dépasser 21 membres vivants. Le comité de nomination de l'Ordre se compose de cinq personnes: un représentant de Ville de La Baie, trois membres du conseil d'administration de la Société historique et un membre de l'Ordre des Vingt-et-Un.

Depuis 1993, la Société historique du Saguenay décide lorsqu'il n'y a pas de membres qui décèdent, de nommer un membre honoraire. La Société historique peut par ce moyen souligner le mérite d'une corporation, d'une association ou d'un groupe qui aide au développement de la communauté régionale.

Cette année, la Société historique du Saguenay a eu la difficile tâche de choisir, parmi plusieurs organismes et institutions méritantes de notre région, un membre honoraire. Après une sélection rigoureuse, son choix s'est tourné vers une récente société de conservation de notre mémoire collective: la Société d'archives Sagamie. Par ce choix judicieux, la Société historique tenait à récompenser l'organisme qui gère, traite et diffuse depuis 1997, les fonds et collections de la Société historique du Saguenay (ce versement fait suite à l'énorme prêt effectué aux ANQC en 1978).

Par ce geste, la Société historique tenait également à remercier la généreuse contribution que la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi lui verse chaque année afin d'aider à la réalisation de la revue *Saguenayensia*. Un tableau de tous les membres décédés et vivants suit cette brève commémoration du trentième anniversaire de l'Ordre des Vingt-et-Un.

Les membres de l'Ordre des Vingt-et-Un

SIÈGE	ANNÉE	NOMS	DÉCÈS
#1	1969	Mgr Victor Tremblay	17 / 06 / 1979
	1980	Jos Truchon	08 / 05 / 1984
	1986	Rodrigue Bégin	
#2	1970	Abbé Jean-Paul Simard	29 / 11 / 1983
	1985	Wilbrod Villeneuve	07 / 11 / 1989
	1990	Jacqueline Laprise-Demers	
#3	1971	Edmour Lavoie	23 / 09 / 1987
	1989	Pierrette Gaudreault	
#4	1972	Rodolphe Pagé	26 / 05 / 1980
	1995	Annette Fortin	
#5	1973	Mgr Rock Pedneault	
#6	1974	Léonidas Bélanger	16 / 11 / 1986
	1987	Hélène Vincent	
#7	1974	David M. Stewart	27 / 04 / 1984
	1985	Maurice Kirouac	-- / 10 / 1991
	1992	Réjean Simard	
#8	1975	Denis Renaud	
#9	1975	Esther Fréchette	26 / 10 / 1996
	1997	Jean-Marie Couët	
#10	1975	Mgr Ovide-Dolor Simard	08 / 10 / 1983
	1985	Olivette Babin	
#11	1976	Laurent Gobeil	
#12	1977	Albéric Potvin	
#13	1977	Marcel Claveau	
#14	1978	Mgr Marius Paré	
#15	1979	Ghislain Gagnon	
#16	1979	Arthur Picard	
#17	1979	Mgr Georges Melançon	21 / 10 / 1982
	1983	Pierre Ouellette	
#18	1981	Edmour Savard	31 / 05 / 1983
	1984	Soeur Géraldine Lavoie	02 / 08 / 1987
	1988	Raoul Lapointe	
#19	1982	Albéric Chalifour	
#20	1982	C.A. Déry	
#21	1988	Jean-Paul Tremblay (romaine)	

Le monument des Vingt-et-Un

par Jérôme Gagnon

Le monument des Vingt-et-Un de Saint-Alexis de Grande-Baie fait presque bande à part. Il représente à lui seul le courage, la tenacité et la ferveur des premiers colons qui osèrent s'installer dans cette majestueuse contrée, mais combien sauvage et hostile, qu'était la vallée du Saguenay et le bassin du Lac-Saint-Jean. L'idée de rendre hommage à nos bâtisseurs germa vraisemblablement dans l'esprit de l'abbé Alexandre Maltais. Celui-ci, né à Chicoutimi en 1863, était le petit-fils de François Maltais, un des premiers arrivants de la Société des Vingt-et-Un. Animé de toute son admiration pour ses prédécesseurs et nourri, depuis longtemps, semble-t-il, de toute une littérature historique édifiante, l'abbé Maltais lança l'idée d'un comité en vue d'ériger un monument pour la postérité, aux fondateurs de la région.

Le comité confia la réalisation des plans du monument à l'architecte Armand Gravel et l'exécution de l'oeuvre aux marbriers-sculpteurs de la maison chicoutimienne Delwaide et Goffin. Façonné en pierre de Deschambault, le monument s'élève à seize pieds et demi de hauteur et est composé de quatre faces sur lesquelles on retrouve des ornements et des inscriptions, dont la liste des vingt-et-un actionnaires de la Société fondatrice. Ce n'est que plus tard qu'on y ajoutera le bronze évocateur du semeur Alexis Simard, réalisé par l'artiste d'origine romaine, Carlo Petrucci, résidant à Montréal.

Le monument des Vingt-et-Un fut inauguré le 29 juin 1924, lors d'une cérémonie patriotique haute en couleurs. Cette véritable fête civique avait été organisée en grande pompe par les différents intervenants de toutes les paroisses du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. Des activités à grand déploiement devaient avoir lieu sous la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le fleuron des corps de clairons, des fanfares et des groupes de zouaves des différentes paroisses devaient défiler fièrement de Chicoutimi à Grande-Baie, mais le mauvais temps et la pluie firent office de trouble-fête. Tout ne fut pas perdu. Une messe solennelle dans l'église de Saint-Alexis et un dîner des plus conviviaux précédèrent une cérémonie d'inauguration lourde de symboles patriotiques, d'émotion et de décorum. Le dévoilement fut exécuté par la fille d'Alexis Simard, madame Frédéric Fortin, qui arriva à l'âge de trois ans à Grande-Baie en automne 1838. Cette dernière reçut de sa petite fille de trois ans une gerbe de 21 roses. Par la suite, l'abbé Maltais fit l'appel des Vingt-et-Un, au cours duquel des enfants descendants des fondateurs furent présentés à la foule dans les bras de leur père en criant "présent". Selon les journaux qui couvrirent cet événement, l'émotion atteint son paroxysme lors de cette activité, la foule avait peine à retenir ses larmes.

Comme il se doit, lors de tels événements, une kyrielle de discours se sont succédés devant une foule venant des quatre coins de la région et de Charlevoix. Les curés de plusieurs paroisses et les notables de chaque localité se joignirent à la population pour y entendre l'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, Joseph-Edouard Perreault, ministre de la Colonisation, les députés Edmond Savard et Gustave Delisle et Louis-Gonzague Belley, grand orateur devant l'éternel et fils d'un ouvrier d'Alexis Tremblay (picoté).

Depuis 1924, ce monument à la gloire de nos pères trône fièrement à proximité de l'endroit où ils débarquèrent le 11 juin 1838. D'abord érigé du côté sud de l'actuel boulevard de la Grande Baie, près du presbytère de Saint-Alexis, le monument est déménagé devant le musée Mgr-Dufour, du côté Nord du boulevard, pour ensuite se retrouver à l'emplacement actuel, rue Mgr-Dufour. Epargné lors des inondations de juillet 1996, le monument des Vingt-et-Un est le lieu de rencontre, à chaque année, pour la célébration de la fête du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Lors de son inauguration en 1924, la population de la région s'étonnait et se glorifiait devant le symbole d'une réalisation majeure. En effet nul ne restait indifférent devant ce qui était destiné à rappeler une fondation qui ne datait que de 86 ans. Pourtant il est facile d'imaginer que tous ces gens rassemblés alors avaient aussi en tête le récent effondrement, au mois de mars, de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, la plus grande réalisation régionale, le symbole de la force des gens d'ici et la base de notre rêve de réussite canadienne-française. Encore aujourd'hui, lorsqu'on bombe le torse devant le monument et qu'on arbore les couleurs de notre étendard régional a-t-on au moins une pensée pour la situation déplorable dans laquelle s'enlise cette belle et fière région? Une note discordante s'oppose-t-elle à ce beau concert de congratulations pour nous dire que nous avons peut-être perdu la passion fervente de nos ancêtres ?

WWW. !

Branchez-vous : www.hydro.qc.ca

 **Hydro Québec**



« Est-ce que créer est un métier ? »

Oui, créer est un métier. Et pour des milliers de créateurs québécois, c'est même le plus beau métier du monde. À travers leurs oeuvres, présentées ici et ailleurs, c'est tout un peuple qui s'exprime. Pour faire éclore tous ces talents, des entreprises comme Alcan devront continuer de stimuler la créativité des gens d'ici.

Déjà, dans le passé, Théâtre Alcan a vu naître des oeuvres et des créateurs qui ont marqué l'histoire. Aujourd'hui encore, c'est avec beaucoup de fierté qu'Alcan continue d'encourager et de soutenir les entreprises culturelles du Québec.

Alcan s'associe aux créateurs, car elle sait qu'ils inventent l'avenir.



L'AVENIR EST SI PROCH